

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de La Recherche Scientifique
Université Ain Témouchent Belhadj Bouchaib
Faculté des lettres, des langues et des sciences sociales
Vice –Décanat chargé de la Post-Graduation
De la Recherche Scientifique et des Relations Extérieures



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة عين تموشنت بلحاج بوشعيب
كلية الآداب واللغات والعلوم الاجتماعية
نيابة الكلية المكلفة بما بعد التدرج والبحث العلمي والعلاقات الخارجية

POLYCOPIÉ

Intitulé :
AIRES CULTURELLES FRANCOPHONES
(master 2 littérature, semestre 3)

Domaine : Des lettres et des langues étrangères

Filière : Lettres et langue françaises

Spécialité : Littérature et civilisation

Par : Dre CHAOUIB Fatiha

Année universitaire 2023-2024

Avant-propos

Ce document est destiné aux étudiants de master 2 littérature et civilisation (programme de master établi par l'université Ain Témouchent).».

La matière désignée par « Aires culturelles francophones » s'inscrit dans l'Unité d'Enseignement Fondamental (UF2), elle est semestrielle, ayant pour coefficient « 2 », pour crédits « 4 » et un volume horaire correspondant à 45H.

Le cours propose, tout en se référant au programme établi par les concepteurs de la matière, d'étudier les spécificités (littéraires, esthétiques, etc.) des différentes aires culturelles francophones à travers des textes écrits par des romanciers appartenant à ces dernières.

Nous allons voir durant l'étude de cette matière, les aires culturelles francophones désignant les régions et les pays où le français est parlé, mais aussi où il joue un rôle clé dans la culture, les pratiques sociales et les échanges intellectuels. Ces aires comprennent non seulement les pays où le français est la langue officielle, comme la France, la Belgique ou la Suisse, mais aussi des pays où il est une langue de communication importante, bien qu'il ne soit pas nécessairement officiel, comme le Canada, certains pays d'Afrique ou d'Asie. Ces espaces partagent des liens culturels qui vont au-delà de la simple langue, incluant des valeurs, des traditions, des arts, des histoires et des systèmes de pensée communs.

Dans un contexte académique ou éducatif, l'étude des aires culturelles francophones permet d'explorer la diversité des cultures liées à la langue française tout en identifiant les influences mutuelles qui façonnent cette langue et ses pratiques culturelles à travers le monde. Cette matière aborde ainsi des thématiques telles que l'histoire, la littérature, la politique et les différentes langues régionales au sein de différentes communautés francophones.

Table des matières

AVANT-PROPOS	2
LA CARTE DE LA FRANCOPHONIE DANS LE MONDE	6
QU'EST-CE QUE LA FRANCOPHONIE ?	7
I. Historique	7
La classification du français dans le monde	9
TD 1 : Analyse du manifeste des 44	14
LA FRANCOPHONIE EUROPEENNE	19
I. Historique	19
I.1. La France : histoire et influence culturelle.	19
I.1.1. L'apogée culturelle de la France	19
I.1.2. Le Grand Siècle de Louis XIV (1643-1715)	20
I.1.3. Les Lumières (XVIIIe siècle)	20
Arts et sciences au siècle des Lumières	21
I.2. L'influence politique et diplomatique de la France	21
TD 2 : Extrait du chapitre 1.4 De l'esclavage « contrat social »	24
II. BELGIQUE, LUXEMBOURG, SUISSE : DIVERSITE LINGUISTIQUE ET CULTURELLE	25
II.1. La Belgique	25
II.1.1. Historique	26
II.1.2. Littérature d'expression française en Belgique	27
II.2. Le Luxembourg	30
II.2.1. Histoire des langues	30
II.2.2. La littérature d'expression française au Luxembourg	32
II.3. La Suisse	34
II.3.1. Historique	34
II.3.2. Le statut des langues en Suisse	36
II.3.3. La littérature d'expression française en Suisse	38
TD 3 : LA LITTÉRATURE FRANCOPHONE EUROPEENNE	40
LA FRANCOPHONIE NORD-AMERICAINE :CANADA, QUEBEC	43
I. HISTORIQUE	43
II. LE BILINGUISME AU CANADA	43
III. LE QUEBEC	44
III.1. Historique	45
III.2. La révolution tranquille	45
III.3. Le problème de l'immigration au Québec	46
III.4. La littérature québécoise	48
IV. L'ACADIE	49
IV.1. Historique	49
IV.2. Le statut du français en Acadie	49
IV.3. La littérature d'expression française en Acadie	51
V. L'ONTARIO	52
V.1. Historique	52
V.2. La situation du français en Ontario	52
V.3. La littérature d'expression française en Ontario	54
VI. LES PROVINCES DE L'OUEST	54
VI.1. Historique	54
VI.2. Le statut du français	55
VII. LES ETATS-UNIS	56
VIII. LA NOUVELLE-ANGLETERRE	56
XI. LA LOUISIANE	57
TD 4 : LA LITTÉRATURE QUEBÉCOISE	58

LA FRANCOPHONIE DE L'OCEAN INDIEN : MADAGASCAR, MAURICE, LA REUNION, ARCHIPELS (SEYCHELLES, COMORES, MAYOTTE)	60
I. CONTEXTE HISTORIQUE	60
I.1. Les acteurs principaux	60
II. LE CREOLE	61
III. LE FRANÇAIS DANS LA REGION	62
III.1. Dynamisme culturel et éducatif	62
IV. LA FRANCOPHONIE A MADAGASCAR	62
IV.1. Historique	62
IV.2. Situation du français à Madagascar	63
IV.3. La littérature d'expression française à Madagascar	65
IV.3.1. Les origines de la littérature française à Madagascar	66
IV.3.2. La période post-coloniale : Affirmation d'une voix malgache	66
IV.3.3. Les thématiques contemporaines	66
IV.3.4. La littérature française à Madagascar et la Francophonie	67
V. L'ILE MAURICE	68
V.1. Historique	68
V.2. Héritage culturel et linguistique	69
V.3. Situation du français à l'île Maurice	70
V.4. L'île Maurice et la Francophonie	70
V.5. La littérature française à l'île Maurice : le carrefour des cultures.	71
V.6. Les principaux thèmes de cette littérature	71
V.7. Les figures marquantes de cette littérature sont :	71
VII. LA REUNION	73
VI.1. Historique	73
VI.2. Statut de la langue française à La Réunion	73
VI.2.1. Langue officielle et éducative	73
VI.2.2. Continuum linguistique	73
VI.2.3. Usage social et diglossie	74
VI.2.4. Reconnaissance croissante du créole	74
VI.3. La littérature d'expression française à La Réunion	74
VI.3.1. Premiers auteurs réunionnais	74
VI.3.2. Reconnaissance de la littérature orale créole	74
VI.3.3. Mouvement pour une identité littéraire créole	75
VI.3.4. Figures contemporaines	75
VII. ARCHIPELS : SEYCHELLES, COMORES, MAYOTTE	75
VII.1. Seychelles	76
VII.2. Comores et Mayotte	76
VII.3. Le statut du français dans les archipels de l'océan Indien	76
VII.3.1. Seychelles	76
VII.3.2. Comores	76
VII.3.3. Mayotte	77
VII.4. La littérature d'expression française dans Les Archipels	77
VII.4.1. Seychelles	77
VII.4.2. Comores	77
VII.4.3. Mayotte	78
TD 5 : LITTERATURE DE DE L'OCEAN INDIEN	79
LA FRANCOPHONIE SUBSAHARIENNE : AFRIQUE DE L'OUEST, AFRIQUE CENTRALE, DJIBOUTI.	81
I. HISTORIQUE	81
I.1. Période précoloniale	81
I.2. Période coloniale (XIXe - début du XXe siècle)	81
I.3. Décolonisation et indépendances (1945-1977)	82
I.4. Langue française après l'indépendance	82
II. LA NEGRITUDE	83
I. STATUT DU FRANÇAIS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE	85

III.1. Langue officielle et d'enseignement	85
II.2. Usage du français dans la vie quotidienne	85
II. LA LITTÉRATURE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE	87
IV.1. Afrique de l'Ouest	87
IV.2. Afrique centrale	88
IV.3. Djibouti	88
TD 6 : LA FRANCOPHONIE SUBSAHARIENNE	90
LA FRANCOPHONIE NORD-AFRICAINE : ALGERIE, TUNISIE, MAROC, MAURITANIE	92
I. LA FRANCOPHONIE EN ALGERIE	92
I.1. Historique	92
I.2 Le statut de la langue française en Algérie	92
I.3. La littérature d'expression française en Algérie	93
II. LA FRANCOPHONIE EN TUNISIE	95
II. 1. Historique	95
II. 2. La littérature d'expression française en Tunisie : Un héritage riche et pluriel	97
III. LA FRANCOPHONIE AU MAROC	99
III.1. Contexte historique et évolution	99
III.2. La littérature d'expression française au Maroc : Un héritage riche et engagé	101
IV. LA FRANCOPHONIE EN MAURITANIE	103
IV.1. Contexte historique et Évolution	103
IV.2. La littérature d'expression française en Mauritanie : Un espace d'identité et de résistance	104
TD 7 : LA FRANCOPHONIE NORD AFRIQUE	107
LES CORRIGES DES TRAVAUX DIRIGES	108
BIBLIOGRAPHIE	116

QU'EST-CE QUE LA FRANCOPHONIE ?

I. Historique

La première mention du mot **francophonie** remonte à 1880. Dans son ouvrage *France, Algérie et colonies*, le géographe français Onésime Reclus (1837-1916) : « En inventant le terme de « francophonie » dans le contexte de l'expansion coloniale, le géographe Onésime Reclus s'inscrit de façon originale dans le débat sur les enjeux et les risques de l'exportation du français hors de son territoire originel. L'attention qu'il porte aux dynamiques concrètes de propagation de la langue dans l'espace mondial ouvre d'intéressantes perspectives aux études sur les littératures francophones »¹

L'a employé pour désigner les régions géographiques où la langue française était parlée. De nos jours, la francophonie (minuscule initiale) fait référence à tous les locuteurs qui parlent partiellement ou entièrement la langue française dans leur vie quotidienne. L'expression Francophonie (capitale initiale) fait référence à tous les gouvernements, pays ou instances officielles qui utilisent le français dans leurs activités ou leurs échanges. Par conséquent, il y a deux réalités distinctes en fonction de l'écriture du mot francophonie (peuples ou locuteurs) ou de Francophonie (gouvernements ou pays). Dans cette situation particulière, la Francophonie est liée à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

« [...] À partir de cette période (1986), les termes franco font leur entrée dans le langage du public par le biais des médias, de sorte que tout le monde s'entend sur le sens général des mots. Néanmoins quelques nuances existent, car si par francophonie (avec petit f), on entend habituellement l'ensemble de locuteurs qui utilisent la langue française dans leur vie quotidienne ou dans les relations internationales entre pays, le terme Francophonie (avec grand F) a un sens plus politique, désignant le regroupement des gouvernements des pays ou des instances officielles qui ont en commun l'usage du français dans leurs travaux ou leurs échanges. Et l'espace francophone désigne une réalité plus floue qui se réfère à tous ceux qui, de près ou de loin, éprouvent ou expriment une certaine appartenance à la langue française

¹ GARNIER Xavier, Onésime Reclus et l'approche géographique des littératures francophones, Ed PUL, pp 165-180, <https://books.openedition.org/pul/30630?lang=fr>

ou aux cultures francophones sans nécessairement utiliser le français ni dans la vie quotidienne ni dans les affaires ou les relations internationales. »²

Tandis que l'espace francophone fait référence à une réalité plus floue qui englobe tous ceux qui, de près ou de loin, ressentent ou expriment une certaine appartenance à la langue française ou aux cultures francophones, sans nécessairement utiliser le français dans la vie quotidienne ou les relations internationales ; à l'instar de l'Égypte, la Mauritanie, Andorre... Bien sûr, parmi les trois termes cités préalablement, le dernier est le plus ambigu, mais il n'en est pas moins généreux. Effectivement, de nombreuses communautés se considèrent comme francophones, même si la langue de Molière n'est pas utilisée comme langue de communication.

Par la suite, et pour des raisons politiques, le terme est oublié pendant au moins un demi-siècle. Dans le chaos de la décolonisation des années 1960, le concept de francité allait être employé pour décrire les caractéristiques linguistiques et culturelles dérivées de la langue de Molière. Cependant, à l'époque, autant la francité que la francophonie suscitaient des réticences au sein des milieux intellectuels et politiques en raison des tendances coloniales que certaines élites soupçonnent de véhiculer. Par conséquent, les premières grandes associations et organisations de la Francophonie naissante des années 1960 et 1970 ont pris soin de ne pas mentionner le terme de francophone dans leur nom, comme c'est le cas de l'Agence de la coopération culturelle et technique (ACCT), longtemps le principal organe de cette nouvelle francophonie politique.

La Francophonie a longtemps aussi été perçue comme un ensemble de pays (autres que la France) dont le français était soit la langue officielle, soit la langue de communication internationale. La France ne se considéra pas comme membre de la Francophonie avant la relance de ce mouvement politique dans les années 1980, d'autant qu'elle était devenue l'un des principaux bailleurs de fonds.

²NADIAYE, Christiane, *Introductions aux littératures francophones*, Afrique. Caraïbes. Maghreb, Les presses de l'université de Montréal, 2004, p 09.

La classification du français dans le monde

Français, unique langue officielle	Statut politique	Français comme langue co-officielle	Autre(s) langue(s) officielle(s) en plus du français
1. Bénin	1. pays	1. Belgique	1. allemand-néerlandais
2. Burkina Faso	2. pays	2. Berne (Suisse)	2. allemand
3. Berne (Suisse)	3. canton (Suisse)	3. Burundi	3. kirundi
4. Communauté française de Belgique	4. Communauté (Belgique)	4. Cameroun	4. anglais
5. Congo-Brazzaville	5. pays	5. Canada	5. anglais
6. Congo-Kinshasa	6. pays	6. Centrafrique	6. sango
7. Côte d'Ivoire	7. pays	7. Comores	7. arabe
8. France	8. pays	8. Djibouti	8. arabe
9. Gabon	9. pays	9. Fribourg (Suisse)	9. allemand
10. Genève	10. canton (Suisse)	10. Guinée équatoriale	10. espagnol
11. Guadeloupe	11. département (FR)	11. Haïti	11. créole
12. Guinée	12. pays	12. Luxembourg	12. luxembourgeois-allemand
13. Guyane française	13. département (FR)	13. Madagascar	13. malgache
14. Jura	14. canton (Suisse)	14. Mauritanie	14. arabe
15. Mali	15. pays	15. N.-Brunswick (Canada)	15. anglais
16. Martinique	16. département (FR)	16. Nunavut (Canada)	16. anglais-inuktitut
17. Mayotte	17. collectivité territoriale (FR)	17. Pondichéry (Inde)	17. anglais-tamoul-télogou-malayalam
18. Monaco	18. principauté	18. Rwanda	18. anglais-kinyarwanda
19. Niger	19. pays	19. Seychelles	19. anglais-créole
20. Nouvelle-Calédonie	20. pays d'outre-mer (FR)	20. Suisse	20. allemand-italien-romanche
21. Polynésie française	21. pays d'outre-mer (FR)	21. Tchad	21. arabe
22. Québec	22. province (Canada)	22. T. du Nord-Ouest (Canada)	22. anglais
23. Réunion	23. département	23. Val d'Aoste (Italie)	23. italien
24. Saint-Barthélemy	24. collectivité territoriale (FR)	24. Valais (Suisse)	24. allemand
25. Saint-Martin	25. collectivité territoriale (FR)	25. Vanuatu	25. anglais
26. Saint-Pierre-et-Miquelon	26. collectivité territoriale (FR)	26. Yukon (Canada)	26. anglais
27. Sénégal	27. pays		
28. Togo	28. pays		
29. Vaud	29. pays		
30. Wallis-et-Futuna	30. collectivité d'outre-mer (FR)		

Selon la carte du français, même si la langue est parlée sur quatre continents, la densité des locuteurs diffère considérablement d'une région à l'autre. Il y a généralement quatre groupes de régions francophones : les pays où le français est la langue maternelle d'une communauté qui l'utilise depuis plusieurs siècles (l'Europe et le Canada francophones) ; les pays créolophones, où le français est la langue d'usage et la langue officielle d'une communauté qui ne le considère pas comme une langue étrangère, même si elle a une autre langue, comme le créole (les Antilles, Haïti, île Maurice, les Seychelles et La Réunion) ; les anciennes colonies françaises et belges où le français possède souvent un statut spécifique de langue d'enseignement et de langue officielle. Il arrive parfois que la langue nationale soit utilisée (comme le Burundi, Madagascar et le Rwanda) ; enfin, il y a des pays où le français ne reste qu'à l'état de vestiges, tels que la péninsule indochinoise, le Proche-Orient (Liban et Égypte) ou l'Europe centrale.

En Europe, La frontière linguistique du français n'a pas changé depuis son introduction lors de la création des langues romanes du début. La frontière nord ; l'expansion du latin par rapport aux langues germaniques : le néerlandais et l'allemand. En France, en Wallonie, au Luxembourg, en Suisse romande et à Monaco, le français n'est langue officielle que pour la France et la principauté de Monaco. Dans d'autres pays, il vit en même temps qu'une autre

langue qui lui prévaut sur le plan culturel et politique. En Suisse, au Luxembourg et surtout en Belgique, il y a donc des tensions linguistiques plus ou moins intenses.

Comme en Europe, la destinée du français varie d'une région à l'autre, en Amérique du Nord ; à partir de 1969, **le Canada** est devenu un État bilingue, mais le statut du français varie selon sa position dans chaque province de la Confédération canadienne. Alors qu'il est la langue officielle du Québec depuis 1977 et qu'il l'est, comme l'anglais, au Nouveau-Brunswick, le français ne résiste pas facilement à l'assimilation anglaise dans les provinces de l'ouest du pays. Le débat sur le statut de la langue est souvent accompagné d'un discours identitaire où les enjeux politiques se réduisent souvent à la simple affirmation linguistique.

De plus, la langue française a subsisté **aux États-Unis** jusqu'au XIXe siècle. Depuis, il a été conservé comme vestige historique dans les régions du sud de la Louisiane, par exemple. De nos jours, on observe néanmoins une certaine revitalisation du français, principalement grâce à l'enseignement de la langue et à un retour accru aux origines régionales et ethniques. Cependant, il s'agit uniquement d'une francophonie folklorique, car les Franco-Américains ne parlent plus le français et sont totalement assimilés à la culture anglo-américaine.

En **Caraïbe**, le français est un héritage culturel de la séparation de l'empire colonial français. Il est le résultat de l'histoire esclavagiste de la Caraïbe qui a fait des langues africaines une langue métisse, le créole, qui coexiste avec le français dans une situation de diglossie qui donne au créole un statut mineur. Son statut reste ambigu, car il est la langue de communication quotidienne et privée de la plupart des habitants des îles. D'une part, cette langue a longtemps été méprisée car elle évoque des souvenirs d'esclavage ; d'autre part, elle est enseignée à l'école.

En **Haïti**, Aujourd'hui, elle est largement reconnue et célébrée comme langue de lutte identitaire et politique, bien que son statut reste inférieur à celui du français utilisé comme langue d'administration, enseignement, affaires et diplomatie. Cependant, au fil du temps, les deux langues vont se compléter plutôt que de s'opposer ou de se rivaliser. Au contraire, elles seront en harmonie, car les locuteurs bilingues ne sont pas moins des francophones ou des créolophones convaincus, comme c'est le cas, par exemple, à Madagascar et dans les anciennes colonies belges du Congo, du Burundi et du Rwanda.

Le français a été introduit en **Afrique subsaharienne** au XIXe siècle grâce à l'aventure coloniale française et belge. Comme dans toutes les autres situations coloniales, l'enseignement a joué un rôle essentiel dans la diffusion du français. Selon la politique scolaire de Joseph Gallieni³, il était prévu que les sujets colonisés soient des citoyens français qui maîtrisent la langue et la culture du maître. Cependant, cette initiative a connu un échec cuisant en raison de manques de moyens logistiques et de volonté de la part des administrateurs coloniaux chargés de la mettre en œuvre. Quant aux langues nationales, elles ont été réduites aux rôles subalternes de communication quotidienne et locale par la politique d'assimilation de l'école française coloniale. Ces langues ne sont ni enseignées, ni écrites.

Ces langues sont toujours considérés secondaires au français, dans l'esprit du colon. L'indépendance qui était censée garantir l'unité nationale du pays composé de plusieurs peuples et plusieurs langues, n'a pas changé la situation. En tant que langue d'enseignement, d'administration, d'affaires et de diplomatie, le français reste la seule langue d'enseignement, d'administration, d'affaires et de diplomatie dans les pays anciennement colonisés par la France, à l'exception de la grande île de Madagascar.

À **Madagascar**⁴, l'évolution diffère de celle des anciennes colonies belges du Congo, du Rwanda et du Burundi. Les langues nationales, qui sont enseignées à l'école par les missionnaires, sont écrites et utilisées dans la communication quotidienne et dans

³ « Après avoir achevé la répression violente de l'insurrection du Menabe (sur la côte ouest de l'île) en 1899, Gallieni poursuit les réformes administratives : l'île est ainsi divisée en huit cercles et vingt provinces, et l'école et la santé font l'objet d'une attention particulière, afin d'encourager la modernisation et la francisation de Madagascar. », tiré de : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/joseph-simon-gallieni/3-gallieni-a-madagascar/> consulté le 11/10/2023.

⁴ « C'est à Madagascar que Gallieni connaît l'apogée de sa carrière coloniale. Il y débarque en 1896, investi des pouvoirs civil et militaire : il est à la fois commandant en chef et résident général. L'île est alors le théâtre d'une révolte importante sur le plateau central de l'Imerina, qui résiste contre la domination française établie l'année précédente. Pour la réprimer, Gallieni applique à Madagascar la « politique des races » mise au point quelques années plus tôt par les colonels Servièrre et Pennequin, auprès des populations des régions excentrées du Tonkin. Elle consiste, à partir d'une connaissance approfondie du pays et de ses habitants, à s'appuyer sur certains groupes ethniques – en leur fournissant armes et soutien – afin de neutraliser les résistances des groupes hostiles à la domination coloniale. Dans le cas de Madagascar, il s'agit de détruire l'hégémonie « hova » et de promouvoir certaines populations, notamment les Sakalava, ennemis du pouvoir royal malgache ». tiré de : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/joseph-simon-gallieni/3-gallieni-a-madagascar/> consulté le 11/10/2023.

l'administration. Les missionnaires ont créé cette situation dans le but principal d'enseigner les langues nationales les plus couramment utilisées pour évangéliser les populations dans leurs propres langues. Ensuite, ces langues se sont ajoutées au français qui reste la langue des affaires, de l'enseignement et de la diplomatie.

Au Maghreb, la langue française a été introduite au XIX^e siècle avec la colonisation française. Pendant la période coloniale, le français est devenu la langue dominante, utilisée par les pouvoirs politiques et économiques, ainsi que dans les médias et le système éducatif. L'arabe, langue des populations locales, était largement ignoré par l'enseignement public, à l'exception de quelques rares écoles bilingues, comme le lycée Sadiki en Tunisie.

L'enseignement de l'arabe était alors confié aux écoles religieuses, principalement les écoles coraniques. Après l'indépendance des pays du Maghreb – obtenue en 1956 pour le Maroc et la Tunisie, et en 1962 pour l'Algérie – l'arabe a retrouvé son statut de langue nationale officielle et de langue culturelle. Le français, bien qu'il ait perdu sa place de langue dominante, reste une langue étrangère privilégiée, notamment dans l'enseignement.

Les liens historiques avec la France et les flux migratoires entre les deux rives de la Méditerranée ont continué à renforcer sa présence dans la région. Ainsi, le français est largement utilisé dans la vie quotidienne, en particulier dans les milieux urbains, et il représente, pour une partie de l'élite, un accès aux idées et courants intellectuels internationaux. Toutefois, cette situation crée un paradoxe identitaire : bien que le français soit une langue étrangère et un symbole de la colonisation, il incarne aussi un outil d'émancipation individuelle et culturelle pour certains écrivains maghrébins, leur permettant de s'ouvrir au monde et de s'exprimer à travers une littérature reconnue à l'échelle internationale.

Enfin NADIAYE, Christiane, résume parfaitement la situation :

« La dispersion géographique du français a ainsi occasionné de notables variations linguistiques dénotant l'espace culturel des utilisateurs. Ainsi, les écrivains en tirent profit pour écrire des textes originaux jouant sur l'ambivalence sémantique que permettent, par exemple, les expressions tirées

des langues locales ou de nouveaux mots inventés sur le modèle du français standard pour décrire des réalités inexistantes en France ».⁵

Cela veut dire, que la répartition géographique du français a donc entraîné des différences linguistiques significatives qui reflètent l'espace culturel des utilisateurs. Les auteurs en profitent donc pour rédiger des textes qui exploitent l'équivocité sémantique issues des langues des autochtones ou de nouveaux mots inventés pour décrire des réalités qui ne sont pas présentes dans la métropole.

⁵ NADIAYE, Christiane, *Introductions aux littératures francophones*, Afrique. Caraïbes. Maghreb, Les presses de l'université de Montréal, 2004, p15.

TD 1 : Analyse du manifeste des 44

Manifeste : Pour une « littérature monde » en français

Plus tard, on dira peut-être que ce fut un moment historique : le Goncourt, le Grand prix du roman de l'Académie française, le Renaudot, le Fémina, le Goncourt des lycéens, décernés le même automne à des écrivains d'Outre-France. Simple hasard d'une rentrée éditoriale concentrant par exception les talents venus de la « périphérie », simple détour vagabond avant que le fleuve revienne dans son lit ? Nous pensons, au contraire : révolution copernicienne. Copernicienne, parce qu'elle révèle ce que le milieu littéraire savait déjà, sans l'admettre : le centre, ce point depuis lequel était supposée rayonner une littérature franco-française n'est plus le centre. Le centre jusqu'ici, même si de moins en moins, avait eu cette capacité d'absorption qui contraignait les auteurs venus d'ailleurs à se dépouiller de leurs bagages avant de se fondre dans le creuset de la langue et de son histoire nationale : le centre, nous disent les prix d'automne, est désormais partout, aux quatre coins du monde. Fin de la francophonie. Et naissance d'une littérature-monde en français.

Le monde revient. Et c'est la meilleure des nouvelles. N'aura-t-il pas été longtemps le grand absent de la littérature française ? Le monde, le sujet, le sens, l'histoire, le « référent » : pendant des décennies ils auront été mis « entre parenthèses » par les maîtres penseurs, inventeurs d'une littérature sans autre objet qu'elle-même, faisant, comme il se disait alors « sa propre critique dans le mouvement même de son énonciation ». Le roman était une affaire trop sérieuse pour être confié aux seuls romanciers, coupables d'un « usage naïf de la langue », lesquels étaient priés doctement de se recycler en linguistique. Ces textes ne renvoyant plus dès lors qu'à d'autres textes dans un jeu de combinaisons sans fin, le temps pouvait venir où l'auteur lui-même se trouvait de fait, et avec lui l'idée même de création, évacué pour laisser toute la place aux commentateurs, aux exégètes. Plutôt que de se frotter au monde pour en capter le souffle, les énergies vitales, le roman, en somme, n'avait plus qu'à se regarder écrire.

Que les écrivains aient pu survivre dans pareille atmosphère intellectuelle est de nature à nous rendre optimiste sur les capacités de résistance du roman à tout ce qui prétend le nier, ou l'asservir...

Ce désir nouveau de retrouver les voies du monde, ce retour aux puissances d'incandescence de la littérature, cette urgence ressentie d'une « littérature-monde », nous les pouvons dater : ils sont concomitants de l'effondrement des grandes idéologies sous les coups de boutoir, précisément... du sujet, du sens, de l'Histoire, faisant retour sur la scène du monde — entendez : de l'effervescence des mouvements anti-totalitaires, à l'Ouest comme à l'Est, qui bientôt allaient effondrer le mur de Berlin. Un retour, il faut le reconnaître, par des voies de traverse, des sentiers vagabonds — et c'est dire du même coup de quel poids était l'interdit ! Comme si, les chaînes tombées, il fallait à chacun réapprendre à marcher. Avec d'abord l'envie de goûter à la poussière des routes, au frisson du dehors, au regard croisé d'inconnus. Les récits de ces étonnants voyageurs, apparus au milieu des années soixante-dix, auront été les somptueux portails d'entrée du monde dans la fiction. D'autres, soucieux de dire le monde où ils vivaient, comme jadis Raymond Chandler ou Dashiell Hammett avaient dit la ville américaine, se tournaient à la suite de Jean-Patrick Manchette vers le roman noir. D'autres encore recouraient au pastiche du roman populaire, du roman policier, du roman d'aventure, manière habile ou prudente de retrouver le récit tout en rusant avec « l'interdit du roman ». D'autres encore, raconteurs d'histoires, investissaient la bande dessinée, en compagnie de Hugo Pratt, de Moebius et de quelques autres. Et les regards se tournaient de nouveau vers les littératures « francophones » particulièrement caribéennes, comme si, loin des modèles français sclérosés s'affirmait là-bas, héritière de Saint John Perse et de Césaire, une effervescence romanesque et poétique dont le secret, ailleurs, semblait avoir été perdu. Et ce, malgré les oeillères d'un milieu littéraire qui affectait de n'en attendre que quelques piments nouveaux, mots anciens ou créoles, si pittoresques n'est-ce pas, propres à raviver un brouet devenu par trop fade.

1976-1977 : les voies détournées d'un retour à la fiction. Dans le même temps, un vent nouveau se levait Outre-Manche qui imposait l'évidence d'une littérature nouvelle en langue anglaise, singulièrement accordée au monde en train de naître. Dans une Angleterre rendue à sa troisième génération de romans woolfiens, c'est dire si l'air qui y circulait se faisait impalpable, de jeunes trublions se tournaient vers le vaste monde, pour y respirer un peu plus large. Bruce Chatwin partait pour la Patagonie et son récit prenait des allures de manifeste pour une génération de travel writers (« j'applique au réel les techniques de narration du roman, pour restituer la dimension romanesque du réel »). Puis s'affirmaient, en un impressionnant tohu-bohu, des romans bruyants, colorés, métissés, qui disaient, avec une

force rare et des mots nouveaux, la rumeur de ces métropoles exponentielles où se heurtaient, se brassaient, se mêlaient les cultures de tous les continents. Au coeur de cette effervescence, Kazuo Ishiguro, Ben Okri, Hanif Kureishi, Michael Ondaatje, et Salman Rushdie qui explorait avec acuité le surgissement de ce qu'il appelait les « hommes traduits » : ceux-là, nés en Angleterre, ne vivaient plus dans la nostalgie d'un pays d'origine à jamais perdu, mais, s'éprouvant entre deux mondes, entre deux chaises, tentaient vaille que vaille de faire de ce télescopage l'ébauche d'un monde nouveau. Et c'était bien la première fois qu'une génération d'écrivains issus de l'émigration, au lieu de se couler dans sa culture d'adoption, entendait faire oeuvre à partir du constat de son identité plurielle, dans le territoire ambigu et mouvant de ce frottement. En cela, soulignait Carlos Fuentes, ils étaient moins les produits de la décolonisation que les annonciateurs du XXI^e siècle.

Combien d'écrivains de langue française, pris eux aussi entre deux ou plusieurs cultures, se sont interrogés alors sur cette étrange disparité qui les reléguait sur les marges, eux « francophones », variante exotique tout juste tolérée, tandis que les enfants de l'ex-Empire britannique prenaient, en toute légitimité, possession des lettres anglaises ? Fallait-il tenir pour acquis quelque dégénérescence congénitale des héritiers de l'empire colonial français, en comparaison de ceux de l'empire britannique ? Ou bien reconnaître que le problème tenait au milieu littéraire lui-même, à son étrange art poétique tournant comme un derviche tourneur sur lui-même, et à cette vision d'une francophonie sur laquelle une France mère des arts, des armes et des lois continuait de dispenser ses lumières, en bienfaitrice universelle, soucieuse d'apporter la civilisation aux peuples vivant dans les ténèbres ? Les écrivains antillais, haïtiens, africains qui s'affirmaient alors n'avaient rien à envier à leurs homologues de langue anglaise, le concept de « créolisation » qui alors les rassemblait, à travers lequel ils affirmaient leur singularité, il fallait décidément être sourd et aveugle, ne chercher en autrui qu'un écho à soimême, pour ne pas comprendre qu'il s'agissait déjà rien moins que d'une autonomisation de la langue.

Soyons clairs : l'émergence d'une littérature-monde en langue française consciemment affirmée, ouverte sur le monde, transnationale, signe l'acte de décès de la francophonie. Personne ne parle le francophone, ni n'écrit en francophone. La francophonie est de la lumière d'étoile morte. Comment le monde pourrait-il se sentir concerné par la langue d'un pays virtuel ? Or c'est le monde qui s'est invité aux banquets des prix d'automne. À quoi nous

comprenons que les temps sont prêts pour cette révolution. Elle aurait pu venir plus tôt. Comment a-t-on pu ignorer pendant des décennies un Nicolas Bouvier et son si bien nommé Usage du monde ? Parce que le monde, alors, se trouvait interdit de séjour. Comment a-t-on pu ne pas reconnaître en Réjean Ducharme un des plus grands auteurs contemporains, dont L'Hiver de force dès 1970, porté par un extraordinaire souffle poétique, enfonçait tout ce qui a pu s'écrire depuis sur la société de consommation et les niaiseries libertaires ? Parce qu'on regardait alors de très haut la « Belle province », qu'on n'attendait d'elle, que son accent savoureux, ses mots gardés, aux parfums de vieille France. Et l'on pourrait égrener les écrivains africains, ou antillais, tenus pareillement dans les marges : comment s'en étonner, quand le concept de créolisation se trouve réduit en son contraire, confondu avec un slogan de United Colors of Benetton ? Comment s'en étonner si l'on s'obstine à postuler un lien charnel exclusif entre la nation et la langue qui en exprimerait le génie singulier, — puisqu'en toute rigueur l'idée de « francophonie » se donne alors comme le dernier avatar du colonialisme ? Ce qu'entérinent ces prix d'automne est le constat inverse : que le pacte colonial se trouve brisé, que la langue délivrée devient l'affaire de tous, et que, si l'on s'y tient fermement, c'en sera fini des temps du mépris et de la suffisance. Fin de la « francophonie », et naissance d'une littérature-monde en français : tel est l'enjeu, pour peu que les écrivains s'en emparent.

Littérature-monde parce qu'à l'évidence multiples, diverses, sont aujourd'hui les littératures de langue française de par le monde, formant un vaste ensemble dont les ramifications enlacent plusieurs continents. Mais littérature-monde, aussi, parce que partout celles-ci nous disent le monde qui devant nous émerge, et ce faisant retrouvent après des décennies « d'interdit de la fiction » ce qui depuis toujours a été le fait des artistes, des romanciers, des créateurs : la tâche de donner voix et visage à l'inconnu du monde — et à l'inconnu en nous. Enfin, si nous percevons partout cette effervescence créatrice, c'est que quelque chose en France même s'est remis en mouvement où la jeune génération, débarrassée de l'ère du soupçon s'empare sans complexe des ingrédients de la fiction pour ouvrir de nouvelles voies romanesques. En sorte que le temps nous paraît venu d'une renaissance, d'un dialogue dans un vaste ensemble polyphonique, sans souci d'on ne sait quel combat pour ou contre la prééminence de telle ou telle langue, ou d'un quelconque « impérialisme culturel ». Le centre relégué au milieu d'autres centres, c'est à la formation d'une constellation que nous assistons, où la langue libérée de son pacte exclusif avec la nation, libre désormais de tout pouvoir autre que ceux de la poésie et de l'imaginaire, n'aura pour frontières que celles de l'esprit.

Signataires (par ordre alphabétique) :

Muriel Barbery, *Tahar Ben Jelloun*, Alain Borer, *Roland Brival*, Maryse Condé, *Didier Daeninckx*, Ananda Devi, *Alain Dugrand*, Edouard Glissant, *Jacques Godbout*, Nancy Huston, *Koffi Kwahulé*, Dany Laferrière, *Gilles Lapouge*, Jean-Marie Laclavetine, *Michel Layaz*, Michel Le Bris, *JMG. Le Clézio*, Yvon Le Men, *Amin Maalouf*, Alain Mabanckou, *Anna Moï*, Wajdi Mouawad, *Nimrod*, Esther Orner, *Erik Orsenna*, Benoît Peeters, *Patrick Rambaud*, Gisèle Pineau, *Jean-Claude Pirotte*, Grégoire Polet, *Patrick Raynal*, Jean-Luc V. Raharimanana, *Jean Rouaud*, Boualem Sansal, *Dai Sitje*, Brina Svit, *Lyonel Trouillot*, Wilfried N'Sondé, *Anne Vallaëys*, Jean Vautrin, *André Velter*, Gary Victor, *Claude Vigée*, Abdourahman A. Waberi.

LA FRANCOPHONIE EUROPEENNE

I. Historique

Depuis environ quinze ans, l'expression « littératures francophones » tend progressivement à remplacer d'autres termes comme « littératures de langue française hors de France » ou « littératures d'expression française » dans l'étude des œuvres littéraires produites dans les régions francophones du monde. L'approche adoptée dans la majorité des études sur ce sujet privilégie un découpage géographique, tout en mettant en avant l'histoire littéraire globale, sans pour autant négliger les rares travaux axés sur l'analyse littéraire des textes eux-mêmes. Parmi ces derniers, on peut citer les œuvres de Michel Beniamino sur l'institution littéraire francophone, de Dominique Combe sur les poétiques francophones, ainsi que de Farid Laroussi et Christopher Miller sur les rapports entre littératures francophones et littérature française. Dans cette perspective, l'histoire littéraire devient le critère majeur d'organisation, car elle constitue un point de rencontre essentiel entre littérature et société. Cela permet de montrer que, loin d'être des annexes régionales ou exotiques de la littérature française, les littératures francophones ont joué un rôle central dans le renouvellement à la fois des pratiques d'écriture et des méthodes critiques, notamment en ce qui concerne la notion même d'histoire littéraire.

I.1. La France : histoire et influence culturelle.

I.1.1. L'apogée culturelle de la France

L'apogée culturelle de la France, souvent associé aux XVII^e et XVIII^e siècles, marque une période où la France devient un modèle incontournable en matière d'art, de littérature, de philosophie, de sciences et de politique. Cette période, largement symbolisée par le règne de Louis XIV et le Siècle des Lumières, a contribué au rayonnement international de la culture française.

Nous allons dans ce qui suit, présenter un panorama des éléments clés de cette époque florissante, afin de Comprendre les facteurs qui ont conduit à l'apogée culturelle de la France aux XVII^e et XVIII^e siècles.

I.1.2. Le Grand Siècle de Louis XIV (1643-1715)

Cette période du règne de Louis XIV a façonné la culture française et établi son rayonnement en Europe ; Louis XIV, surnommé le “Roi-Soleil”, a consolidé le pouvoir royal, centralisé l’administration et fait de la cour de Versailles le centre de la vie culturelle et politique française. Versailles devient alors un modèle de vie culturelle et sociale pour toute l’Europe. L’art, la mode, la musique et la danse sont sous l’influence du roi, qui se fait le protecteur des arts.

De plus, l’Académie française Fondée en 1635 sous Richelieu, avait pour mission de “fixer” la langue et de réglementer la production littéraire et artistique : Cette période voit l’émergence d’auteurs comme Pierre Corneille, Jean Racine et Molière, qui marquent l’apogée de la tragédie et de la comédie classiques. Leurs œuvres sont souvent des réflexions sur le pouvoir, l’honneur et la condition humaine.

L’architecture et l’urbanisme sous Louis XIV a connu un grand essor ; le Château de Versailles : Symbole de la puissance royale, Versailles est un modèle d’architecture classique, avec ses jardins à la française conçus par André Le Nôtre. Du côté de l’urbanisme : Le développement de Paris, avec des bâtiments emblématiques comme les Invalides et la place Vendôme, renforce l’image de la France comme modèle architectural hors pair en son temps.

Sous le règne Louis XIV, l’art se concentre sur des représentations majestueuses de la monarchie : Artistes comme Charles Le Brun (peintre officiel de Louis XIV) et François Girardon (sculpteur), illustrent l’évolution vers un art contrôlé par l’État, mettant en valeur la grandeur royale. D’un autre côté la musique avec Lully, compositeur officiel de la cour, crée des œuvres mêlant opéra, ballet et musique instrumentale, formant un style musical spécifiquement français.

I.1.3. Les Lumières (XVIIIe siècle)

Il faut dire que le Siècle des Lumières a influencé fortement la pensée intellectuelle, les sciences et les arts, il a préparé la Révolution française. En effet, les fondements de la pensée des Lumières ce sont la raison et le progrès : Les philosophes des Lumières prônent l’usage de la raison et critiquent l’absolutisme, la superstition et l’injustice. Ils posent les bases de la démocratie moderne et des droits de l’homme.

Parmi leur grande réalisation : L'Encyclopédie : Projet dirigé par Diderot et d'Alembert ; (1751-1772) a pour but de rassembler tout le savoir de l'époque et de le diffuser au plus grand nombre, incarnant l'esprit critique des Lumières.

Les grands penseurs des Lumières : Voltaire : Défenseur de la tolérance religieuse, des droits de l'homme et de la liberté d'expression, Voltaire s'attaque à l'injustice et à l'obscurantisme dans des œuvres comme Candide , Jean-Jacques Rousseau : Philosophe de la nature et de la démocratie, Rousseau plaide pour une éducation naturelle (Émile) et développe les idées de contrat social qui influenceront les révolutions à venir et Montesquieu : Dans L'Esprit des lois, il développe la théorie de la séparation des pouvoirs, qui deviendra centrale dans les systèmes politiques modernes.

Arts et sciences au siècle des Lumières

- a) Littérature : Le roman et l'essai se développent avec des auteurs comme Marivaux et Diderot. Les œuvres sont marquées par une critique des mœurs et une exploration des sentiments humains.
- b) Sciences : Des figures comme Buffon, Lavoisier (père de la chimie moderne), et Laplace contribuent à des découvertes majeures. Le siècle des Lumières est aussi celui du développement de l'esprit scientifique et de l'expérimentation.

Salons littéraires : Ces espaces, souvent dirigés par des femmes (comme Madame de Staël), deviennent des lieux de discussion et de diffusion des idées nouvelles.

Ces idées françaises s'étendent à toute l'Europe, influençant des penseurs et réformateurs en Angleterre, en Allemagne et dans les colonies américaines.

La France, centre intellectuel et artistique à l'époque des Lumières, est perçue comme le phare de la civilisation en Europe. La cour de Versailles, sous Louis XIV, et plus tard la vie intellectuelle à Paris, symbolisent la quintessence du raffinement culturel et politique. Les cours européennes (comme celles de Prusse, de Russie ou d'Autriche) imitent la culture et les modes françaises ; L'art de vivre à la française : La mode, la gastronomie.

I.2. L'influence politique et diplomatique de la France

-Le modèle de la monarchie absolue : Le règne de Louis XIV incarne l'absolutisme, où l'État se confond avec la personne du roi. Ce modèle de gouvernement, où le roi est considéré

comme le représentant de Dieu sur Terre et gouverne sans partage, inspire de nombreuses cours européennes. Des souverains comme Frédéric II de Prusse ou Catherine II de Russie adoptent des éléments du modèle français pour centraliser leur pouvoir et affirmer leur autorité.

-La langue française, langue diplomatique : Le français devient la langue des élites européennes et de la diplomatie internationale au XVIII^e siècle. Utilisée dans les cours royales, lors des traités de paix et dans les échanges diplomatiques, elle s'impose comme la langue de l'aristocratie et des échanges intellectuels. L'Académie française devient alors l'autorité culturelle : créée en 1635, joue un rôle essentiel dans la standardisation de la langue et de la littérature françaises. Son influence dépasse les frontières et elle devient un modèle pour d'autres académies en Europe. Les écrivains et poètes étrangers adoptent souvent des styles inspirés des auteurs français classiques comme Racine, Corneille ou Molière.

-Les salons littéraires à Paris, dirigés par des femmes comme Madame Geoffrin, Madame du Châtelet et Madame de Staël deviennent des lieux de rencontres intellectuelles où se mêlent philosophes, écrivains, artistes et diplomates étrangers. Ces salons contribuent à la diffusion des idées françaises à l'étranger. Les idées des Lumières, portées par des philosophes comme Voltaire, Montesquieu et Rousseau, traversent les frontières françaises et influencent profondément la pensée européenne. Des figures comme Frédéric II de Prusse et Catherine II de Russie s'inspirent directement de la pensée française pour moderniser leurs régimes et encourager la diffusion des arts et des sciences. L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert devient une œuvre de référence pour les intellectuels européens. Elle symbolise l'esprit critique et la diffusion du savoir. Les idées de progrès, de tolérance, et de rationalité portées par l'Encyclopédie inspirent des mouvements réformateurs dans toute l'Europe. L'art de vivre à la française, centré sur le raffinement, le luxe et la sophistication, devient un modèle envié et imité dans toute l'Europe. La mode, la gastronomie, l'urbanisme et les arts sont des domaines où la France excelle et impose ses goûts: le prestige de la cour de Versailles sous le règne de Louis XIV, devient un outil de propagande politique. La magnificence des tenues portées à la cour de Versailles, souvent conçues par des artisans parisiens, influence les élites européennes. La mode vestimentaire française devient le standard pour les cours royales d'Europe. Le concept de "luxe à la française" naît, avec des tissus précieux, des dentelles, et des perruques élaborées et Paris devient la capitale mondiale de la mode.

Au XVIII^e siècle, les tailleurs et couturiers parisiens sont les plus recherchés, et la France exporte ses créations vestimentaires dans toute l'Europe. La ville de Paris reste le centre incontesté de la mode jusqu'à aujourd'hui, héritant de cette tradition d'élégance.

Les familles aristocratiques d'Europe envoient souvent leurs enfants en France ou engagent des précepteurs français pour leur inculquer le savoir et les bonnes manières. La maîtrise du français devient indispensable pour faire partie de l'élite européenne. Cette éducation inclut l'étude de la littérature française, des arts, de l'escrime, de la danse et de l'étiquette de la cour. Des académies sont créées à Paris pour former les jeunes aristocrates étrangers. Les arts militaires, mais aussi la diplomatie et la musique, sont enseignés dans des institutions qui jouissent d'une renommée internationale.

Le rayonnement de la culture française continue avec la Révolution française de 1789, en exportant les idées de liberté, d'égalité et de fraternité, elle diffuse aussi les valeurs culturelles issues des Lumières dans les colonies et les nouvelles républiques émergentes. Des pays comme les États-Unis et l'Amérique latine sont influencés par la pensée française dans la création de leurs nouvelles institutions démocratiques. Dans La Nouvelle-France (Canada) : Les colons français apportent avec eux la langue, la religion et les traditions françaises, qui continuent d'influencer la culture québécoise et canadienne encore aujourd'hui. La gastronomie, l'architecture et les fêtes traditionnelles de ces régions portent l'empreinte de l'influence française.

Les Antilles françaises et l'Afrique : La France, avec son empire colonial, diffuse également sa culture, notamment à travers l'éducation et la religion. Les élites des colonies adoptent souvent des éléments de la culture métropolitaine, en particulier dans les domaines de l'éducation et de l'administration.

En conclusion, la France a exercé une influence majeure sur l'Europe et le monde, tant sur le plan intellectuel, artistique que culturel.

TD 2 : Extrait du chapitre 1.4 De l'esclavage « contrat social »

« Puisque aucun homme n'a une autorité naturelle sur son semblable, et puisque la force ne produit aucun droit, restent donc les conventions pour base de toute autorité légitime parmi les hommes. Si un particulier, dit Grotius, peut aliéner sa liberté et se rendre esclave d'un maître, pourquoi tout un peuple ne pourrait-il pas aliéner la sienne et se rendre sujet d'un roi ? Il y a là bien des mots équivoques qui auraient besoin d'explication ; mais tenons-nous-en à celui d'aliéner. Aliéner, c'est donner ou vendre. Or, un homme qui se fait esclave d'un autre ne se donne pas ; il se vend tout au moins pour sa subsistance : mais un peuple, pourquoi se vend-il ? Bien loin qu'un roi fournisse à ses sujets leur subsistance, il ne tire la sienne que d'eux ; et, selon Rabelais, un roi ne vit pas de peu. Les sujets donnent donc leur personne, à condition qu'on prendra aussi leur bien ? Je ne vois pas ce qu'il leur reste à conserver. On dira que le despote assure à ses sujets la tranquillité civile ; soit : mais qu'y gagnent-ils, si les guerres que son ambition leur attire, si son insatiable avidité, si les vexations de son ministère les désolent plus que ne feraient leurs dissensions ? Qu'y gagnent-ils, si cette tranquillité même est une de leurs misères ? On vit tranquille aussi dans les cachots : en est-ce assez pour s'y trouver bien ? Les Grecs enfermés dans l'ancre du Cyclope y vivaient tranquilles, en attendant que leur tour vînt d'être dévorés. Dire qu'un homme se donne gratuitement, c'est dire une chose absurde et inconcevable ; un tel acte est illégitime et nul, par cela seul que celui qui le fait n'est pas dans son bon sens. Dire la même chose de tout un peuple, c'est supposer un peuple de fous ; la folie ne fait pas droit. Quand chacun pourrait s'aliéner lui-même, il ne peut aliéner ses enfants ; ils naissent hommes et libres ; leur liberté leur appartient, nul n'a droit d'en disposer qu'eux. Avant qu'ils soient en âge de raison, le père peut, en leur nom, stipuler des conditions pour leur conservation, pour leur bien-être, mais non les donner irrévocablement et sans condition ; car un tel don est contraire aux fins de la nature, et passe les droits de la paternité. Il faudrait donc, pour qu'un gouvernement arbitraire fût légitime, qu'à chaque génération le peuple fût le maître de l'admettre ou de le rejeter : mais alors ce gouvernement ne serait plus arbitraire... »

Rousseau, Du Contrat Social, 1762, Ed. GF

-Analyser le texte en mettant en exergue la pensée critique de Rousseau.

II. BELGIQUE, LUXEMBOURG, SUISSE : DIVERSITE LINGUISTIQUE ET CULTURELLE

La carte française des territoires européens ne respecte que partiellement les limites nationales. Dans ce chapitre, nous exposerons ces extensions linguistiques du territoire français que forment la Belgique et la Suisse. Il s'agit de deux pays dans lesquels le français est la langue maternelle d'une partie des citoyens (sur une zone géographique précise) et simultanément une des langues officielles du pays. En collaboration avec la France, ils forment « le bloc francophone originel » (Dictionnaire général de la francophonie 1986:358). Nous examinerons également le Luxembourg, un pays germanophone et multilingue. Le français est non seulement une des langues officielles et prédominantes, mais pas la langue maternelle des populations autochtones.

II.1. La Belgique

La situation linguistique et administrative en Belgique est particulièrement complexe. D'après la constitution en vigueur, l'État se compose de trois Régions distinctes (qui se présentent comme des entités politiques) : la Flandre est unilingue néerlandophone, la Wallonie est unilingue francophone avec une minorité germanophone et Bruxelles-capitale est bilingue. Cependant, la Belgique fédérale accorde également un statut officiel à trois Communautés constituées en fonction de la langue maternelle des citoyens : le français, le néerlandais et l'allemand. Ces communautés ne correspondent que partiellement aux trois Régions respectives. Cette complexité réside principalement dans le fait que la constitution du pays ne découle pas d'un désir national et unitaire, mais plutôt de décisions prises par des entités internationales qui ont contrôlé le pays depuis les temps romains jusqu'à son obéissance en 1830.

Il y a également des changements de frontières associés aux conflits du XXe siècle (dans les territoires germanophones).

Bien qu'il n'y ait pas de recensement linguistique récent, on considère que la population (environ 10 millions d'individus) se distribue environ comme suit sur les trois langues officielles :

- Le néerlandais représente environ 60 %,
- Le français 40 %
- L'allemand 0,6%.

Chaque groupe linguistique réside sur une zone partageant des frontières avec un pays voisin qui parle la même langue : le sud de la France, l'est de l'Allemagne et le nord des Pays-Bas.

II.1.1. Historique

L'histoire contemporaine de la Belgique débute par son indépendance en 1830. Jusqu'à présent, le territoire qui correspond plus ou moins au pays en cours avait subi différents régimes. Initialement occupé par les Romains (la Gallia Belgica) jusqu'au Ve siècle, le nord de la nation est envahi par les Francs, établissant une première limite linguistique entre les parlers germaniques au nord et ceux romans au sud.

La future Belgique (dont la principauté de Liège ne fait pas partie) traverse ensuite des périodes de différentes dominations : de bourguignons (1381-1477), d'Espagne (1506-1713) et de l'autrichienne (1713-1795), avant de passer sous le contrôle de la France révolutionnaire de 1795 jusqu'à la défaite de Napoléon en 1815. Au bout du compte, la nation reste liée aux Pays-Bas jusqu'à sa libération en 1830.

La « révolution » de 1830 est une révolte bourgeoise ; ceux qui accèdent au pouvoir sont des bourgeois censitaires⁶ soit moins de 50 000 individus sur un total de 4 millions. Bien que le français, le néerlandais et l'allemand soient reconnus comme langues nationales, la décision de privilégier le français en tant que seule langue officielle est clairement prise par l'élite sociale francisée depuis le XVIIIe siècle. C'est de ce choix qu'émerge le conflit linguistique belge entre les Néerlandophones et les Francophones.

On ne peut pas qualifier cette situation d'« oppression linguistique délibérée »⁷. La langue de la classe supérieure, c'est-à-dire de la bourgeoisie qui parle français, se transforme tout naturellement la langue du pays. La langue de la nation, et de surcroît, elle jouit d'une grande notoriété internationale. Cependant, durant le XIXe siècle, la majorité flamande commence à considérer l'unilinguisme français comme une injustice, ce qui conduit à l'émergence **d'un mouvement flamand**⁸.

⁶ Qui versent la taxation nécessaire pour obtenir le droit de vote

⁷ LETON, André et MIROIR, André (1999) : *Les conflits communautaires en Belgique*. Paris, Presses Universitaires de France, p 23.

⁸ Ce mouvement est d'inspiration romantique ; la langue est considérée comme l'âme du peuple et une composante importante de l'identité nationale. Le mouvement sera nourri entre autre par des scandales judiciaires ; lors d'un procès en français en 1865, les accusés sont condamnés à mort sans comprendre un mot de la langue

Au fil du temps, le mouvement flamand commence à reconnaître la culture et la langue flamandes, ce qui se manifeste par une suite de lois linguistiques :

- 1873 : le néerlandais est instauré comme langage juridique en Flandre ;
- 1878 : il devient un langage administratif ;
- 1898 : il est reconnu comme une langue officielle en Flandre au côté du français.

Au cours des années 20 et 30, de nouvelles législations ont été adoptées, consolidant davantage la position du Néerlandais.

En Wallonie (francophone), l'émancipation de la langue dominée, mais majoritaire, se présente comme une menace. Les Wallons redoutent un développement vers un bilinguisme national imposé par la majorité flamande, préparant ainsi le terrain pour l'instauration du régime linguistique en 1932. Ce régime est fondateur de la situation linguistique contemporaine, celle du double unilinguisme : néerlandais au nord et français au sud (avec Bruxelles comme capitale bilingue). Dans sa « Lettre au Roi », Jules Destrée, un homme politique wallon, exprime dès 1912 ce déséquilibre entre la langue et la culture : « Sire, vous exercez le pouvoir sur deux peuples. » « En Belgique, on retrouve des Wallons et des Flamands, mais pas de Belges. ».

II.1.2. Littérature d'expression française en Belgique

Débutons par deux observations contradictoires. D'un côté, de nombreux auteurs belges francophones ont exercé en France (et se présentent fréquemment comme français), comme **Georges Simenon**, **Françoise Mallet-Joris** et plus récemment **Jean-Philippe Toussaint** et **Amélie Nothomb**. De l'autre côté, un grand nombre d'écrivains reconnus, identifiés comme des Belges, sont des Flamands qui, pour des motifs historiques, ont choisi le français comme langage d'expression et de création, comme **Maurice Maeterlinck**, **Emile Verhaeren** ou **Michel de Ghelderode**. Ainsi, pour un public international, ce sont principalement ces derniers qui symbolisent une identité belge, tandis que les premiers peuvent facilement pénétrer la littérature française sans nécessiter de profondeur identitaire particulière.

La question de la langue d'écriture illustre notamment ce problème identitaire. Selon le linguiste belge Jean-Marie Klinkenberg, la création littéraire en français est fortement

influencée par ce que les sociolinguistes désignent comme « **une insécurité linguistique** »⁹ : un sentiment d'infériorité vis-à-vis d'une norme supérieure; le français littéraire de France.

Deux attitudes contradictoires se manifestent chez les auteurs, caractérisant ainsi la littérature belge d'expression française. La première étape consiste à aspirer à un certain *purisme*. Effectivement, dans un contexte francophone, la Belgique est souvent considérée comme le pays *normatif*. Afin de résoudre le sentiment d'insécurité, il est impératif de respecter les normes. De plus, la Belgique est un pays marqué par des grammairiens (comme Maurice Grevisse, l'auteur du célèbre *Bon usage*), ces derniers encourageant souvent la « chasse aux belgicisms »¹⁰

Une autre stratégie est de surmonter l'insécurité en introduisant des archaïsmes, de l'argot, des aspects du langage courant et des influences du flamand (un style désigné comme *carnavalesque*). Il s'agit d'un problème rarement rencontré dans la francophonie, qui est plus localisé que celui de la Belgique (par exemple, au Québec ou en Afrique), c'est-à-dire le *déficit identitaire*. Selon Klinkenberg¹¹, bien qu'elle ait fondé une véritable « Nation flamande », la Belgique francophone rencontre des difficultés pour se caractériser : « C'est la Belgique moins la Flandre. » D'après le linguiste belge, un aspect important est qu'il n'y a pas d'adjectif pour désigner ce reste de la Belgique qui est officiellement désigné comme « La Communauté française de Belgique ».

Si *La Légende d'Ulenspiegel* (1868)¹² est reconnue comme l'œuvre fondatrice de la littérature belge (**Charles De Coster**, 1827-1879), et le symbolisme est considéré comme le premier

⁹KLINKENBERG, Jean-Marie (1993) : « *Insécurité linguistique et production littéraire* ». In *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, p 72-75.

¹⁰HANSE, Joseph (*et al.*) (1971) : *Chasse aux belgicisms*. Bruxelles, Office du bon langage/Fondation Charles Plisnier.

¹¹KLINKENBERG, Jean-Marie (1999) : Communication sans titre. In *Citoyenneté, nations, supranationalité* (dir. Bernard, B.-J.). Montréal, Fides, p 58.

¹²Écrite dans une langue truculente, inspirée de Rabelais, *La Légende d'Ulenspiegel* met en scène un personnage de farceur (Thyl Ulenspiegel) issu du folklore flamand. Né le même jour que Philippe II, empereur d'Espagne et des Pays-Bas, il est aussi joyeux et drôle que l'autre est sinistre et mortifère. Le joug espagnol asservit la Flandre et la Zélande. Ulenspiegel le subit dans sa chair lorsque son père, Claes, est brûlé comme hérétique et quand sa mère, Soetkin, meurt sous la torture pour avoir voulu sauvegarder la fortune de son fils. Il va alors incarner l'esprit frondeur et libre face à l'oppression exercée par Philippe II et le duc d'Albe. Dans toutes les villes de Flandre et de Zélande, Ulenspiegel sème la révolte : *Debout !* disent ceux

mouvement littéraire auquel des auteurs belges contribuent significativement. Créée à Liège en 1886, la revue Wallonie se transforme en un point de rencontre pour cette littérature contemporaine d'Europe. Les Français **Verlaine** et **Mallarmé** y participent, tout comme les Belges **Emile Verhaeren** (1855-1916), un poète prédominant dans la littérature belge de la fin du XIXe siècle. De plus, **Maurice Maeterlinck** (1862-1949), principalement poète et auteur de théâtre, dévoile le théâtre absurde des années 50.

Le surréalisme est une autre tendance majeure dans la littérature belge. Des auteurs qui refusent le conformisme littéraire et se rallient fréquemment à des mouvements politiques radicaux autour de magazines comme *Résurrection* et *Distances* (**Paul Nougé**, 1895-1967, **Fernand Dumont**, 1906-1945). Deux auteurs de théâtre se distinguent au cours de cette période : **Fernand Crommelynck** (1885-1970), célèbre pour son *Cocu magnifique* (1920), et **Michel de Ghelderode** (1898-1962), dont l'œuvre abondante – plus de 80 pièces – lui confère une notoriété internationale.

Les auteurs wallons et bruxellois sont de plus en plus prédominants dans la littérature post-guerre (alors que ceux d'origine flamande se tournent vers le néerlandais). Ainsi, de nombreux auteurs décident de se tourner vers une carrière différente, généralement à Paris. **Dominique Rolin** (1913), **Françoise Mallet-Joris** (1930), **Hubert Juin** (1926-1979) et **Marcel Moreau** (1933). De plus, **Marguerite Yourcenar** (1903-1987), issue d'une famille belge et d'un père français, finit par résider aux États-Unis. **Georges Simenon** (1903-1989), suite à sa jeunesse passée à Liège, se dirige vers Paris avant de s'installer ensuite en Suisse.

En réponse à ces départs fréquents, l'idée de la « belgitude », basée sur la « négritude » de Senghor, est introduite. Elle induit un sentiment d'appartenance à un petit pays possédant une histoire et une culture qui lui seraient intimes. Le romancier **Pierre Mertens** (1939) incarne ce mouvement, et des œuvres comme *Terre d'asile* (1978) et *Les éblouissements* (1987) le distinguent nettement en tant qu'auteur belge.

de Bruxelles ; debout ! disent ceux de Gand. Au terme d'aventures héroïques, accompagné du bon et honnête Lamme Goedzak, il libérera la Flandre. **Tiré de :**

<https://www.babelio.com/livres/De-Coster-La-legende-dUlenspiegel/133076>

Bien que de nombreux auteurs contemporains poursuivent leur carrière parisienne, la prise de conscience récente donne la possibilité à d'autres écrivains wallons et bruxellois d'exploiter et de mettre en avant leurs particularités.

II.2. Le Luxembourg

II.2.1. Histoire des langues

L'histoire des langues au Luxembourg reflète l'évolution politique et culturelle de ce petit pays, situé au carrefour des influences germaniques et romanes. Cette histoire complexe a conduit à l'émergence d'un trilinguisme unique : le luxembourgeois, l'allemand et le français sont aujourd'hui des langues officielles.

a) Les Origines et la Langue Luxembourgeoise (Moyen Âge)

Les racines linguistiques du Luxembourg remontent au Moyen Âge, quand le territoire faisait partie du Saint-Empire romain germanique. Le luxembourgeois, une langue germanique, est issu des dialectes franciques parlés dans la région. Ce dialecte, proche de l'allemand, s'est progressivement transformé en une langue distincte, en partie influencée par le français. À l'origine, le luxembourgeois était uniquement une langue orale, parlée par la population locale, tandis que l'allemand standard et le latin étaient utilisés dans les textes administratifs et religieux.

b) Influence Française et Période Napoléonienne (XVIIIe - XIXe siècles)

La langue française a commencé à influencer le Luxembourg au XVIIIe siècle, surtout après l'annexion du Luxembourg par la France durant la période napoléonienne (1795-1815). Sous le régime français, le français est imposé comme langue officielle pour l'administration, la justice et l'éducation. Cette période contribue à ancrer le français dans la société luxembourgeoise, même après le départ des Français.

Après la chute de Napoléon, le Luxembourg devient une possession personnelle du roi des Pays-Bas tout en étant membre de la Confédération germanique. Le pays conserve alors des liens forts avec l'Allemagne, et l'allemand reste une langue importante dans l'éducation et l'administration.

c) La Révolution industrielle et le Trilinguisme (Fin XIXe - Début XXe siècles)

À la fin du XIXe siècle, le Luxembourg connaît une transformation économique avec l'essor de l'industrie sidérurgique. Cette expansion industrielle attire de nombreux travailleurs immigrés, notamment des régions francophones voisines, renforçant l'usage du français. C'est dans ce contexte que le trilinguisme s'installe progressivement. Le luxembourgeois est largement parlé dans la vie quotidienne, tandis que l'allemand est utilisé pour la presse, l'éducation et les services religieux, et le français est privilégié dans l'administration, la justice et la législation.

d) Reconnaissance du Luxembourgeois et Constitution de 1984

Pendant la première moitié du XXe siècle, le Luxembourg développe un sentiment d'identité nationale plus affirmé, surtout après la Seconde Guerre mondiale. Le luxembourgeois, qui était jusque-là perçu comme un dialecte, est progressivement valorisé comme langue identitaire du pays.

En 1984, le luxembourgeois est officiellement reconnu comme langue nationale par la Constitution. Cette loi fait du Luxembourg un pays officiellement trilingue, avec le luxembourgeois comme langue nationale et l'allemand et le français comme langues administratives. Le luxembourgeois devient alors une langue d'enseignement dans les écoles, bien que l'allemand et le français restent essentiels dans le système éducatif.

e) Le Trilinguisme Actuel et les Défis Modernes

Aujourd'hui, le trilinguisme est ancré dans la vie quotidienne et les institutions luxembourgeoises. Le luxembourgeois est la langue de la communication informelle et de l'identité culturelle. L'allemand est utilisé dans la presse et comme langue d'instruction dans les premières années de l'école, tandis que le français est la langue principale dans l'administration, la législation et la justice.

Le pays fait face à des défis liés à ce trilinguisme complexe. L'immigration, notamment de travailleurs de France, de Belgique et d'Allemagne, contribue à la diversité linguistique mais entraîne aussi une demande croissante pour l'usage de l'anglais dans les affaires et dans certains services. Par ailleurs, la complexité du système scolaire trilingue peut poser des difficultés aux élèves, en particulier ceux issus de familles immigrées qui ne maîtrisent pas ces trois langues.

f) L'Évolution Future et le Rôle du Français

Le français reste aujourd'hui la langue dominante dans les secteurs législatif et administratif, mais la société luxembourgeoise s'adapte à un multilinguisme encore plus diversifié. Le luxembourgeois continue de se développer comme symbole national, et des efforts sont faits pour le promouvoir, notamment dans les médias et les services publics. Le trilinguisme luxembourgeois, bien que complexe, est un modèle de coexistence linguistique qui fait la particularité du pays.

II.2.2. La littérature d'expression française au Luxembourg

La littérature luxembourgeoise est le reflet d'une identité multiculturelle et multilingue, marquée par des influences germanophones, francophones et, plus récemment, anglophones. L'histoire littéraire du Luxembourg montre une évolution qui va des traditions populaires en langue luxembourgeoise à une scène littéraire moderne multilingue et reconnue à l'international.

a) Les Premiers Écrits et la Littérature Populaire (XVIIIe - XIXe siècles)

La littérature luxembourgeoise émerge d'abord à travers des traditions orales et populaires en luxembourgeois. Les premiers écrits littéraires sont souvent des poèmes, des chansons et des contes qui mettent en valeur la culture et le folklore local. Au XVIIIe siècle, l'influence de la littérature allemande est dominante, et le peu d'écrits qui existent sont principalement en allemand, alors perçu comme la langue de la culture et de l'éducation.

c) Développement du Luxembourgeois Littéraire (Fin XIXe siècle)

La fin du XIXe siècle marque un tournant avec un mouvement visant à promouvoir le luxembourgeois en tant que langue littéraire. Des auteurs comme **Michel Lentz** et **Michel Rodange**¹³ contribuent à la reconnaissance de cette langue par leurs œuvres. **Michel Lentz**¹⁴, connu comme le "poète national", écrit en luxembourgeois et célèbre l'identité luxembourgeoise dans ses poèmes. Son poème **Ons Heemecht**¹⁵ (Notre Patrie) est devenu l'hymne national.

¹³ Le Dictionnaire des auteurs luxembourgeois Tiré de <https://www.autorenlexikon.lu/online/www/menuHeader/home/FRE/index.html>

¹⁴ ibid

¹⁵ Ibid

Michel Rodange est l'un des écrivains les plus influents de cette époque avec son œuvre satirique **Renert** (Le Renard), inspirée de **Reineke Fuchs** de **Goethe**. **Renert**, écrit en luxembourgeois, est une fable qui critique les faiblesses humaines et explore les tensions sociales, et est aujourd'hui considéré comme un classique de la littérature luxembourgeoise.

d) L'influence Française et la Littérature Multilingue (XXe siècle)

Au XXe siècle, le Luxembourg continue de se diversifier linguistiquement. Le français prend une place importante, en particulier dans les cercles littéraires et intellectuels, et de nombreux écrivains luxembourgeois publient désormais en français. Ce multilinguisme enrichit la littérature luxembourgeoise, qui adopte un style hybride, combinant les influences culturelles françaises et allemandes.

Des auteurs comme **Batty Weber**, journaliste et écrivain prolifique, et **Anise Koltz**, poétesse et auteure de récits en français, illustrent cette richesse linguistique. Anise Koltz est particulièrement importante : après avoir écrit en allemand, elle passe au français après la Seconde Guerre mondiale et devient une voix puissante, abordant des thèmes universels tels que la guerre, la mort et la souffrance humaine.

e) La Seconde Guerre mondiale et la Reconquête Culturelle

La Seconde Guerre mondiale marque un traumatisme pour le Luxembourg, envahi par l'Allemagne nazie. Les écrits de cette période et de l'après-guerre reflètent un désir de réaffirmer l'identité nationale et de dénoncer les horreurs de la guerre. Le luxembourgeois devient un symbole de résistance et d'identité culturelle, renforçant son statut dans la littérature.

Dans les décennies suivantes, la littérature luxembourgeoise s'épanouit avec des œuvres introspectives et engagées, souvent marquées par un sentiment d'appartenance à une petite nation au cœur de l'Europe.

f) La Scène Contemporaine : Diversité et Reconnaissance Internationale (XXIe siècle)

Aujourd'hui, la littérature luxembourgeoise est marquée par une grande diversité linguistique et stylistique. Les écrivains publient en luxembourgeois, en français, en allemand, et parfois même en anglais, abordant des thèmes tels que l'immigration, l'identité multiculturelle, et les défis de la mondialisation.

Des auteurs comme **Guy Helminger** et **Jean Portante** apportent une reconnaissance internationale à la littérature luxembourgeoise. **Jean Portante**, qui écrit principalement en français, explore les thèmes de l'exil et de la mémoire, tandis que **Guy Helminger**, auteur de romans et de pièces de théâtre, écrit principalement en allemand et aborde des questions de modernité et de société.

g) La Littérature en Luxembourgeois et son Avenir

Le luxembourgeois, bien que moins utilisé en littérature par rapport au français et à l'allemand, connaît un regain d'intérêt grâce à des initiatives culturelles qui promeuvent cette langue. Des festivals, des prix littéraires et des traductions d'œuvres en luxembourgeois aident à maintenir cette langue vivante dans la littérature. La création littéraire en luxembourgeois reste un symbole fort de l'identité nationale, même si la plupart des écrivains contemporains optent pour une écriture multilingue pour atteindre un public plus large. Ainsi, la littérature luxembourgeoise représente une synthèse unique des influences germanophones et francophones, tout en affirmant une identité propre. Elle s'inscrit dans un modèle de trilinguisme qui reflète l'histoire et la diversité culturelle du Luxembourg, et elle continue de prospérer en explorant des thèmes universels avec une perspective luxembourgeoise distincte.

II.3. La Suisse

II.3.1. Historique

L'histoire de l'État suisse s'étend sur plusieurs siècles, depuis les alliances médiévales jusqu'à la formation d'une république fédérale moderne. Voici les grandes étapes qui ont marqué cette évolution.

a) Les Origines : Les Premières Alliances (1291 - XVe siècle)

L'origine de la Confédération suisse remonte à 1291, lorsque les représentants des cantons d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald ont formé une alliance pour assurer leur défense commune contre les Habsbourg. Cet acte, connu sous le nom de Pacte fédéral de 1291, est souvent considéré comme l'acte fondateur de la Suisse. Au cours des XIVe et XVe siècles, d'autres cantons rejoignent l'alliance, formant une confédération de villes et de cantons dotée d'une certaine autonomie.

b) Expansion et Renforcement de la Confédération (XVe - XVIe siècles)

Au XVe siècle, la Confédération suisse étend son influence et remporte plusieurs batailles contre les puissances européennes, notamment les Habsbourg. La victoire décisive à la bataille de Marignan en 1515 établit la neutralité de la Suisse dans les affaires européennes. Cette période marque également l'émergence de la Suisse comme une entité de plus en plus autonome et indépendante.

c) Les Guerres de Religion et la Division entre Cantons (XVIe siècle)

Au XVIe siècle, la Réforme protestante atteint la Suisse, entraînant des tensions entre cantons catholiques et protestants. Des figures comme Ulrich Zwingli à Zurich et Jean Calvin à Genève introduisent des idées réformées, divisant la Suisse entre cantons protestants et cantons catholiques. Ces divisions conduisent à des conflits internes, tels que les Guerres de Kappel, mais la Confédération reste unie malgré les différences religieuses.

d) Le Protectorat et l'Invasion Française (XVIIIe - début XIXe siècle)

La fin du XVIIIe siècle est marquée par les bouleversements provoqués par la Révolution française. En 1798, les troupes françaises envahissent la Suisse et imposent la création de la République helvétique, un État unitaire centralisé inspiré par les idées révolutionnaires. Ce régime, impopulaire et contraire à la tradition fédérale suisse, ne dure que jusqu'en 1803, année où Napoléon Bonaparte rétablit une certaine autonomie cantonale avec l'Acte de Médiation.

e) Le Pacte Fédéral et la Confédération Suisse (1815)

Après la chute de Napoléon, le Congrès de Vienne de 1815 reconnaît officiellement la neutralité de la Suisse et établit le Pacte fédéral, qui restaure l'indépendance des cantons tout en renforçant leur coopération. Ce pacte marque la création de la Confédération suisse et inclut de nouveaux cantons, portant le nombre total à 22.

f) La Guerre du Sonderbund et la Constitution fédérale (1847 – 1848)

Les tensions entre cantons catholiques conservateurs et cantons libéraux mènent à la guerre civile connue sous le nom de Guerre du Sonderbund en 1847. Les cantons libéraux l'emportent, et en 1848, une nouvelle constitution fédérale est adoptée, qui instaure un État fédéral moderne, avec un gouvernement central fort tout en respectant l'autonomie des cantons. Cette constitution marque la naissance officielle de la Suisse moderne.

g) Renforcement de l'État fédéral et Révisions constitutionnelles (1874 et 1999)

En 1874, une révision de la constitution accroît les pouvoirs de la Confédération, notamment en matière militaire et économique, tout en instaurant le droit d'initiative et de référendum populaire, qui devient un pilier de la démocratie suisse. Une nouvelle révision constitutionnelle est adoptée en 1999, clarifiant les droits et responsabilités entre le gouvernement fédéral et les cantons, tout en modernisant les institutions suisses.

h) Neutralité et Rôle international (XXe siècle)

Au cours des deux guerres mondiales, la Suisse maintient une stricte neutralité, ce qui renforce son image de pays pacifique et indépendant. Après la Seconde Guerre mondiale, elle devient un centre important pour les organisations internationales, avec Genève comme siège de la Croix-Rouge et de nombreuses agences des Nations unies. La neutralité suisse est un pilier de sa politique étrangère, même si le pays rejoint l'ONU en 2002, après un référendum populaire.

i) La Suisse dans l'Europe Moderne (XXIe siècle)

Bien que la Suisse ne fasse pas partie de l'Union européenne, elle entretient des relations étroites avec l'UE par des accords bilatéraux qui facilitent les échanges commerciaux et la mobilité. La Suisse a également développé un modèle de démocratie directe, où les citoyens peuvent influencer directement les lois et politiques par référendum et initiatives populaires. Aujourd'hui, la Suisse est un État fédéral stable et prospère, doté de 26 cantons, qui fonctionne sur des principes de neutralité, de démocratie directe et de respect de l'autonomie cantonale.

II.3.2. Le statut des langues en Suisse

Le statut des langues en Suisse est unique et repose sur un équilibre entre plusieurs langues nationales : l'allemand, le français, l'italien et le romanche. La diversité linguistique suisse est le reflet de son histoire et de sa structure fédérale, qui accorde une grande autonomie aux cantons. Le français, en particulier, joue un rôle important dans les régions francophones du pays, appelées la Suisse romande.

a) Les Langues Nationales et Officielles

La Constitution suisse reconnaît quatre langues nationales : l'allemand, le français, l'italien et le romanche. Cependant, seules les trois premières (allemand, français et italien) sont langues officielles de la Confédération, utilisées dans les administrations fédérales. Le romanche, bien que langue nationale, n'a pas le même statut et est employé dans les relations avec les personnes romanchophones seulement si elles en font la demande.

b) Répartition Géographique et Autonomie Cantonale

La Suisse est divisée en régions linguistiques qui correspondent aux cantons. L'allemand est la langue principale dans la majorité des cantons (environ 60% de la population), le français est parlé en Suisse romande (environ 20-23% de la population), l'italien est principalement utilisé dans le canton du Tessin et certaines vallées des Grisons (environ 8%), et le romanche est limité à certaines régions du canton des Grisons (moins de 1%), mais il n'a pas été possible « d'adopter une législation cantonale déterminant une aire propre au romanche ou d'autres mesures protectrices de cette langue menacée » (Rossinelli 1992:190). Les cantons ont une grande autonomie pour déterminer leur langue officielle, et la majorité d'entre eux sont unilingues. Ainsi, les cantons romands (Genève, Vaud, Neuchâtel et le Jura) sont exclusivement francophones. Certains cantons comme Fribourg et Berne sont bilingues, où l'allemand et le français partagent un statut officiel. La ville de Bienne, dans le canton de Berne, est un exemple d'administration bilingue où les services sont proposés en français et en allemand.

c) Le Statut de la Langue Française

En Suisse romande, le français est la langue de l'administration, de l'éducation, de la culture, et des médias. Il est utilisé à tous les niveaux d'enseignement et occupe une place importante dans la vie quotidienne des Romands. Les institutions fédérales suisses publient leurs documents officiels en allemand, en français et en italien, et les Romands ont le droit de communiquer avec les administrations fédérales en français.

La Suisse romande est aussi une région où la culture et la littérature francophones prospèrent. Le français de Suisse romande a quelques particularités lexicales et expressions locales, mais il est très proche du français standard. Cette proximité avec la France voisine a permis une continuité culturelle forte et fait de la Suisse romande un espace francophone à part entière dans le monde.

d) L'Équilibre Linguistique et la Cohésion Nationale

La Confédération suisse met en œuvre des politiques de promotion des langues nationales pour garantir l'égalité et l'intégration des différentes régions linguistiques. Cela inclut le financement de programmes éducatifs pour l'apprentissage des autres langues nationales, l'encouragement à la mobilité linguistique entre les cantons, et des médias publics plurilingues.

Le multilinguisme suisse est également ancré dans la diplomatie du pays et contribue à sa position comme centre de nombreuses organisations internationales, notamment à Genève. La coexistence pacifique des langues en Suisse est souvent perçue comme un modèle de tolérance et de respect des diversités culturelles.

e) Défis Contemporains et Évolution

Avec la mondialisation et l'influence croissante de l'anglais, un défi moderne pour la Suisse est de maintenir la préservation et l'usage de ses langues nationales. L'anglais est de plus en plus utilisé dans les milieux universitaires et professionnels, surtout dans les grandes villes, ce qui peut parfois concurrencer les langues nationales, notamment dans les interactions entre les différentes communautés linguistiques suisses.

En résumé, le statut de la langue française en Suisse est bien établi et protégé par des structures politiques et des pratiques culturelles qui garantissent son usage et sa promotion dans les régions romandes. Le français, comme les autres langues nationales, est un élément fondamental de l'identité suisse et contribue à l'équilibre et à la cohésion de la Confédération.

II.3.3. La littérature d'expression française en Suisse

La Suisse romande possède une tradition littéraire riche et unique qui reflète son identité francophone tout en intégrant des influences suisses et internationales. La littérature de cette région s'est développée en parallèle à celle de la France, mais elle se distingue par des thèmes et des préoccupations propres à l'histoire et à la géographie suisses.

La littérature suisse romande explore fréquemment des sujets liés à la nature, à la montagne et à l'isolement, des thèmes qui évoquent le cadre alpin et les paysages variés de la Suisse. Cette littérature accorde également une grande importance à l'individu et aux réflexions intérieures, souvent en lien avec des questions identitaires, étant donné la diversité linguistique et culturelle de la Suisse.

Au cours du XIXe siècle, des écrivains suisses comme **Juste Olivier** et **Rodolphe Töpffer** se sont fait connaître en Suisse et au-delà. Au XXe siècle, des figures littéraires telles que **Charles-Ferdinand Ramuz** et **Blaise Cendrars** ont apporté une reconnaissance internationale à la littérature suisse romande. Ramuz, par exemple, est célèbre pour ses romans qui mettent en scène la vie rurale et paysanne des Alpes suisses, en soulignant la lutte des habitants contre les éléments naturels. Son style lyrique et poétique lui confère une place importante dans la littérature francophone.

Par ailleurs, **Blaise Cendrars**, né en Suisse, est reconnu pour son style moderniste et sa vie cosmopolite. Sa carrière littéraire l'a amené à voyager à travers le monde, et ses œuvres reflètent un mélange d'influences internationales. Il est également célèbre pour son amitié avec d'autres grands artistes et écrivains du début du XXe siècle.

Aujourd'hui, la littérature suisse romande continue de se diversifier, explorant des thèmes contemporains comme l'immigration, la mondialisation et les défis identitaires au sein d'une Suisse moderne. Des écrivains contemporains tels que **Metin Arditi**, **Joël Dicker** et **Anne Cuneo** ont acquis une renommée internationale et contribuent à maintenir la vitalité de la scène littéraire suisse romande. Ces auteurs, chacun dans leur style propre, abordent des questions universelles et souvent complexes, tout en enracinant leurs récits dans un contexte suisse distinct.

Nous rappelons finalement que la Suisse romande peut se vanter d'une tradition universitaire d'une qualité exceptionnelle en sciences sociales et humaines. Les travaux de **Jean Piaget** (1896-1980) ont révolutionné la psychologie, les Cours de linguistique générale de **Ferdinand de Saussure** (1857-1913) ont profondément marqué non seulement la linguistique du XXe siècle, mais aussi des disciplines comme l'anthropologie, la philosophie et la psychanalyse, et « **l'Ecole de Genève** » occupe une place à part dans la critique littéraire grâce aux travaux de **Marcel Raymond**, **Jean Rousset** et **Jean Starobinski**.

Ainsi, la littérature suisse romande représente une part importante du patrimoine culturel suisse et enrichit la francophonie par sa perspective unique, nourrie à la fois par la culture suisse et par les spécificités de la région romande.

TD 3 : La littérature francophone européenne

Extrait de Charles-Ferdinand Ramuz, *La Grande Peur dans la montagne* (1926)

“On ne peut rien y voir d’en bas; on a seulement vu la montagne qui se dressait devant eux, qui leur barrait l’horizon, mais on ne sait pas ce qu’il y a derrière. Et c’est bien ce qui les a poussés, ils ont toujours voulu savoir, il fallait aller voir. On y est allé, donc; seulement, à mesure qu’on y allait, elle semblait toujours plus haute devant eux, plus sombre, plus dure aussi. À mesure qu’on avançait, elle se redressait davantage, elle grandissait; il leur semblait qu’elle leur en voulait, parce qu’ils la dérangeaient, et qu’ils lui demandaient quelque chose qu’elle ne voulait pas donner.”

« Là où il n'y a plus rien, là où il n'y a plus personne, là où il n'y a plus d'arbres, ni de buissons, ni même d'herbe, rien qui soit en vie, sauf quelques mousses rouges et jaunes qui font comme de la peinture sur la roche, à certaines places ; - et une pierre roulait, puis Joseph avance le pied, cherchant un appui sûr pour le tranchant de la semelle. Déjà, si on avait pu le voir, il n'aurait pas été plus gros qu'un point, vu du bas du glacier, puis il n'aurait plus été vu du tout, et il aurait été comme s'il n'était pas... On ne sait toujours pas où il va. C'était une levée de rocs noirs d'humidité et frangée de blanc dans le haut, et toujours personne. Personne ne semble être venu ici depuis le commencement de la terre et n'y avoir jamais rien dérangé, sauf qu'à présent un homme continuait d'écrire les preuves de son existence, comme quand on met des lettres l'une à côté de l'autre, pour une phrase, puis encore une phrase, dérangeant ainsi le premier la belle page blanche par ces traces qui se voyaient de loin. Où est-ce qu'il va ? De nouveau, on se demandait : "Où est-ce qu'il peut bien aller ?" car il ne semblait pas qu'il pût y avoir sur ce point aucun passage, pourtant Joseph allait toujours. Et, un instant après, en effet, on a compris ; il n'y a eu qu'à prolonger de l'œil la ligne déjà tracée par Joseph pour qu'on la vit venir se heurter à la partie d'en bas d'une sorte de long et étroit couloir rempli de neige, aboutissant dans le haut à une entaille carrée : une fenêtre, tout à fait une fenêtre par la forme, avec une vitre de ciel, et on l'appelle la Fenêtre du Chamois. C'était là-haut, entre deux dents, et le couloir qui y menait montait directement, mis debout avec sa blancheur contre la paroi, comme une échelle. Le Pas du Chamois, c'est le nom qu'il a, et en haut du pas est la Fenêtre du Chamois, qui est le nom qu'on lui donne ; qui est le nom qui lui a été donné par les

quelques-uns du moins qui s'y sont risqués, des chasseurs ; - et on tourne par là la chaîne sans trop de peine, ni de détours.

Ils mettent le fusil au travers de leur dos, car ils ont besoin de se servir des mains et des pieds ; ils ont un sac avec leurs provisions dedans, ils ont des jambières de cuir ; - maintenant c'est le tour de Joseph, mais lui sans sac, ni jambières, ni fusil ; en habits du dimanche, un bâton à la main. Ils ont un cornet pour s'appeler en cas de besoin, ils sont plusieurs ; - lui était seul, n'ayant pas de cornet, n'ayant personne à appeler, marchant dans la neige pâle et dans l'espèce d'ombre que l'arête d'ardoise portait en avant d'elle... »

1. Comment la montagne est-elle décrite ici ? Quels sentiments évoque-t-elle ?

2. Comment Ramuz utilise-t-il des éléments de la rhétorique pour rendre la montagne hostile ? Que révèle cette hostilité sur la relation des personnages avec leur environnement ?

Extrait d'Alice Rivaz, Comme le sable (1966)

“ [...] Elle aimait ces heures du matin où elle se retrouvait seule avec elle-même. Dans cette petite ville, entourée de montagnes silencieuses, elle se sentait enfermée et protégée tout à la fois. C'était comme si les montagnes formaient un mur autour d'elle, un mur infranchissable, mais qui la gardait aussi des menaces de l'extérieur. Dans cette solitude, elle trouvait une sorte de paix, une étrange consolation, même si parfois, ce même isolement pesait sur elle comme une chape lourde...”

«[...] Les autres s'y habituaient, pour la plupart, car elles semblaient se faire docilement à tant de choses dans cette vie de bureau, auxquelles elle-même ne s'habituerait probablement jamais : ainsi, par exemple, à rencontrer dans les rues de la ville des messieurs-collègues qui tournaient la tête pour ne pas vous saluer, alors qu'ils vous avaient dicté un rapport le matin même ou qui, s'ils condescendaient à s'apercevoir de votre présence, se contentaient alors d'une simple lueur intelligible de l'œil, d'un mouvement des lèvres, sans prendre la peine de lever leur chapeau, à moins que vous ne fussiez une femme mariée. Comme si, dans leur façon de concevoir l'échelle des valeurs sociales et humaines, une dactylographe mariée était légèrement d'un rang supérieur à une dactylographe qui ne l'était pas. C'étaient les mêmes

messieurs qui, dans les couloirs du bureau, passaient devant leurs collègues femmes sans s'excuser, ou leur lançaient les portes au visage... »

1. Quelle est la signification de ces montagnes qui pour la narratrice ? Comment ce mur naturel influence-t-il sa perception de la liberté et de l'enfermement ?

2. Comment ces extrait reflètent-ils une quête identitaire propre à la littérature suisse romande ?

LA FRANCOPHONIE NORD-AMERICAINE :CANADA, QUEBEC

I. HISTORIQUE

La présence de la langue française en Amérique du Nord remonte à l'arrivée des premiers explorateurs au XVI^e siècle. Cependant, ni la prise de possession du Canada par Jacques Cartier en 1534 ni la fondation de Québec par Samuel de Champlain en 1608 n'ont initié une véritable colonisation, les Français étant alors davantage intéressés par les métaux précieux et les routes commerciales vers l'Asie. Ils découvrent néanmoins une ressource de grande valeur en Amérique : la fourrure, qu'ils exploitent pendant plus d'un siècle, souvent en collaboration avec les peuples autochtones. Un réseau de commerce se développe, avec des explorateurs parcourant le continent et des forts et missions s'installant progressivement.

Néanmoins, l'histoire conduit l'Amérique du Nord vers une prédominance anglophone, notamment en raison d'une immigration anglaise massive contrastant avec le faible intérêt de la France pour une colonisation de peuplement. En 1750, la Nouvelle-France, bien que s'étendant jusqu'au golfe du Mexique, ne compte qu'environ 85 000 habitants, comparativement aux 1,5 million d'habitants des colonies anglaises sur un territoire vingt fois plus petit. Avec la fin de la guerre de Sept Ans, la France perd la majorité de ses possessions en Amérique du Nord. Le Québec passe sous contrôle britannique en 1763, alors que la Louisiane est cédée à l'Espagne en 1762. Les petites communautés francophones subsistant sur le continent s'intègrent progressivement dans un environnement anglophone, sauf au Canada, où la langue française demeure majoritaire dans certaines régions.

II. LE BILINGUISME AU CANADA

Après la colonisation initiale, la question linguistique au Canada n'a pas posé de problème particulier pendant plusieurs siècles : chaque communauté utilisait sa langue sans interférence majeure. Le français et l'anglais coexistaient en fonction des zones géographiques, et la langue française était principalement soutenue par l'Église catholique, qui jouait un rôle clé dans la préservation et la transmission de la langue.

Avec la création de la Confédération canadienne en 1867, la question linguistique devient un enjeu politique et administratif. Le texte constitutionnel formalise l'usage des deux langues, stipulant que le français et l'anglais doivent être utilisés dans les lois, les tribunaux et les débats parlementaires au niveau fédéral, ainsi qu'au Québec. Cependant, ce bilinguisme reste

limité : il ne concerne pas les services administratifs ni l'éducation, domaines laissés à la discrétion des provinces.

Au cours du XXe siècle, des réformes importantes sont adoptées pour consolider le bilinguisme canadien. La Loi sur les langues officielles de 1969 officialise cette dualité linguistique, et la Charte canadienne des droits et libertés de 1982 renforce les droits linguistiques, en particulier dans le domaine scolaire pour les minorités. Ces mesures visent à stabiliser la place du français au Canada, tout en répondant aux aspirations identitaires du Québec et aux besoins des minorités francophones ailleurs au pays.

Le renforcement du bilinguisme officiel au Canada dans la seconde moitié du XXe siècle a été en partie une réponse à la montée du nationalisme au Québec et à la pression des forces indépendantistes de la province. Cette politique de bilinguisme, mise en place par le premier ministre canadien Pierre Elliott Trudeau, lui-même Québécois, avait pour but de freiner les aspirations d'indépendance québécoises. Elle a bénéficié aux francophones hors Québec en renforçant leurs droits linguistiques, leur permettant notamment de communiquer en français avec les services gouvernementaux et d'accéder à une éducation en français dans certaines provinces, en fonction du nombre de francophones locaux.

III. LE QUEBEC

Le Québec est la seule province du Canada où le français est la langue officielle unique. Il représente le cœur de la francophonie en Amérique du Nord et demeure le seul territoire hors d'Europe où une population importante parle le français comme langue maternelle. La population francophone du Québec représente environ 82 %, tandis que les anglophones constituent environ 10 %, et les allophones, un groupe pour lequel ni le français ni l'anglais ne sont la langue maternelle, forment le reste.

Les politiques linguistiques québécoises visent à renforcer la place du français dans la société, surtout face à la concentration anglophone à Montréal, ville perçue comme bilingue. Les gouvernements québécois ont adopté des mesures législatives et administratives au cours des trente dernières années pour promouvoir le français et encourager son utilisation en tant que langue nationale des Québécois.

III.1. Historique

L'histoire du Québec commence en 1534 avec la prise de possession du territoire par Jacques Cartier au nom de François Ier. Cependant, la colonisation de peuplement n'a réellement commencé qu'au début du XVIIe siècle, avec la fondation de Québec par Samuel de Champlain en 1608 et de Montréal en 1642. Le développement s'est concentré dans la vallée du Saint-Laurent, où les terres étaient propices à l'agriculture, et cette région est devenue le noyau économique et démographique de la future province.

Sous la domination française, la population restait toutefois limitée en raison de l'isolement et des conditions difficiles. Entre 1608 et 1760, seulement 9 000 colons s'installent définitivement, encouragés par la politique de peuplement de Louis XIV visant à contrer l'expansion rapide des colonies anglaises au sud.

La Conquête britannique en 1760 marque un tournant décisif. Avec le traité de Paris de 1763, la France cède la Nouvelle-France à la Grande-Bretagne, qui transforme le territoire en Province of Québec. Les francophones, désormais minoritaires en Amérique du Nord et au Canada, restent largement majoritaires dans cette province, où ils représentent environ 88 % de la population en 1791. Leur forte natalité assure une croissance démographique malgré une faible immigration, ce qui entraîne, au XIXe siècle, une surpopulation des terres cultivables et provoque une importante émigration vers les États-Unis et d'autres provinces canadiennes.

III.2. La révolution tranquille

La Révolution tranquille au Québec, qui a débuté dans les années 1960, a été une période de profondes transformations sociales, politiques et économiques. Elle marque le passage d'une société traditionnelle, où l'Église catholique jouait un rôle central dans les domaines de la santé et de l'éducation, vers un État moderne et laïc. Ce mouvement est caractérisé par une réforme de l'éducation, la création de ministères et d'institutions publiques québécoises, ainsi qu'un développement important de la fonction publique pour accroître la souveraineté de la province sur des enjeux économiques et sociaux.

Comme il est égayé ci-dessous :

Cette transformation profonde de la société qui a lieu dans les années soixante, a été préparée pendant la période duplessiste par le mouvement syndical et toute une série de conflits ouvriers, ainsi que par une contestation intellectuelle et artistique qui dénonce la « grande noirceur » de la période duplessiste. Dans le monde universitaire, l'enseignement d'un groupe d'historiens, *l'Ecole de Montréal*, a une grande influence

sur la formation d'une nouvelle élite nationaliste. Michel Brunet, Guy Frégault et Maurice Séguin critiquent fortement le nationalisme traditionnel de survivance qui accepte l'infériorité économique et sociale des Canadiens-français en cherchant des récompenses dans la culture des ancêtres, dans la religion et dans l'agriculture. Ces historiens enseignent un nationalisme nouveau en soulignant que le Québec est en retard sur les autres sociétés occidentales, et que ce retard est dû à la Conquête britannique de 1760 et à l'infériorité politique dans laquelle a vécu le Canada français depuis cette date (Lamarre 1993).¹⁶

Sous l'impulsion de dirigeants comme Jean Lesage, le gouvernement québécois a entrepris la nationalisation de l'hydroélectricité, créant ainsi Hydro-Québec, une entreprise d'État emblématique du développement économique québécois. La Révolution tranquille a également alimenté un sentiment de fierté et de solidarité nationale, qui a contribué à renforcer le mouvement pour l'autonomie et, par la suite, l'indépendance du Québec.

Le Québec contemporain est marqué par une identité culturelle et linguistique forte, ainsi que par des institutions bien développées qui reflètent son caractère distinct au sein du Canada. Depuis les réformes de la Révolution tranquille, le Québec a consolidé sa place en tant que société modernisée, s'appuyant sur des valeurs de laïcité, de justice sociale et de solidarité. Son gouvernement exerce des compétences importantes dans des domaines tels que la santé, l'éducation, et le développement économique, tout en affirmant une autonomie culturelle.

La société québécoise actuelle est aussi marquée par la diversité, grâce à une immigration croissante, principalement dans la région de Montréal, qui contribue à enrichir le tissu culturel québécois tout en posant de nouveaux défis d'intégration et de cohésion.

III.3. Le problème de l'immigration au Québec

La question de l'immigration et son impact sur Montréal suscite des débats liés à l'intégration linguistique et culturelle des nouveaux arrivants. Montréal, en tant que métropole diversifiée et cosmopolite, attire une grande majorité des immigrants du Québec. Cela pose des enjeux particuliers en matière de cohésion sociale et de préservation de la langue française, notamment dans un contexte où certains immigrants adoptent davantage l'anglais que le français. Cette situation a engendré des discussions sur les politiques linguistiques et les moyens de renforcer l'intégration des immigrants dans la culture francophone québécoise, tout en respectant la diversité culturelle de la ville, le passage suivant explique cette situation :

¹⁶ John Kristian Sanaker, Karin Holter, Ingse Skattum, *La francophonie une introduction critique*, Unipub forlag Oslo Academic Press, 2006, p 69.

La plupart des régions québécoises sont très majoritairement francophones ; la question linguistique ne s'y est donc jamais vraiment posée. Le problème est en effet préoccupant surtout à Montréal et dans sa région ; pour comprendre la situation actuelle, il faut jeter un coup-d'oeil sur l'histoire de la ville.

Comme le reste du territoire québécois, Montréal est une ville conquise depuis 1760. Avec l'immigration résultant de la guerre d'indépendance aux Etats-Unis, ainsi qu'une immigration de masse des îles britanniques (surtout des Irlandais), la ville grandit très rapidement pour devenir le centre économique du Canada ; à partir de 1830, elle est une ville majoritairement anglophone qui le restera pendant 35 ans. Même aujourd'hui, où elle est la deuxième ville francophone du monde (après Paris), on peut sentir cette influence britannique, produit d'une longue dominance économique et sociale des Anglo-Montréalais.¹⁷

Le français québécois est une variété de la langue française qui s'est développée de manière unique en raison des influences historiques, culturelles et sociales propres au Québec. Ce français, utilisé dans la vie quotidienne par la majorité des Québécois, se distingue par son accent, son vocabulaire et certaines expressions idiomatiques spécifiques. Il a évolué à partir du français des premiers colons français venus s'établir en Nouvelle-France, et il a intégré au fil du temps des emprunts aux langues autochtones et à l'anglais, tout en conservant des tournures et des expressions issues du vieux français.

Le français québécois représente un marqueur identitaire fort pour les Québécois, soulignant leur particularité culturelle en Amérique du Nord.

Contrairement à la France, qui reste longtemps un pays linguistiquement hétérogène, où une minorité de la population parle français et une majorité pratique une des nombreuses langues régionales (jusqu'au XIXe siècle), le futur Québec devient rapidement un territoire francophone assez homogène.

La raison en est surtout que la grande majorité des immigrés des premières générations sont originaires des mêmes régions de l'ouest et du centre de la France (Poitou, Bretagne, Normandie, Ile de France) ; les premiers Canadiens ont donc pu, assez rapidement, adopter un parler commun¹⁸.

¹⁷ Ibid p 73-74

¹⁸ Ibid p 77

III.4. La littérature québécoise

La littérature québécoise est riche et variée, reflétant l'évolution sociale, culturelle et politique du Québec. Elle prend ses racines à l'époque de la Nouvelle-France et a longtemps été influencée par des thèmes religieux et patriotiques. À partir du XXe siècle, la littérature québécoise connaît un essor remarquable, marqué par des œuvres qui explorent l'identité québécoise, les enjeux sociaux et la quête d'autonomie culturelle.

Les écrivains québécois ont joué un rôle crucial dans la construction de l'identité nationale, surtout durant et après la Révolution tranquille. Des auteurs comme Michel Tremblay, Gabrielle Roy, et Anne Hébert ont contribué à faire connaître la culture québécoise à l'international, en abordant des thèmes universels à travers le prisme de la société québécoise. Elle continue de se diversifier, abordant des thématiques telles que l'immigration, la diversité culturelle, les enjeux de genre et la crise climatique. Cette littérature exprime des préoccupations modernes tout en restant ancrée dans la réalité québécoise, faisant écho aux transformations sociales et aux défis auxquels le Québec est confronté.

Les écrivains québécois contemporains, explorent souvent des perspectives nouvelles, donnant voix à des personnages issus de communautés variées et interrogeant les notions d'identité et d'appartenance. Grâce à des styles variés et à une richesse narrative, la littérature québécoise continue d'avoir un impact significatif, aussi bien au Québec qu'à l'international, contribuant à enrichir la culture littéraire francophone dans son ensemble.

En y intégrant des perspectives uniques issues de son histoire, de sa culture et de son environnement nord-américain. Elle introduit des thèmes et des sensibilités distinctes, telles que la relation complexe entre langue française et identité dans un monde majoritairement anglophone, les dynamiques culturelles liées à l'immigration, et la mémoire collective marquée par la colonisation et la quête d'autonomie.

Sur le plan stylistique, la littérature québécoise apporte des expressions idiomatiques, un vocabulaire et des accents distinctifs qui célèbrent la diversité linguistique au sein de la francophonie. Des écrivains québécois contribuent également à une vision de la francophonie **inclusive**¹⁹, abordant des expériences multiculturelles qui enrichissent les voix francophones en mettant en avant des parcours de diaspora et d'identité hybride.

¹⁹ Une vision de la francophonie inclusive signifie une conception de la francophonie qui valorise et intègre la diversité des cultures, des identités et des histoires des pays et régions francophones. Au lieu de considérer la francophonie comme une extension de la culture française métropolitaine, cette approche inclusive reconnaît et célèbre les contributions uniques des communautés francophones du monde entier, qu'elles soient en Afrique, en

La littérature québécoise apporte ainsi une richesse narrative et linguistique qui élargit la francophonie, en offrant une pluralité de regards et en permettant une ouverture vers de nouveaux imaginaires, propres à sa réalité nord-américaine et son multiculturalisme.

IV. L'ACADIE

IV.1. Historique

En Acadie, la population de langue maternelle française représente une minorité dans les provinces maritimes canadiennes, comprenant l'Île-du-Prince-Édouard (environ 4 %, soit moins de 6 000 personnes), la Nouvelle-Écosse (environ 4 %, soit environ 35 000 personnes) et le Nouveau-Brunswick, où les francophones sont plus nombreux, représentant environ 32 %, soit quelque 240 000 personnes. Le terme « Acadiens » désigne ces communautés francophones des provinces maritimes, valorisant leur histoire et leur identité distinctes. Les premiers colons acadiens se sont installés en Acadie au XVII^e siècle sous l'égide de Samuel de Champlain. Cette région a fait l'objet de luttes constantes entre la France et l'Angleterre, et est passée définitivement sous domination britannique en 1713 avec le traité d'Utrecht.

La culture acadienne s'est forgée autour de la résistance face aux défis de l'assimilation. En Nouvelle-Écosse, malgré l'existence d'écoles et d'une petite université francophone, l'assimilation progresse, notamment en raison des mariages linguistiquement mixtes et de la prévalence de l'anglais dans la majorité de la population. Au Nouveau-Brunswick, où les francophones sont concentrés et bénéficient du statut bilingue officiel de la province, la communauté acadienne a pu mieux résister à l'assimilation linguistique

IV.2. Le statut du français en Acadie

Le français acadien est une variété de français parlée principalement dans les provinces maritimes canadiennes, notamment au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard. Cette variante linguistique a des caractéristiques distinctes, héritées de l'époque de la colonisation française en Acadie au XVII^e siècle, avec des influences du vieux français, des langues autochtones et, plus récemment, de l'anglais. Le français acadien est un

Amérique, en Asie ou en Europe. Dans cette perspective, toutes les variétés du français sont respectées, et les expériences de chacun — y compris celles des diasporas, des communautés autochtones, et des immigrants — sont reconnues comme faisant partie intégrante de la francophonie. Cela permet une pluralité d'expressions et de réalités qui enrichissent l'ensemble du monde francophone, renforçant les liens tout en respectant les spécificités de chaque culture.

symbole fort de l'identité culturelle acadienne et un élément central de la résistance culturelle face à l'assimilation dans un environnement majoritairement anglophone, d'ailleurs :

« En 1963, l'Université de Moncton est créée et en 1969, le français devient, avec l'anglais, langue officielle du Canada et du Nouveau-Brunswick. Émanant en grande partie de l'institution nouvellement créée, le savoir « savant » se développe alors dans tous les domaines et particulièrement dans la sphère des sciences humaines et sociales; les études sur la langue en Acadie et ses locuteurs se dotent d'une légitimité toute particulière »²⁰

Il comporte des particularités phonétiques, lexicales et grammaticales qui le différencient du français québécois et des autres variantes du français, offrant ainsi une richesse et une diversité au sein de la francophonie canadienne.

Le français acadien se distingue par son vocabulaire, ses expressions et sa prononciation uniques. Voici quelques exemples caractéristiques :

a. Vocabulaire et expressions :

- "Pogne-moi un graphe" : signifie "Donne-moi un coup de main" (utilisation de "graphe" pour "main").

- "Astheure" : utilisé pour "maintenant" (vient de l'ancien français "à cette heure").

- "Marrer" : signifie "faire rire" (vient de l'ancien français "esmarrer").

- "J'ai la flye" : veut dire "Je suis fatigué(e)" ("flye" vient de l'anglais "fly" et se réfère à la fatigue).

b. Particularités phonétiques :

En français acadien, les voyelles peuvent être prononcées de manière différente. Par exemple, le "i" peut se prononcer comme un "é" dans certains mots.

Le son "r" est parfois roulé, ressemblant davantage à celui des régions rurales de France.

c. Grammaire :

Les Acadiens utilisent parfois des structures grammaticales anciennes, comme le "point" à la place de "pas" pour la négation : "Je veux point y aller" pour dire "Je ne veux pas y aller".

L'usage des pronoms est aussi particulier, avec des tournures comme "eux-autres" pour dire "eux".

²⁰ Boudreau, Annette, *Le français en milieu minoritaire : défis et enjeux. La situation du français en Acadie du Nouveau-Brunswick*, Minorités linguistiques et société, 2014, p 02, <https://id.erudit.org/iderudit/1024690ar>

Ces exemples montrent comment le français acadien a su préserver des éléments anciens tout en intégrant des influences locales et anglaises, formant ainsi une langue unique et riche en expressions typiques de la culture acadienne.

IV.3. La littérature d'expression française en Acadie

La littérature acadienne est un pilier de la culture acadienne, reflétant les luttes, les résiliences et l'identité d'un peuple marqué par l'histoire, notamment par la déportation de 1755. Elle s'est développée au XXe siècle, abordant des thèmes comme l'attachement à la terre, la survie culturelle et linguistique, et les défis de l'assimilation dans un environnement anglophone. Parmi les auteurs acadiens emblématiques, on retrouve Antonine Maillet, dont le roman *Pélagie-la-Charrette* a remporté le prix Goncourt en 1979 et est devenu un symbole de la résilience acadienne. Elle met en lumière la force des Acadiens à travers des personnages attachants et des récits qui valorisent la culture et la langue acadiennes. Aujourd'hui, la littérature acadienne continue de se diversifier, explorant des perspectives contemporaines tout en célébrant l'héritage et l'identité acadienne. Elle est une voix essentielle dans la littérature francophone, contribuant à enrichir et à diversifier la culture littéraire canadienne et francophone.

La littérature acadienne explore un éventail large de thèmes, souvent ancrés dans la dualité entre préservation de l'identité culturelle et ouverture au monde moderne. Cette littérature aborde les luttes identitaires des Acadiens, la mémoire collective, et le poids historique de la déportation, tout en exprimant des préoccupations actuelles comme la migration, l'appartenance, et les défis socioculturels dans une société majoritairement anglophone. Au-delà d'Antonine Maillet, d'autres voix acadiennes ont aussi marqué cette littérature. Herménégil de Chiasson, poète, dramaturge et artiste visuel, met en scène des thèmes de quotidienneté, d'isolement et de survie culturelle, souvent dans un style empreint de réalisme poétique. Gérald Leblanc est connu pour sa poésie vibrante, influencée par la culture pop et un sens de la rébellion identitaire, alors que France Daigle explore des sujets d'introspection, de quête de soi, et de multiculturalisme à travers des romans où le français acadien tient une place particulière.

Cette littérature est également un moyen de résistance culturelle, contribuant à transmettre et faire perdurer les traditions, la langue et les récits propres à l'Acadie. Grâce à ces auteurs, la littérature acadienne est reconnue comme un courant littéraire distinct au sein de la

francophonie, enrichissant le paysage culturel avec des perspectives uniques sur l'identité, la langue et la mémoire.

V. L'ONTARIO

V.1. Historique²¹

L'Ontario, à l'origine peuplé par des Premières Nations, a vu l'arrivée des explorateurs et commerçants de fourrures français au XVIIe siècle. Samuel de Champlain, au début des années 1600, a exploré les rivières et les Grands Lacs, établissant des liens commerciaux avec les peuples autochtones. Cependant, le territoire est progressivement passé sous influence britannique au XVIIIe siècle.

Après la Conquête de 1760 et le traité de Paris de 1763, la France cède ses possessions en Amérique du Nord à la Grande-Bretagne, et l'Ontario devient officiellement britannique. Avec l'arrivée des Loyalistes de l'Empire-Uni (colons restés fidèles à la Couronne britannique durant la guerre d'indépendance américaine), la population anglophone a considérablement augmenté, renforçant la culture britannique dans la région. En 1791, l'Acte constitutionnel divise le Canada en deux : le Haut-Canada (Ontario) et le Bas-Canada (Québec), l'Ontario devenant majoritairement anglophone tandis que le Québec reste principalement francophone. En 1867, l'Ontario devient une province fondatrice du Canada dans la Confédération, marquant le début de son développement en tant que centre industriel et économique majeur du pays.

V.2. La situation du français en Ontario

La situation actuelle des francophones en Ontario est marquée par des efforts pour préserver et promouvoir la langue française dans un environnement majoritairement anglophone. L'Ontario est la province canadienne comptant le plus grand nombre de francophones après le Québec, avec environ 622 000 personnes ayant le français comme langue maternelle. Ces communautés sont principalement concentrées dans l'Est et le Nord-Est de l'Ontario. La province reconnaît le français comme langue officielle dans certains services publics, grâce à la Loi sur les services en français de 1986, qui garantit l'accès aux services gouvernementaux en français dans des régions désignées. Cependant, les communautés francophones font face à des défis constants pour maintenir un accès équitable à l'éducation,

²¹ Bibliothèque des Amériques <https://www.bibliothequedesameriques.com/selections/selection-decouverte/ontario-francais> consulté le 04/09/2024.

aux soins de santé, et aux services sociaux en français. Des institutions telles que les conseils scolaires francophones et des établissements comme l'Université de l'Ontario français visent à renforcer la vitalité de la langue française et à soutenir l'épanouissement culturel de la communauté francophone.

Malgré ces initiatives, les francophones de l'Ontario sont confrontés à des pressions d'assimilation linguistique, et la communauté continue de revendiquer des ressources et un soutien accrus pour préserver la langue et la culture francophones dans la province.

En Ontario, la communauté francophone continue de défendre et d'élargir ses droits dans plusieurs secteurs essentiels, notamment en éducation, en justice et dans les médias. La province dispose de réseaux d'écoles élémentaires et secondaires francophones qui jouent un rôle clé dans la transmission de la langue et de la culture, bien que ces écoles fassent souvent face à des limitations de ressources. Les collèges et universités francophones, comme l'Université de l'Ontario français récemment établie, représentent des avancées importantes, même si leur financement et leur accès restent des sujets de préoccupation. Les médias francophones en Ontario, bien qu'en nombre limité, contribuent également au maintien de la culture. Radio-Canada et les journaux locaux francophones fournissent des plateformes pour l'expression des enjeux francophones, mais ces médias sont souvent confrontés à des contraintes économiques.

La communauté francophone s'appuie également sur divers organismes et associations qui militent pour les droits linguistiques et l'accès à des services de qualité en français. Par exemple, l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) joue un rôle central dans les revendications et la protection des droits des francophones, tout en favorisant une solidarité communautaire.

En dépit de ces efforts, l'assimilation reste un défi. Les francophones de l'Ontario continuent de lutter pour des protections et des soutiens accrus face aux pressions d'une majorité anglophone. La communauté plaide pour un financement durable et un élargissement des services, afin de permettre aux francophones de vivre pleinement en français au sein d'une province où l'anglais domine largement.

V.3. La littérature d'expression française en Ontario

La littérature francophone de l'Ontario est un reflet de l'expérience unique des francophones vivant en milieu majoritairement anglophone. Elle explore des thèmes tels que la dualité linguistique, l'identité, la résilience et l'héritage culturel. Les écrivains franco-ontariens expriment souvent la quête d'appartenance et les défis de l'assimilation, tout en célébrant la richesse de leur langue et culture.

Des auteurs comme Jean Marc Dalpé, dramaturge et poète, abordent des questions d'identité et d'appartenance, en s'inspirant de la réalité franco-ontarienne. Daniel Poliquin, romancier, explore également les rapports entre francophones et anglophones en Ontario, offrant des récits marqués par l'humour et l'ironie. Les œuvres de ces auteurs contribuent à enrichir la littérature francophone canadienne, en apportant des perspectives régionales et en explorant les complexités de la vie en Ontario.

Aujourd'hui, la littérature franco-ontarienne gagne en reconnaissance et en influence. Grâce à des festivals littéraires, des maisons d'édition locales, et des initiatives culturelles, cette littérature continue de croître, soutenant les voix des francophones de l'Ontario et renforçant leur présence dans la francophonie canadienne.

VI. LES PROVINCES DE L'OUEST

VI.1. Historique

L'histoire des francophones dans les provinces de l'Ouest canadien (Alberta, Saskatchewan, Manitoba et Colombie-Britannique) remonte aux explorateurs et commerçants de fourrures français du XVIIe siècle. Les explorateurs, tels que Pierre Gaultier de Varennes et de La Vérendrye, ont ouvert des routes commerciales à travers ces territoires, favorisant les premiers contacts avec les peuples autochtones.

Au XIXe siècle, l'Ouest voit l'arrivée de missionnaires catholiques, comme le père Albert Lacombe, qui fondent des écoles et des églises pour les colons et les peuples autochtones. Après la création du Manitoba en 1870, le gouvernement canadien encourage l'immigration européenne dans l'Ouest, ce qui attire des francophones, mais aussi une majorité de colons anglophones.

Les francophones luttent pour préserver leurs droits linguistiques et religieux, notamment lors de la création des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan en 1905. Au fil des décennies, des communautés francophones s'établissent dans des régions comme Saint-Boniface au

Manitoba, où elles jouent un rôle important dans la culture et la politique locales. Cependant, avec les politiques d'assimilation et l'augmentation de la population anglophone, les droits des francophones sont limités dans l'Ouest. Malgré les défis, les communautés francophones des provinces de l'Ouest continuent de promouvoir leur langue et leur culture, en mettant en place des institutions francophones et en se mobilisant pour obtenir des services en français.

VI.2. Le statut du français

La situation actuelle des francophones dans les provinces de l'Ouest canadien (Manitoba, Alberta, Saskatchewan, Colombie-Britannique) se caractérise par des efforts pour préserver et revitaliser la langue française dans un contexte largement anglophone. Bien que les francophones représentent une minorité, ils bénéficient de soutiens législatifs et d'institutions francophones dans certaines provinces, notamment le Manitoba, où le français possède un statut officiel aux côtés de l'anglais.

Des écoles francophones et des programmes d'immersion en français jouent un rôle crucial dans la transmission de la langue aux jeunes générations. De plus, des associations et des conseils scolaires francophones travaillent à garantir l'accès à l'éducation en français et à promouvoir la culture francophone à travers des événements et des activités culturelles. En Alberta et en Colombie-Britannique, l'immigration francophone, en provenance de pays francophones d'Afrique et d'Europe, contribue à diversifier et à renforcer la communauté francophone locale. Cette immigration aide également à dynamiser l'usage du français dans ces régions, bien que les défis liés à l'assimilation et à l'accès limité aux services en français persistent.

Les communautés francophones de l'Ouest continuent de revendiquer un soutien accru pour les services en français, notamment en santé et en justice. Des organismes tels que la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique et l'Association canadienne-française de l'Alberta soutiennent ces efforts, tout en collaborant avec le gouvernement pour améliorer la visibilité et l'inclusion des francophones dans la vie publique de l'Ouest canadien.

VII. LES ETATS-UNIS

La francophonie aux États-Unis est marquée par une histoire de diversité régionale et culturelle, liée aux différentes vagues d'immigration et d'influence francophone. Les premières présences françaises remontent au XVI^e siècle avec l'exploration de territoires comme la Louisiane, le Maine, et le Midwest, où les Français ont établi des colonies et des relations commerciales avec les peuples autochtones.

En Louisiane, une communauté francophone unique a émergé, influencée par les colons français, les Acadiens déportés du Canada, et les créoles, créant une culture franco-louisianaise distincte, avec son propre dialecte, le français louisianais. Cette communauté a maintenu la langue française à travers les générations, bien que l'anglais soit devenu prédominant.

De plus, des communautés francophones subsistent dans le Maine et en Nouvelle-Angleterre, notamment parmi les descendants des Canadiens français qui ont immigré pour travailler dans l'industrie manufacturière au XIX^e siècle. Aujourd'hui, bien que l'assimilation à la culture anglophone soit forte, des efforts sont faits pour revitaliser le français dans ces régions, avec des associations culturelles et des programmes d'immersion linguistique.

En général, la francophonie aux États-Unis est une minorité en déclin, mais elle conserve des enclaves où la langue et la culture françaises restent vivantes, soutenues par des initiatives éducatives, culturelles, et communautaires.

VIII. LA NOUVELLE-ANGLETERRE

La francophonie en Nouvelle-Angleterre est profondément influencée par l'immigration de Canadiens français au XIX^e siècle, venus travailler dans les usines textiles et les manufactures de la région. Ces immigrants se sont installés dans des États comme le Maine, le New Hampshire, le Vermont, le Massachusetts, et le Rhode Island, formant des communautés francophones fortes qui ont maintenu la langue et la culture françaises. Bien que l'anglais soit devenu dominant au fil des générations, la culture franco-américaine persiste grâce à des festivals, des institutions et des associations culturelles. Le Maine, par exemple, compte une des plus fortes concentrations de Franco-Américains, avec des villes comme Lewiston et Madawaska où la culture française est encore célébrée. Des programmes scolaires et universitaires, comme ceux du Franco-American Centre du New Hampshire et de l'Université du Maine, promeuvent l'enseignement du français et l'étude de l'héritage franco-américain.

Des événements annuels, comme le Festival Acadien au Maine, permettent de raviver l'intérêt pour les traditions, la musique, et la cuisine franco-américaines. Malgré les pressions d'assimilation, cette communauté continue de contribuer à la francophonie en Amérique du Nord, en maintenant des liens avec la culture française et en valorisant l'héritage franco-américain.

XI. LA LOUISIANE

La Louisiane est l'une des régions des États-Unis où la culture francophone est la plus vivante, grâce à un héritage complexe mêlant influences françaises, acadiennes, et créoles. Colonisée par les Français au début du XVIIIe siècle, la Louisiane a attiré des colons et plus tard, au milieu du XVIIIe siècle, des Acadiens expulsés du Canada, connus sous le nom de Cadiens ou Cajuns. Ces groupes ont contribué à créer une culture unique, caractérisée par une langue et des traditions distinctes.

Le français louisianais, incluant le français cadien et le créole louisianais, est encore parlé dans certaines communautés rurales et fait l'objet de programmes de revitalisation soutenus par des institutions comme le Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL). Ce conseil œuvre pour promouvoir l'éducation en français et soutenir la culture francophone locale.

Aujourd'hui, la musique, la cuisine (comme le gumbo et le jambalaya), et les festivals (notamment le Festival International de Louisiane) témoignent de la richesse de la culture franco-louisianaise. Cependant, le français est menacé en Louisiane, la majorité de la population parlant désormais anglais. Des efforts constants sont faits pour préserver cette langue et transmettre les traditions aux nouvelles générations.

TD 4 : La littérature québécoise

Analyser l'extrait ci-dessous en soulignant les caractéristiques de l'écriture québécoise.

« [...] On entend un claquement de fouet dans l'air sonore. Il est cinq heures du matin. À l'autre bout de Sorel, un homme relève le col de son manteau d'habitant. Ajuste sa ceinture de laine autour de ses reins. S'installe dans un sleigh américain, monté sur de hauts patins. Il parle à mi-voix. Comme celui qui est seul au monde. Il dit qu'il sait maintenant à quoi il sert. Ceci est une affaire d'homme à régler entre hommes. Le temps des sorcières est révolu. Leurs poisons, leurs charmes et leurs chaudrons de fer sont relégués parmi les berceuses et les langes. Malfaisante Elisabeth, tu l'auras voulu.

Noir sur blanc. Barbe, cheveux, yeux, cœur (ah! surtout le cœur), noir, noir, noir, le cheval et le traîneau. Et la neige blanche, aveuglante, sous tes pas, jusqu'au bout du chemin. De tous les chemins. Là où l'horizon bascule sur le vide. Tuer un homme à la limite de ce vide. Se maintenir en équilibre au bord du gouffre. le temps nécessaire pour ajuster son arme et tirer. Un gallon de sang, environ, pas beaucoup plus, à verser. Tu es médecin et connais ces choses. Ta familiarité avec la naissance et la mort n'a de comparable que celle des très vieilles femmes de campagne. Couseuses éternelles de langes et de linceuls. Cinq heures du matin. Tu laisses tinter joyeusement les grelots au col de ton cheval. Tout comme si tu les avais toi-même autour du coup, ces clochettes exubérantes. Personne, à part toi, ne pourrait supporter l'incroyable légèreté de ton âme, ce matin... »

« [...] Bientôt je serai libre à nouveau. Redevenir veuve. je voudrais déjà être couverte de crêpe fin et de voiles de qualité. Le noir bon marché ça verdit facilement. Essuyer mes yeux secs, flâner dans une ville inconnue, immense, sans fin, pleine d'hommes. Toutes voiles battantes. Sur la haute mer. La grande ville est comme la mer hautaine et folle. Partir, à la recherche de l'unique douceur de mon cœur. Amour perdu. Toute cette marmaille à porter et à mettre au monde, à élever au sein, à sevrer. Occupation de mes jours et de mes nuits. Cela me tue et me fait vivre tout à la fois. Je suis occupée à plein temps. Onze maternités en vingt-deux ans. Terre aveugle, tant de sang et de lait, de placenta en galettes brisées. Pauvre Elisabeth, prodigue Elisabeth. Mon petit Nicolas, fils unique de l'amour. le sacrifice célébré

sur la neige. Dans l'anse de Kamouraska gelée comme un champ sec et poudreux. L'amour meurtrier. L'amour infâme. L'amour funeste. Amour. Amour. Unique vie de ce monde. La folie de l'amour. "Je vous en prie dites-moi l'état de votre santé et celle du pauvre petit enfant". Sa dernière lettre interceptée par les juges... »

« [...] Dehors, l'immensité de la neige, à perte de vue. Cette espèce de vapeur blanche, épaisse, s'élevant des champs, de la route, du fleuve, de partout où le vent peut soulever la neige en rafales. La poudrierie efface les pistes et les routes. La pensée de l'anse de Kamouraska, en vrille dans ma tête. La vibration de cette pensée faisant son chemin dans ma tête. La résistance de mes os... »

Anne Hébert : Kamouraska, 1970

LA FRANCOPHONIE DE L'OCEAN INDIEN : MADAGASCAR, MAURICE, LA REUNION, ARCHIPELS (SEYCHELLES, COMORES, MAYOTTE)

La francophonie de l'océan Indien est une composante significative de l'espace francophone mondial. Elle englobe plusieurs îles et archipels dispersés dans l'océan Indien occidental : Madagascar, l'île Maurice, La Réunion, et les archipels des Comores, des Seychelles et de Mayotte. Ces territoires partagent une histoire commune marquée par la colonisation française et d'autres influences européennes, ainsi qu'un héritage linguistique et culturel qui valorise l'usage du français, même s'il coexiste avec des langues locales variées.

I. CONTEXTE HISTORIQUE

L'histoire de la francophonie dans cette région est intrinsèquement liée à la période coloniale. À partir du XVII^e siècle, les puissances européennes, notamment la France, ont établi leur domination dans ces îles, créant des comptoirs commerciaux et des colonies. Cette influence a durablement inscrit le français dans les structures administratives, éducatives et culturelles locales. Cependant, chaque territoire a développé une relation unique avec la langue et la culture françaises, en fonction de son histoire, de sa démographie et de ses dynamiques politiques.

I.1. Les acteurs principaux

a) Madagascar

Plus grande île de la région, Madagascar a été une colonie française de 1896 à 1960. Aujourd'hui, le français est une des langues officielles aux côtés du malgache, utilisé dans l'administration et l'éducation. Toutefois, il reste principalement une langue d'élite, parlée par une minorité, mais essentielle pour les relations internationales et la modernisation.

b) La Réunion

Département français d'outre-mer, La Réunion est un territoire où le français est la langue principale, enseignée et utilisée dans toutes les sphères publiques. Néanmoins, le créole réunionnais occupe une place importante dans la culture et la vie quotidienne, témoignant de la richesse linguistique et culturelle de l'île.

c) Île Maurice

Bien que l'île Maurice ait obtenu son indépendance en 1968, le français conserve un rôle crucial, notamment dans les médias, l'éducation et les affaires. Le créole mauricien est

majoritaire dans la vie quotidienne, mais le bilinguisme français-anglais est commun, renforçant la place du français dans ce contexte multiculturel.

d) Les Seychelles

Aux Seychelles, le français, le créole seychellois et l'anglais coexistent. Bien que le créole domine dans la vie quotidienne, le français est une langue importante pour l'éducation, la culture et les relations internationales.

e) Comores et Mayotte

Aux Comores, bien que l'arabe et le shikomori prédominent, le français joue un rôle officiel dans l'administration et l'éducation. À Mayotte, département français d'outre-mer depuis 2011, le français est la langue officielle, mais le shimaoré reste largement utilisé dans la population.

II. LE CREOLE

Le créole est la langue maternelle et véhiculaire majoritaire dans de nombreux territoires de l'océan Indien, notamment à La Réunion, l'île Maurice, et les Seychelles. Il s'agit d'une langue issue du contact entre les langues européennes, principalement le français, et les langues africaines, asiatiques ou malgaches, apportées par les populations venues travailler ou être asservies dans ces régions durant la colonisation. Chaque territoire a développé son propre créole, qui reflète son histoire unique et sa diversité culturelle. Malgré leurs variations, ces langues partagent des racines lexicales majoritairement françaises et des structures grammaticales simplifiées.

Le créole occupe une place centrale dans la vie quotidienne et l'identité culturelle des populations locales. Il est utilisé dans les interactions informelles, les chansons, les contes, et de plus en plus dans les médias et les productions artistiques. Cependant, dans certains contextes formels, comme l'administration ou l'enseignement, il est souvent supplanté par le français ou l'anglais, ce qui soulève des enjeux liés à sa reconnaissance et à sa valorisation comme langue légitime.

Aujourd'hui, des efforts sont faits dans plusieurs territoires pour promouvoir le créole, à travers l'enseignement, la littérature et les initiatives culturelles, afin de préserver cette composante essentielle du patrimoine linguistique et identitaire de l'océan Indien.

III.LE FRANÇAIS DANS LA REGION

La francophonie de l'océan Indien se distingue par la diversité des contextes linguistiques. Le français y est une langue partagée, utilisée pour l'éducation, l'administration et les échanges régionaux. Cependant, il est souvent en concurrence avec les langues locales comme le malgache, le créole, le shimaoré ou le shikomori, qui demeurent les langues premières dans de nombreux foyers.

III.1. Dynamisme culturel et éducatif

Le français sert de vecteur pour une production littéraire riche, comme en témoignent les œuvres des écrivains mauriciens, malgaches ou réunionnais. Les médias locaux, notamment la presse et les chaînes de télévision, diffusent également en français. Dans ces territoires, le français est largement utilisé dans les systèmes éducatifs, jouant un rôle central dans la formation des élites et l'intégration dans le monde globalisé.

IV. LA FRANCOPHONIE A MADAGASCAR

IV.1. Historique²²

La présence du français à Madagascar remonte à l'époque des premiers échanges commerciaux et explorations au XVII^e siècle. Cependant, son influence s'intensifie à la fin du XIX^e siècle, lorsque l'île devient un enjeu stratégique pour les puissances européennes. Après une période de rivalité franco-britannique, Madagascar devient officiellement une colonie française en 1896, marquant le début d'une forte implantation linguistique et culturelle.

Sous la domination française, la langue française devient l'outil principal de l'administration, de l'éducation et de la justice. L'usage du malgache, bien qu'autorisée dans certaines sphères, est relégué à des fonctions subalternes. Les autorités coloniales instaurent des écoles où le français est la langue d'instruction principale, visant à former une élite locale capable de collaborer avec le pouvoir colonial. Cependant, la majorité de la population reste en dehors de ce système éducatif, limitant la diffusion réelle du français.

La Seconde Guerre mondiale marque un tournant pour Madagascar. En 1942, l'île est occupée par les forces britanniques, mais elle reste sous administration française après la guerre. Ce contexte contribue à renforcer l'importance du français comme langue d'administration, tout en suscitant un sentiment nationaliste croissant parmi les Malgaches. Ce nationalisme aboutira à des revendications d'autonomie culturelle et linguistique.

²² Philippe L'HOTE, *Madagascar et la Francophonie : Un pas de deux mouvementé*, Revue internationale des francophonies, n°6/2019, <https://rfrancophonies.com/index.php?id=956?id=956>, consulté le 12/11/2023.

Lorsque Madagascar obtient son indépendance en 1960, le français conserve son statut de langue officielle, aux côtés du malgache. Cette dualité reflète une tension entre l'héritage colonial et la volonté de valoriser les racines culturelles malgaches. Le français reste la langue de l'administration, des affaires et de l'éducation supérieure, tandis que le malgache est largement utilisé dans la vie quotidienne et l'enseignement primaire.

Depuis l'indépendance, l'usage du français a connu des évolutions contrastées :

a) Éducation : Le français est resté la langue principale dans le système éducatif, bien que le malgache ait été introduit comme langue d'enseignement dans les premières années scolaires. Ce bilinguisme éducatif a parfois généré des défis, notamment en termes de qualité de l'enseignement.

b) Administration et culture : Le français demeure dominant dans les affaires officielles, les médias écrits et les productions culturelles destinées à l'élite urbaine.

Aujourd'hui, Madagascar est un acteur actif dans la francophonie internationale. En tant que membre de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), le pays participe à des initiatives visant à promouvoir la langue française, tout en cherchant à valoriser le malgache. Ce double engagement illustre la quête d'un équilibre entre modernité et préservation de l'identité culturelle.

L'histoire de la francophonie à Madagascar reflète les complexités de son passé colonial. Si le français a été imposé comme langue dominante, il a également été adopté comme un outil de modernisation et d'ouverture sur le monde. Aujourd'hui, la cohabitation entre le français et le malgache demeure un enjeu clé pour le développement linguistique et culturel du pays.

IV.2. Situation du français à Madagascar

a. Statut officiel et cadre juridique

À Madagascar, le français partage le statut de langue officielle avec le malgache, selon la Constitution. Bien que le malgache soit la langue nationale et la plus utilisée au quotidien, le français occupe une place essentielle dans les domaines officiels, administratifs, éducatifs, et économiques. Ce bilinguisme institutionnel reflète l'histoire coloniale du pays et son appartenance à la Francophonie.

b. Le français dans l'éducation

Le français est largement utilisé dans le système éducatif, bien qu'avec certaines limitations : L'enseignement commence en malgache, mais le français est introduit progressivement dès les premières années comme langue d'enseignement. Ce passage au français est souvent un défi pour les élèves, en particulier dans les zones rurales où l'exposition au français est limitée. Il devient ensuite, la langue principale d'enseignement dans les écoles secondaires et les universités. Cependant, la maîtrise du français reste inégale, souvent meilleure dans les grandes villes et parmi les élites urbaines. Le faible accès à une éducation de qualité, le manque de formation des enseignants et les disparités régionales limitent l'efficacité de l'enseignement en français.

c. Le français dans l'administration et les affaires

Dans l'administration publique et les institutions, le français est la langue prédominante, utilisée pour : Les documents officiels, les débats parlementaires et les communications gouvernementales, les relations internationales, renforçant le rôle de Madagascar dans la Francophonie. Dans le secteur économique, le français est particulièrement important pour les grandes entreprises, les échanges commerciaux internationaux et le tourisme.

d. Le français dans les médias et la culture

Le français joue également un rôle significatif dans les médias et la culture :

Plusieurs journaux et émissions de radio ou télévision utilisent le français, bien que les médias en malgache soient majoritaires. La littérature, la musique et le théâtre en français, bien qu'élitistes, continuent d'influencer les cercles intellectuels et artistiques.

Cependant, la maîtrise du français varie considérablement selon les régions et les classes sociales :

-Dans les villes comme Antananarivo, le français est couramment utilisé, notamment parmi les élites éduquées.

- Dans les zones rurales, où la majorité de la population vit, le malgache domine et le français est souvent perçu comme une langue étrangère.

Cette disparité reflète les inégalités socio-économiques et l'accès limité à une éducation de qualité.

Madagascar est membre actif de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Ce partenariat offre des opportunités pour renforcer l'enseignement du français, promouvoir des

initiatives culturelles et soutenir le développement économique grâce à la coopération internationale.

Cependant le français à Madagascar fait face à plusieurs défis :

- Inégalité d'accès : La maîtrise du français est encore perçue comme un privilège urbain, accentuant les écarts entre les classes sociales.
- Manque de ressources éducatives : Le manque de matériel pédagogique de qualité et d'enseignants compétents limite l'apprentissage du français.
- Compétition avec le malgache : Bien que complémentaire, la coexistence entre le malgache et le français pose des questions sur la préservation de l'identité culturelle.

Pour améliorer la situation du français, Madagascar peut s'appuyer sur son appartenance à la Francophonie et investir davantage dans l'éducation et la formation des enseignants, tout en valorisant le bilinguisme pour renforcer la cohésion sociale et l'intégration internationale.

Le français à Madagascar conserve une place privilégiée dans les sphères officielles, éducatives et culturelles, mais son usage reste marqué par des disparités régionales et sociales. La promotion d'un bilinguisme équilibré entre le français et le malgache est essentielle pour préserver ce patrimoine linguistique tout en répondant aux aspirations de la population.

IV.3. La littérature d'expression française à Madagascar

Avec l'arrivée des missionnaires au XIX^e siècle et l'introduction de l'alphabet latin, la littérature malgache prend une forme écrite. Les premiers écrits étaient des textes religieux traduits en malgache, tels que la Bible, sont parmi les premiers ouvrages imprimés.

Pendant la colonisation (1896-1960), l'usage du français dans l'éducation et l'administration favorise l'émergence d'auteurs écrivant dans cette langue. Ces écrits abordent souvent les problématiques coloniales et les tensions identitaires. L'indépendance de Madagascar en 1960 marque un tournant dans la production littéraire, qui devient un moyen d'expression pour affirmer l'identité nationale.

La littérature française à Madagascar est le fruit de l'histoire coloniale et du bilinguisme malgache-français. Elle occupe une place particulière, à la croisée des influences culturelles et des aspirations locales, mêlant héritage européen et identité malgache. Depuis le début du XX^e siècle, des écrivains malgaches ont choisi d'écrire en français, faisant de cette langue un moyen d'expression artistique, intellectuelle et politique.

IV.3.1. Les origines de la littérature française à Madagascar

La littérature française commence à s'épanouir à Madagascar à l'époque coloniale (1896-1960). Le système éducatif, établi par les autorités françaises, favorise la diffusion de la langue française et forme une élite lettrée capable d'écrire et de publier dans cette langue.

- Jean-Joseph Rabearivelo (1901-1937) est souvent considéré comme le père de la littérature malgache en français. Poète moderne influencé par le symbolisme français, il a su marier les traditions orales malgaches avec des formes littéraires européennes. Ses œuvres, comme *Presque-Songes* et *Chants pour Abéone*, expriment un profond sentiment de déracinement et une quête identitaire entre cultures malgache et française.
- Cette période voit également des écrits où la langue française est utilisée pour critiquer les injustices coloniales ou célébrer la culture malgache dans un cadre mondial.

IV.3.2. La période post-coloniale : Affirmation d'une voix malgache

Après l'indépendance en 1960, de nombreux écrivains malgaches continuent à écrire en français, mais leurs œuvres prennent une tournure plus politique et sociale, exprimant les espoirs et les désillusions du peuple malgache.

-Jacques Rabemananjara (1913-2005) : Dramaturge, poète et homme politique, il est l'une des figures les plus marquantes de cette époque. Ses œuvres, comme *Antsa* et *Les Dits du premier matin*, dénoncent la colonisation, la répression et l'injustice, tout en explorant les valeurs culturelles malgaches.

Les thématiques principales :

- La dénonciation de l'oppression coloniale et de ses séquelles.
- L'exploration de l'identité malgache et des tensions entre tradition et modernité.
- La célébration de la culture et de la nature malgaches.

IV.3.3. Les thématiques contemporaines

La littérature française contemporaine à Madagascar continue d'évoluer, abordant des thématiques variées tout en restant ancrée dans la réalité malgache. Les écrivains contemporains explorent la complexité de l'identité malgache dans un monde globalisé, souvent en se penchant sur le passé colonial et post-colonial.

- Michèle Rakotoson, l'une des auteures les plus en vue, traite de sujets tels que l'exil, la mémoire et la condition féminine dans des œuvres comme Elle, au printemps et Juillet au pays.

La littérature en français met également en lumière les défis contemporains de Madagascar, tels que :

- La pauvreté et les inégalités sociales.
- La déforestation et la dégradation de l'environnement.
- Les migrations, tant internes qu'internationales.

Des écrivaines comme Michèle Rakotoson ou Johary Ravaloson abordent des perspectives féminines, contribuant à enrichir la littérature française avec des récits empreints de sensibilité et de force.

IV.3.4. La littérature française à Madagascar et la Francophonie

Madagascar joue un rôle actif au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), ce qui renforce la visibilité de ses écrivains francophones. Des événements comme le Sommet de la Francophonie de 2016, organisé à Antananarivo, ont mis en lumière la richesse littéraire du pays.

Bien que la littérature française à Madagascar soit riche et variée, elle fait face à plusieurs obstacles :

- La publication et la diffusion des œuvres restent problématiques en raison du manque de maisons d'édition locales et des coûts élevés des livres.
- Le lectorat en français est souvent limité aux élites urbaines, tandis que la majorité de la population préfère lire en malgache ou n'a pas accès aux ouvrages.
- Les auteurs malgaches écrivant en français peinent à obtenir une visibilité mondiale, bien que la situation s'améliore grâce à des traductions et des prix littéraires.

Voici quelques auteurs clés ayant contribué à l'essor de la littérature française :

Jean-Joseph Rabearivelo : Père de la poésie malgache moderne, Jacques Rabemananjara : Dramaturge et poète engagé, Michèle Rakotoson : Auteure contemporaine abordant des thèmes sociaux et politiques, Johary Ravaloson : Écrivain et juriste, auteur de romans comme *Vol à vif*, mettant en lumière les tensions entre tradition et modernité.

Cependant, pour continuer à se développer, la littérature française à Madagascar devra : Renforcer les infrastructures de publication et de diffusion, encourager la lecture en français dès le jeune âge, notamment par des initiatives éducatives et Promouvoir les écrivains malgaches sur la scène internationale à travers des festivals et des traductions.

La littérature française à Madagascar est une expression vivante de l'histoire et de l'identité du pays. Portée par des figures majeures comme Jean-Joseph Rabearivelo et Michèle Rakotoson, elle témoigne de la capacité des auteurs malgaches à s'appropriier la langue française pour raconter leurs réalités, célébrer leur culture et critiquer les injustices. Bien qu'elle fasse face à des défis, elle continue d'évoluer et d'affirmer sa place unique dans le paysage littéraire mondial.

V. L'ILE MAURICE

V.1. Historique²³

L'île Maurice, située dans l'océan Indien, possède une histoire riche et complexe, marquée par les influences successives de plusieurs puissances coloniales, qui ont façonné son identité culturelle, linguistique et sociale. Avant l'arrivée des Européens, l'île était inhabitée. Les navigateurs arabes et malais l'ont probablement visitée au Moyen Âge, la désignant sous différents noms, mais sans y établir de colonies permanentes. En (1505), L'île est officiellement découverte par les Portugais, qui l'appellent *Ilha do Cerne*. Ils n'y établissent cependant pas de colonie, se limitant à l'utiliser comme point de ravitaillement.

Il faut dire que les Néerlandais sont les premiers à s'installer sur l'île en (1598-1710), qu'ils nomment en l'honneur du prince Maurice de Nassau. Ils introduisent la canne à sucre, exploitent les forêts d'ébène et introduisent des animaux domestiques. Cependant, Les conditions climatiques difficiles, les cyclones et les attaques d'esclaves en fuite conduisent les Néerlandais à abandonner l'île en 1710.

²³ Joseph Tsang Mang Kim, *La langue française et les Mauriciens*, Langues et nation, Persée, 1977, 63-83.
https://www.persee.fr/doc/equiv_0751-9532_1977_num_8_2_1001 consulté le 24/09/2024.

En 1715, les Français s'approprient l'île, qu'ils renomment Île de France. Sous leur administration, l'île devient un important centre stratégique pour le commerce et les routes maritimes vers l'Asie. La France développe la culture de la canne à sucre, et introduit des esclaves africains pour travailler dans les plantations et transforme l'île en une base militaire. La langue française et le droit français s'implantent durablement pendant cette période. Port-Louis, la capitale, devient un port majeur sous l'administration française. En 1810, lors des guerres napoléoniennes, les Britanniques s'emparent de l'île. Le traité de Paris de 1814 confirme cette domination, mais les Britanniques s'engagent à respecter les lois, la langue et la culture françaises des habitants.

En 1835 L'abolition de l'esclavage entraîne une pénurie de main-d'œuvre dans les plantations. Les Britanniques importent alors des travailleurs sous contrat, principalement de l'Inde, ce qui modifie profondément la démographie et la culture de l'île. Pendant la période britannique, l'île devient un important producteur de sucre, stimulant son économie.

Après la Seconde Guerre mondiale, le mouvement nationaliste prend de l'ampleur. Des personnalités politiques comme Sir Seewoosagur Ramgoolam militent pour l'indépendance. En 1968, Maurice devient un État indépendant au sein du Commonwealth, avec une démocratie parlementaire et en 1992, l'île devient une république. Après l'indépendance, Maurice se transforme d'une économie centrée sur le sucre à une économie diversifiée, incluant le tourisme, les services financiers et les technologies de l'information.

V.2. Héritage culturel et linguistique

La diversité des populations, résultant des vagues successives d'esclaves africains, d'immigrants indiens, de colons européens et de commerçants chinois, a façonné une société multiculturelle unique. Le créole mauricien est la langue la plus parlée, mais le français et l'anglais occupent des rôles officiels et éducatifs importants. La coexistence des religions – hindouisme, christianisme, islam et bouddhisme – reflète cette diversité culturelle.

L'histoire de l'île Maurice est marquée par des influences néerlandaises, françaises et britanniques, qui ont laissé des empreintes durables sur son organisation sociale, sa culture et ses langues. Aujourd'hui, Maurice est un modèle de multiculturalisme et de dynamisme économique dans l'océan Indien, tout en restant profondément attachée à son riche passé.

V.3. Situation du français à l'île Maurice

Le français occupe une place importante à l'île Maurice, bien qu'il ne soit pas une langue officielle. Dans un contexte multilingue où coexistent le créole mauricien, l'anglais, le bhojpuri, et plusieurs autres langues, le français est largement utilisé dans les domaines culturels, médiatiques, éducatifs et sociaux.

L'anglais est la seule langue officielle de l'île Maurice, utilisée dans l'administration et le système juridique. Le créole mauricien est la langue maternelle et véhiculaire de la majorité des Mauriciens. Bien qu'il ne soit pas une langue officielle, le français est omniprésent dans de nombreux domaines. Il est considéré comme une langue prestigieuse, souvent associée à l'élite culturelle et intellectuelle.

Le français joue un rôle clé dans le système éducatif mauricien ; il est enseigné dès les premières années de l'école, en parallèle avec l'anglais, qui est la langue principale d'enseignement. Le français est une matière obligatoire dans les collèges, où il est aussi utilisé comme langue d'apprentissage dans certaines disciplines.

Les institutions d'enseignement supérieur incluent le français dans leur programme, mais l'anglais reste prédominant.

Concernant la presse écrite, la majorité des journaux locaux, tels que L'Express et Le Mauricien, sont publiés en français, bien que le créole et l'anglais soient également utilisés. Les émissions en français occupent une place importante, qu'il s'agisse de journaux télévisés, de débats ou de programmes culturels. Le créole reste cependant dominant dans les médias audiovisuels, notamment dans les productions locales.

V.4. L'île Maurice et la Francophonie

L'île Maurice est membre actif de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Cette participation renforce :

- La promotion du français dans les domaines éducatifs et culturels.
- Les échanges économiques et culturels avec les autres pays francophones.

Bien qu'il ne soit pas une langue officielle, le français joue un rôle central à l'île Maurice en tant que langue culturelle, éducative et sociale. Son influence demeure forte grâce à l'héritage colonial, au multilinguisme de la population et à l'engagement de Maurice dans la Francophonie.

V.5. La littérature française à l'île Maurice : le carrefour des cultures.

La littérature française à l'île Maurice est une composante essentielle de l'identité culturelle de l'île, reflétant ses influences coloniales, son multiculturalisme et ses aspirations. Écrite principalement en français, elle explore les thématiques de l'histoire, de l'identité, de la diversité linguistique et des relations humaines dans une société insulaire complexe. Elle trouve ses racines à l'époque coloniale, lorsque l'île était sous domination française (1715-1810).

Les premiers écrits de cette période étaient principalement des récits de voyage et des observations sur l'île, rédigés par des administrateurs ou des explorateurs français. Au XIX^e siècle, sous la domination britannique mais avec une forte influence culturelle française, émergent les premières voix mauriciennes francophones, marquées par l'élite créole francophone. La littérature mauricienne en français se développe véritablement au XX^e siècle, portée par des écrivains qui explorent des thèmes universels à travers le prisme de l'expérience insulaire.

V.6. Les principaux thèmes de cette littérature

Les récits analysent les effets de la colonisation, le métissage culturel et les inégalités sociales. Les écrivains se penchent sur l'identité mauricienne, marquée par la coexistence de communautés d'origines africaine, européenne, indienne et chinoise. L'île est souvent décrite comme un espace à la fois confiné et ouvert sur le monde, reflétant les tensions entre tradition et modernité.

V.7. Les figures marquantes de cette littérature sont :

-Malcolm de Chazal (1902-1981) : Poète et essayiste, il est l'un des auteurs mauriciens les plus connus. Son œuvre phare, *Sens-Plastique*, mêle philosophie et poésie, offrant une vision unique de la vie et de la nature.

- Léoville L'Homme (1857-1928) : Poète symboliste, il célèbre la beauté de Maurice tout en abordant des questions sociales et politiques.

Depuis la fin du XX^e siècle, la littérature française à Maurice s'est enrichie de nouvelles voix, abordant des sujets modernes tout en restant ancrée dans les réalités de l'île comme :

-Ananda Devi : L'une des figures majeures de la littérature mauricienne en français. Ses romans comme *Le Sari vert* ou *Eve de ses décombres* explorent la violence, le genre et l'oppression sociale dans une société mauricienne fragmentée.

- Nathacha Appanah : Récompensée pour plusieurs de ses œuvres, elle examine des thèmes tels que l'exil, la mémoire et les relations intercommunautaires, notamment dans *Le Dernier Frère*.

- Carl de Souza : Auteur de romans tels que *La Maison qui marchait vers le large*, il explore l'histoire mauricienne et les tensions identitaires.

Avec des thèmes comme : La mémoire collective et les cicatrices de la colonisation sont omniprésentes dans les récits contemporains. Les inégalités de genre, la condition des femmes et la lutte pour l'émancipation sont souvent au cœur des intrigues. Les auteurs s'interrogent sur les effets de la modernité et de la globalisation sur l'identité mauricienne.

Outre cela, Le français est un outil d'expression privilégié pour de nombreux écrivains mauriciens : Bien que le créole soit la langue maternelle de la majorité des Mauriciens, le français est perçu comme une langue de culture et d'élite. De plus, écrire en français permet aux auteurs mauriciens de toucher un public mondial, notamment dans les pays francophones.

Certains écrivains intègrent des expressions créoles dans leurs œuvres en français, reflétant la richesse linguistique de l'île. Suite à cela, la littérature mauricienne en français gagne progressivement en visibilité sur la scène internationale grâce à des traductions et des prix littéraires.

Des auteurs comme Ananda Devi et Nathacha Appanah ont été récompensés par des prix prestigieux, renforçant la place de Maurice dans la littérature francophone mondiale.

La littérature française à l'île Maurice est un témoignage vivant de l'histoire, de la culture et des réalités sociales de l'île. En évoluant entre tradition et modernité, identité locale et ouverture internationale, elle contribue à enrichir le paysage littéraire francophone tout en affirmant une voix propre, ancrée dans les complexités de l'insularité et du multiculturalisme.

VI.LA REUNION

VI.1.Historique²⁴

Comme pour l'île Maurice, La Réunion était inhabitée avant l'arrivée des Européens. Les Portugais ont exploré la région entre 1507 et 1516 sans s'y établir. En 1642, la Compagnie française de l'Orient revendique l'île, qui devient temporairement une colonie pénitentiaire entre 1646 et 1658. Rebaptisée île Bourbon en 1649 par le gouverneur de Fort-Dauphin, l'occupation permanente débute en 1663 avec l'installation de deux Français accompagnés de dix domestiques malgaches, dont certains s'échappent, inaugurant ainsi le marronnage (fuite des esclaves).

La Compagnie des Indes Orientales, remplaçant la Compagnie française de l'Orient, envoie les premiers colons en 1665 pour développer les îles de l'océan Indien. Le nom de l'île change plusieurs fois au gré des événements politiques : île Bourbon, île de la Réunion (1793, symbolisant l'unité révolutionnaire), île Bonaparte (1806), puis de nouveau île Bourbon (1810, sous domination anglaise), avant de reprendre définitivement le nom île de la Réunion en 1848.

VI.2. Statut de la langue française à La Réunion

À La Réunion, le français bénéficie d'un statut particulier en tant que langue officielle et largement utilisée dans de nombreux domaines. Voici les principaux points concernant le statut du français dans l'île :

VI.2.1. Langue officielle et éducative

Le français est la langue principale de l'administration, de l'enseignement et de la vie publique à La Réunion. Il est utilisé dans les écoles, conformément au système éducatif français, bien que cela puisse poser des défis linguistiques pour les élèves créolophones, car le curriculum est calqué sur celui de la métropole .

VI.2.2. Continuum linguistique

Il existe un continuum linguistique unique entre le français standard et le créole réunionnais. Entre ces deux extrêmes, plusieurs variations (appelées mésolectes) coexistent. Cette situation

²⁴ VERGES Pierre, *La Francophonie dans l'océan Indien : un enjeu majeur face aux défis de la mondialisation*, L'Avenir De La Francophonie, in *Revue internationale et stratégique*, n°71, 2008, p 53-56.
<https://shs.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2008-3-page-53?lang=fr> consulté 12/11/2023.

créée une interaction complexe entre les deux langues, sans qu'une norme régionale claire ne soit établie.

VI.2.3. Usage social et diglossie

La majorité des Réunionnais sont bilingues, utilisant le français pour les contextes formels (travail, éducation, administration) et le créole pour les interactions informelles. Cette répartition hiérarchique entre les deux langues reflète une situation de diglossie. Cependant, le créole gagne du terrain dans des domaines plus prestigieux comme la publicité ou les discours religieux.

VI.2.4. Reconnaissance croissante du créole

Bien que le créole ne soit pas une langue officielle, il est de plus en plus valorisé sur le plan culturel et académique. L'Université de La Réunion joue un rôle clé dans les recherches sur cette langue et la promotion d'une norme écrite. Cependant, cette valorisation reste limitée par une forte domination du français dans les sphères officielles.

En somme, le français reste prédominant à La Réunion, mais son interaction avec le créole témoigne d'une dynamique sociolinguistique unique qui reflète les enjeux culturels et historiques de l'île.

VI.3. La littérature d'expression française à La Réunion

La littérature d'expression française à La Réunion illustre une riche interaction entre héritage colonial, revendications identitaires et influences créoles. Voici un aperçu de ses principales caractéristiques :

VI.3.1. Premiers auteurs réunionnais

Les premiers écrivains reconnus incluent les poètes Évariste de Parry et Antoine Bertin, actifs à la fin du XVIIIe siècle et célèbres dans la France révolutionnaire. Cependant, la figure majeure reste Charles Leconte de Lisle (1818-1894), chef de file du mouvement parnassien. Né à La Réunion, il exprime dans ses œuvres une esthétique de l'art pour l'art et des thèmes liés aux mythes et religions « exotiques ».

VI.3.2. Reconnaissance de la littérature orale créole

Pendant longtemps, la littérature orale en créole réunionnais a été éclipsée par la littérature en français. Elle gagne en reconnaissance à partir des années 1970, notamment dans les

domaines du théâtre et de la chanson. Cette réhabilitation coïncide avec un mouvement plus large de valorisation culturelle.

VI.3.3. Mouvement pour une identité littéraire créole

Jean Albany (1917–1984) est considéré comme le pionnier de la poésie créole réunionnaise. Son recueil *Zamal* (1951), écrit dans un français créolisé, célèbre la beauté sensuelle de l'île et pose les bases d'une revendication identitaire. Albany introduit le concept de créolie²⁵, qui sera plus tard enrichi par des termes comme créolité²⁶, promouvant une expression militante pour le créole.

VI.3.4. Figures contemporaines

Des écrivains comme Anne Cheynet et Axel Gauvin continuent de défendre la langue et la culture créoles. Cheynet, avec *Les Muselés* (1977), critique les inégalités sociales et la corruption. Gauvin, dans ses œuvres comme *Quartier 3 lettres* (1980), explore les défis personnels et sociaux des Réunionnais. Tous deux publient souvent en créole et en français, marquant leur engagement pour la diversité linguistique.

En résumé, la littérature réunionnaise oscille entre une tradition francophone héritée du passé colonial et une volonté croissante d'affirmer l'identité créole dans un cadre multiculturel.

VII. ARCHIPELS : SEYCHELLES, COMORES, MAYOTTE

L'histoire des archipels de l'Océan Indien, tels que les Seychelles, les Comores et Mayotte, est marquée par des vagues successives d'exploration, de commerce, de colonisation et de migrations.

²⁵ Le terme **créolie** a été introduit par le poète réunionnais Jean Albany dans son recueil *Zamal* (1951). Contrairement à la créolité, qui est un concept plus militant, la créolie désigne une sensibilité esthétique et poétique qui met en avant l'environnement, les sensations et les émotions propres au vécu créole. La créolie est davantage ancrée dans une vision intimiste et sensorielle de l'identité créole, notamment à travers la célébration des paysages, de la langue, et des pratiques culturelles de l'île.

²⁶ **La créolité** est un concept culturel et littéraire qui désigne l'affirmation et la célébration de l'identité des peuples créoles, souvent marqués par un mélange culturel issu de l'histoire coloniale, de l'esclavage et des métissages. Popularisé par des écrivains des Antilles francophones (comme Patrick Chamoiseau, Raphaël Confiant et Jean Bernabé) dans leur manifeste *Éloge de la créolité* (1989), ce concept s'applique également à d'autres territoires créoles, dont La Réunion. La créolité vise à :

1. Reconnaître la richesse de la diversité culturelle et linguistique créole.
2. Refuser les modèles dominants européens ou assimilateurs.
3. Promouvoir une littérature et une langue (le créole) qui reflètent l'expérience unique des sociétés créoles.

VII.1. Seychelles

Inhabitées à l'origine, les Seychelles furent d'abord explorées par des navigateurs arabes entre le IX^e et le XV^e siècle, puis par les Portugais en 1502. Les Français prirent possession des îles en 1756 sous l'égide de la Compagnie des Indes Orientales et les baptisèrent en hommage à l'intendant Moreau de Séchelles. Après leur colonisation par les Français en 1770, les Seychelles passèrent sous domination britannique en 1810 à la suite des guerres napoléoniennes. En 1903, elles devinrent une colonie distincte de Maurice avant d'accéder à l'indépendance en 1976.

VII.2. Comores et Mayotte

Les Comores, situées stratégiquement à l'entrée du canal du Mozambique, furent un point d'arrêt pour les commerçants arabes dès le IX^e siècle, période durant laquelle l'islamisation s'implanta. Conquis temporairement par les Portugais au XVI^e siècle, l'archipel passa sous influence française au XIX^e siècle, avec l'achat de Mayotte en 1841. Alors que les autres îles devinrent protectorat en 1886, Mayotte resta une colonie. Après la Seconde Guerre mondiale, les îles formèrent un Territoire d'Outre-Mer (TOM), mais Mayotte choisit de rester rattachée à la France, devenant en 2011 un Département d'Outre-Mer (DOM), tandis que les Comores devinrent indépendants en 1975.

VII.3. Le statut du français dans les archipels de l'océan Indien

Le statut du français en Archipels, notamment aux Seychelles, aux Comores et à Mayotte, reflète des contextes historiques, linguistiques et sociopolitiques variés :

VII.3.1. Seychelles

Les Seychelles adoptent un trilinguisme officiel : le créole, l'anglais et le français. À l'indépendance en 1976, le français, hérité de la colonisation, est reconnu comme langue officielle aux côtés de l'anglais et du créole. Cependant, son usage décline au profit du créole dans les communications informelles et de l'anglais dans les contextes officiels et éducatifs. Le français reste marginal avec seulement 5 % de locuteurs, souvent dans les élites et les relations internationales.

VII.3.2 Comores

Aux Comores, le français partage le statut de langue officielle avec l'arabe et le comorien (shikomori), une langue bantu influencée par le swahili et l'arabe. Bien qu'il soit utilisé dans

l'administration et l'enseignement, le français est peu parlé par la population générale, en raison d'un faible taux de scolarisation (45 %) et d'alphabétisation (56,2 %). La littérature en français y est quasi inexistante, bien que quelques auteurs, comme Mohamed Toihiri, aient publié des romans dans cette langue.

VII.3.3.Mayotte

En tant que département français, Mayotte a le français comme seule langue officielle. Cependant, seulement 45 % des habitants le parlent couramment. Les langues locales (bantoues et malgaches) dominent dans les communications informelles. L'éducation suit le modèle français, mais la langue reste un défi pour une grande partie de la population .

Ces variations montrent l'impact des contextes historiques, économiques et culturels sur la place du français dans ces îles. Tandis qu'il reste une langue importante dans les sphères officielles, son usage quotidien est souvent limité par les langues locales.

VII.4. La littérature d'expression française dans Les Archipels

La littérature d'expression française dans les archipels de l'océan Indien (Seychelles, Comores, Mayotte) reflète la diversité culturelle et linguistique de ces îles, bien qu'elle reste souvent limitée par le contexte socio-historique et les influences linguistiques locales.

VII.4.1.Seychelles

La littérature seychelloise est marquée par son trilinguisme (créole, français, anglais). Le créole est fortement valorisé dans les formes orales (chansons et théâtre), mais le français a produit des œuvres notables. Antoine Abel est l'un des écrivains francophones les plus reconnus, avec des recueils comme *Paille en queue* (1969) et *Coco sec* (1969). Cependant, il a ensuite adopté le créole pour écrire des récits comme *Montann en leokri*, témoignant de l'importance croissante de cette langue dans la culture seychelloise.

VII.4.2.Comores

La production littéraire francophone aux Comores est plus limitée, en partie à cause des défis éducatifs et de l'importance des langues locales comme le shikomori et l'arabe. Mohamed Toihiri est une figure majeure, auteur de *La République des Imberbes* (1985), premier roman comorien en français. Ce type de littérature explore souvent les tensions politiques et identitaires des Comores.

VII.4.3.Mayotte

À Mayotte, la littérature d'expression française est encore émergente. Abdou Bacou est l'un des premiers écrivains mahorais à avoir publié un roman en français, en 1996. La forte présence du français dans l'éducation et l'administration offre un cadre pour le développement futur de la littérature locale, bien qu'elle reste limitée par des contraintes sociolinguistiques, avec seulement 45 % de locuteurs francophones.

En résumé, la littérature d'expression française dans ces îles est influencée par leur histoire coloniale et leur diversité linguistique, mais elle reste souvent subordonnée aux traditions orales et aux langues locales comme le créole et le shikomori.

TD 5 : Littérature de de l'Océan indien

Analyser les extraits ci-dessous en soulignant quelques composantes de l'identité mauricienne.

« Quelle merveilleuse sensation que de plier une créature à sa volonté ! Le pouvoir est un flux brûlant qui inonde les veines et accélère le cœur. Le pouvoir — le vrai, pas simplement le pouvoir politique qui est malgré tout soumis à d'autres pouvoirs, à d'autres volontés — n'appartient qu'à quelques-uns. Le vrai pouvoir exige de celui qui le construit et le détient et le retient une force de caractère surhumaine, puisque sans cesse la conscience tente d'en ébranler les fondations. Le vrai pouvoir appartient à celui qui sait que la conscience est traître, qu'elle est la compagne du doute, qu'ensemble ils sont les prémices de cette faiblesse qui fait partie de la nature humaine et qui départage les hommes plus sûrement que tout autre critère. L'être social moderne aura beau tout tenter pour nier cette évidence, il n'y parviendra pas : celui qu'on appelle « monstre » ne fait que suivre la nature et lui rendre l'hommage qu'elle mérite. Il explore jusqu'au tréfonds de son corps et de son esprit les infinies possibilités du pouvoir et aidera un jour l'homme à mieux se connaître. Celui qu'on appelle monstre est un découvreur de l'âme humaine, celui qu'on appelle monstre est le seul à assumer le courage de son exploration et à le montrer au monde, celui qu'on appelle monstre a la force de sa solitude et de l'affranchissement de toute béquille morale, de tout prétexte à ses actes, de toute excuse qui l'exonérerait aux yeux du monde, celui qu'on appelle monstre a donc les yeux du fauve lorsqu'il regarde l'autre même si en apparence il est tout à fait pareil aux autres, et dans ses yeux on peut reconnaître l'obscurité et le magma, le défi et la morsure, et surtout, surtout, le noir flux du pouvoir. »

« Il n'est pourtant pas aisé, ce premier pas. Mais lorsqu'il est accompli, cela va presque de soi. Quand j'ai tiré sur la natte épaisse de sa mère la première fois, quand je lui ai cogné le visage contre la table (bruit étrange, presque obscène de la chair et de l'os contre la table), j'ai été le premier surpris. C'était la première fois que j'usais de violence contre quelqu'un. À plus forte raison contre quelqu'un qui ressemblait à une petite fille déguisée en femme, une petite fille joueuse et câline que j'aimais. Cette colère et cette violence m'étaient totalement inattendues. Je l'ai aussitôt regretté et je l'ai consolée en la prenant sur mes genoux, comme une petite fille.

Le regret est sincère, oh ! Oui. Mais après, rien ne change : les erreurs se reproduisent, se répètent et finissent par éroder toute tentation de modération. Cet acte de violence si difficile (autant pour celui qui le commet que pour celui qui le reçoit) n'aboutit à rien. Le remords exprimé en dilue la signification, l'annule et le contredit. Bien sûr, après avoir frappé quelqu'un qu'on aime, il est normal d'avoir envie de se faire pardonner. Normal d'apaiser la peau rougie et enflammée par une caresse, par un baiser. Mais l'autre alors se sent plus fort et pense que ces excuses sont une reconnaissance de dette. Mes regrets ne signifiaient pas que je jugeais la violence excessive. Ils n'étaient qu'une manière de lui dire que, malgré la colère qu'elle avait provoquée, je l'aimais quand même. Je voulais ainsi lui dire : « je te pardonne tes bêtises ». Elle comprenait : « je n'aurais pas dû te frapper pour si peu de chose ». Nous étions à des pôles l'un de l'autre. Elle s'est obstinée à ne pas comprendre. »

Ananda Devi 'le sari vert' Gallimard 2009.

LA FRANCOPHONIE SUBSAHARIENNE : AFRIQUE DE L'OUEST, AFRIQUE CENTRALE, DJIBOUTI.

I. HISTORIQUE ²⁷

I.1. Période précoloniale

Avant l'arrivée des colonisateurs, les régions subsahariennes étaient dominées par des royaumes et empires prospères avec des cultures, langues et structures politiques variées :

L'Afrique de l'Ouest : L'empire du Mali, l'empire Songhaï, et les royaumes du Dahomey ou du Ghana ont dominé la région. Les langues locales comme le mandingue et le haoussa étaient les principales langues véhiculaires.

L'Afrique centrale : Des royaumes comme celui du Kongo, Loango, ou le royaume Luba-Lunda avaient des systèmes de gouvernance bien développés.

Djibouti : Peuplée de communautés nomades somalies et afar, la région s'inscrivait dans les circuits de commerce avec la mer Rouge et l'océan Indien.

Ces sociétés n'avaient aucun contact direct avec la langue française, mais des échanges culturels existaient via des routes commerciales qui traversaient les régions.

I.2. Période coloniale (XIXe - début du XXe siècle)

L'arrivée des Français en Afrique subsaharienne se fait dans le cadre de l'expansion coloniale au XIXe siècle :

La France commence par établir un contrôle sur le Sénégal dès 1659 (Saint-Louis) et accélère son expansion au XIXe siècle avec les conquêtes de l'actuel Mali, du Niger et de la Côte d'Ivoire. L'Afrique Occidentale Française (AOF), créée en 1895, devient un vaste territoire administré par les Français.

En Afrique centrale, la colonisation est renforcée par la Conférence de Berlin (1884-1885), où les puissances européennes se partagent l'Afrique. La France crée l'Afrique Équatoriale

²⁷ Liana NISSIM, Maria BENEDETTA COLLINI, « *La francophonie subsaharienne* », Langues littératures civilisations des Pays Francophones, <https://www.ledonline.it/index.php/Ponts/article/view/527/458> consulté le 11/11/2024.

Française (AEF) en 1910, regroupant le Gabon, le Congo, le Tchad et l'Oubangui-Chari (actuelle Centrafrique).

Tandis que, Djibouti (appelée Côte française des Somalis) devient une colonie française en 1896, en raison de sa position stratégique près de la mer Rouge.

Le français devient vite la langue de l'administration et de l'éducation dans ces colonies, un outil pour centraliser le pouvoir et diffuser la culture coloniale. Les écoles introduisent le français comme langue obligatoire, souvent en opposition aux langues locales. Des élites francophones émergent parmi les autochtones, jouant plus tard un rôle clé dans les mouvements d'indépendance.

I.3. Décolonisation et indépendances (1945-1977)

Après la Seconde Guerre mondiale, la montée des mouvements nationalistes en Afrique accélère les revendications pour l'autonomie. La France met en place des réformes, comme l'Union française (1946), offrant une représentation politique limitée aux colonies.

En Afrique de l'Ouest, les pays de l'AOF accèdent à l'indépendance en 1960 (Sénégal, Mali, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, etc.). En Afrique centrale, les États de l'AEF deviennent indépendants la même année. Djibouti, sous domination française prolongée en raison de sa position stratégique, obtient son indépendance seulement en 1977 après un référendum.

I.4. Langue française après l'indépendance

Les États maintiennent le français comme langue officielle pour éviter les tensions interethniques (chaque pays comptant plusieurs langues locales). Le français devient alors, une langue de travail et d'éducation, facilitant les relations internationales.

Après l'indépendance, ces États restent liés à la France par des accords de coopération : La "Françafrique" désigne ces relations étroites, parfois critiquées pour leur néocolonialisme. L'usage du français dans l'administration et l'éducation perdure, renforcé par des organisations comme l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), qui promeut le français dans le monde.

Dans les dernières décennies, des initiatives ont cherché à promouvoir les langues locales aux côtés du français, notamment en Afrique centrale et de l'Ouest. Cependant, le français reste dominant dans l'éducation formelle et les institutions.

Djibouti, Malgré son indépendance plus tardive, Djibouti adopte une position similaire en intégrant le français comme langue officielle (aux côtés de l'arabe).

Aujourd'hui, le français en Afrique subsaharienne est confronté à plusieurs enjeux :

- Multilinguisme : La coexistence avec des langues locales riches et variées, comme le wolof, le lingala, ou le swahili, entraîne des tensions sur son rôle.

- Éducation : Les défis d'accès à l'éducation en français dans les zones rurales limitent son usage pour certaines populations.

- Mondialisation : La montée de l'anglais comme langue internationale en Afrique de l'Est (et même dans certains pays ouest-africains) réduit l'influence du français dans certains secteurs.

Ainsi, l'histoire de la francophonie dans ces régions est profondément liée à la colonisation, mais son rôle évolue dans le cadre d'une Afrique qui valorise de plus en plus ses langues locales tout en maintenant le français comme langue d'unité et de communication internationale.

II. LA NEGRITUDE²⁸

Le mouvement de la négritude est une école poétique apparue dans les années 1930. Plus qu'un simple courant littéraire, il s'agit d'un vaste projet intellectuel mené par la première génération d'intellectuels africains noirs. Ces derniers cherchaient à exprimer l'identité des peuples noirs sur les plans culturel, littéraire et politique, tout en marquant une rupture décisive avec l'idéologie coloniale. La négritude se définissait comme une affirmation des valeurs africaines face à leur négation systématique par l'eurocentrisme et le racisme, des courants de pensée qui avaient servi à justifier l'esclavage, la traite négrière, puis la colonisation.

Née à Paris entre les deux guerres mondiales, cette pensée émerge dans un contexte où l'Europe est bouleversée par les conséquences des conflits, le développement du surréalisme, l'essor de l'idéologie marxiste, ainsi que l'intérêt croissant pour la psychanalyse et les revendications des pays colonisés. À cette époque, de jeunes intellectuels africains et antillais, venus étudier en France, se rassemblent autour d'une cause commune : rejeter les stéréotypes racistes associés à la population noire. Inspirés par le mouvement de la Renaissance noire de

²⁸ Lilyan KESTELOOT, « Négritude et Créolité », in *Francophonie et Identités Culturelles*, Ed KARTHALA, Paris, 1999, p 39-47.

Harlem des années 1920 (porté par des figures comme Langston Hughes, W. E. B. Dubois et Claude McKay), ces écrivains dénoncent le racisme et critiquent les valeurs matérialistes, capitalistes, et rationalistes qui avaient contribué à l'expansion coloniale.

La négritude n'est pas autre chose que la revendication et l'intégration des valeurs africaines systématiquement dénigrées par le monde blanc stupéfait de voir des Nègres conquérir leur indépendance et se constituer en État souverain. [...] C'est le mérite de Jean Price-Mars d'avoir rehaussé aux yeux de ses compatriotes, la culture africaine et toutes les valeurs nègres, dans son célèbre ouvrage Ainsi parla l'oncle. L'écho de la négritude dépassa le cadre de la république d'Haïti pour se propager dans les Antilles et sur presque tous les continents. Là encore, Haïti se révéla pionnière dans l'affirmation de l'identité nègre²⁹

La négritude trouve son expression dans des revues souvent éphémères mais marquantes, telles que La Revue du monde noir (1931-1932), Légitime Défense (1932), et L'Étudiant noir (1934-1940). Ces publications deviennent des espaces de liberté où les auteurs prônent le retour aux racines culturelles africaines, la liberté créatrice, et l'émancipation des peuples noirs. Parmi les figures majeures de ce mouvement se trouvent Aimé Césaire (Martinique), Léopold Sédar Senghor (Sénégal) et Léon-Gontran Damas (Guyane). Ces écrivains rejettent l'assimilation culturelle au profit de l'affirmation de l'identité noire, en dénonçant l'oppression sous toutes ses formes.

Ce courant littéraire a avant tout été porté par des poètes, pour qui la négritude est à la fois une esthétique et un engagement politique. Aimé Césaire, dans son œuvre emblématique Cahier d'un retour au pays natal (1939), donne une voix puissante à la libération de l'homme noir, réinventant la langue française pour exprimer les cultures et les aspirations des peuples noirs. De même, Léopold Sédar Senghor, avec La Nouvelle anthologie de la poésie nègre et malgache (1948), propose un regard valorisant sur la richesse culturelle des sociétés africaines et malgaches.

En résumé, la négritude se présente comme une entreprise de réhabilitation des valeurs africaines et noires, visant à inverser les récits colonialistes qui avaient dénié leur humanité. Elle constitue une réponse poétique, philosophique et politique au racisme institutionnalisé, tout en offrant une esthétique nouvelle à la littérature francophone.

²⁹ Alex-Louise TESSONNEAU, Les pratiques littéraires haïtiennes et antillaises et le mouvement de la Négritude, Presses Universitaires Perpignan, Open Edition books, <https://books.openedition.org/pupvd/34174?lang=fr>, consulté le 12/04/2024.

I. STATUT DU FRANÇAIS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

La francophonie dans ces régions reste influencée par des dynamiques historiques, mais elle évolue dans un contexte de transformations sociales, économiques et politiques.

III.1. Langue officielle et d'enseignement

Le français demeure la langue officielle dans la majorité des pays d'Afrique de l'Ouest et centrale, et à Djibouti. Il est utilisé dans l'administration, les médias, et comme langue principale d'enseignement. Cependant, la maîtrise du français varie considérablement selon les niveaux d'éducation et les zones géographiques ; Une forte présence du français, souvent associé à l'élite éduquée. Tandis que, dans les Zones rurales, Le français reste moins accessible et les langues locales sont majoritairement parlées.

Certains pays (comme le Sénégal et le Burkina Faso) ont introduit des programmes bilingues combinant le français avec des langues locales, pour améliorer les taux de scolarisation et de réussite scolaire.

II.2. Usage du français dans la vie quotidienne

- En Afrique de l'Ouest, Le français coexiste avec des langues nationales comme le wolof (Sénégal), le bambara (Mali), ou le haoussa (Niger). Dans ces pays, le français est surtout utilisé comme langue véhiculaire et administrative. Au Sénégal, bien que le wolof soit dominant dans les échanges quotidiens, le français reste la langue de l'enseignement et des institutions.

- En Afrique centrale, Le français joue un rôle similaire, mais avec une présence plus forte dans certains pays comme le Gabon et le Congo-Brazzaville, où il est largement utilisé au quotidien. Dans d'autres pays, comme le Cameroun, il coexiste avec l'anglais (langue officielle dans certaines régions) et de nombreuses langues locales.

- Au Djibouti, Le français est utilisé aux côtés de l'arabe, mais sa prévalence décline lentement face à l'anglais, qui gagne en popularité en raison de la proximité avec les pays anglophones de la Corne de l'Afrique.

Les langues locales restent dominantes dans les échanges quotidiens et culturels. Elles sont fortement valorisées dans des initiatives éducatives et culturelles. Bien que le français soit

perçu comme un outil d'unité nationale et internationale, certains pays renforcent les langues locales dans leurs systèmes éducatifs (Burkina Faso, Mali).

Avec la Mondialisation, l'anglais gagne en importance, particulièrement dans des régions comme Djibouti et le Cameroun, en raison de la proximité avec les pays anglophones, et des opportunités économiques.

Malgré cela, le français reste une langue-clé pour les organisations internationales comme l'Union Africaine, la CEDEAO (Afrique de l'Ouest), et la CEMAC (Afrique centrale). Les sommets de la Francophonie renforcent également l'usage du français comme langue diplomatique.

La production littéraire en français est en plein essor dans ces régions. Des auteurs comme Léonora Miano (Cameroun), Scholastique Mukasonga (Rwanda), et Fatou Diome (Sénégal) écrivent des œuvres influentes qui abordent les réalités africaines contemporaines.

La musique et les médias en français prospèrent également, avec des artistes comme Youssou N'Dour (Sénégal) ou des influenceurs francophones sur les plateformes numériques. Cependant, les disparités d'accès à l'éducation entre les zones rurales et urbaines limitent la maîtrise du français pour une grande partie de la population. Toutefois, dans certains pays, l'imposition du français comme langue officielle crée des tensions avec les défenseurs des langues locales. Alors, l'anglais, le swahili (Afrique de l'Est) et les langues locales deviennent des alternatives plus visibles dans des contextes informels ou régionaux.

Les initiatives éducatives pour introduire un bilinguisme équilibré entre le français et les langues locales pourraient transformer l'approche linguistique dans ces régions.

L'Afrique subsaharienne, où vivent près de 60% des francophones du monde, continue d'être le moteur principal de l'évolution du français dans le monde.

En somme, le français reste central dans les structures institutionnelles, mais son rôle évolue face aux dynamiques de multilinguisme, de mondialisation et de valorisation des langues locales.

II. LA LITTÉRATURE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

La littérature d'expression française en Afrique subsaharienne, y compris en Afrique de l'Ouest, Afrique centrale et Djibouti, est riche et diversifiée. Elle reflète des thématiques liées à l'histoire coloniale, à la quête identitaire, aux défis sociopolitiques et aux aspirations culturelles contemporaines. Voici une présentation de cette littérature par région.

IV.1. Afrique de l'Ouest

La littérature d'Afrique de l'Ouest d'expression française a émergé dans le contexte colonial, souvent sous l'influence des écoles missionnaires françaises. Les premiers auteurs, formés dans des institutions coloniales, utilisent le français pour dénoncer les injustices et promouvoir les identités locales.

Les Pionniers sont : Blaise Cendrars et Bakary Diallo avec *Force-Bonté* (1926), premier roman écrit par un Africain en français, initièrent cette production littéraire.

Thèmes principaux de cette littérature se résument ainsi :

- Colonialisme et postcolonialisme : L'impact de la colonisation est un thème dominant. Des auteurs comme Cheikh Hamidou Kane (*L'Aventure ambiguë*, 1961) interrogent la dualité entre les valeurs africaines traditionnelles et l'éducation occidentale.
- Identité et négritude : Le mouvement de la négritude, porté par des figures comme Léopold Sédar Senghor et Birago Diop, célèbre les cultures africaines tout en utilisant le français comme outil de réhabilitation.
- Récits contemporains : Les romans récents abordent les questions de migration, de corruption et de modernité. Par exemple, Fatou Diome (*Le Ventre de l'Atlantique*, 2003) explore les rêves et désillusions de l'exil.

De plus nous avons des auteurs et des œuvres clés

- Amadou Hampâté Bâ (*Amkoullel, l'enfant peul*, 1991) : Témoignages des traditions orales et des valeurs ouest-africaines.
- Mariama Bâ (*Une si longue lettre*, 1979) : Récit féministe sur la condition des femmes sénégalaises.
- Ahmadou Kourouma (*Les Soleils des indépendances*, 1968) : Critique des régimes africains post-indépendance.

IV.2. Afrique centrale

La littérature d'Afrique centrale s'est développée plus tardivement en raison de l'éducation coloniale moins généralisée. Cependant, elle a produit des écrivains marquants qui explorent les tensions identitaires et les luttes politiques.

Les thèmes principaux de cette littérature sont :

-Colonisation et mémoire : Les premières œuvres abordent les violences et les contradictions du système colonial, comme dans les écrits de Ferdinand Oyono (*Une vie de boy*, 1956).

- Dictatures et conflits : Les auteurs de l'Afrique centrale se penchent souvent sur la critique des régimes autoritaires et les conflits civils.

- Quêtes identitaires : Les écrivains explorent les interactions entre les cultures africaines, européennes et modernes, en insistant sur les tensions entre tradition et modernité.

Les auteurs et les œuvres clés sont :

-Ferdinand Oyono (*Le Vieux Nègre et la médaille*, 1956) : Dénonciation des hypocrisies du colonialisme.

- Sony Labou Tansi (*La Vie et demie*, 1979) : Une exploration surréaliste des dictatures africaines.

- Léonora Miano (*Contours du jour qui vient*, 2006) : Réflexion sur la reconstruction identitaire dans un contexte de crise.

IV.3. Djibouti

La production littéraire à Djibouti est plus récente et limitée par rapport aux autres régions, mais elle se distingue par son exploration des thématiques de la mer Rouge et de l'identité entre Afrique et monde arabe.

Les thèmes principaux de cette littérature :

-Identité nomade : Les auteurs comme Abdourahman Waberi mettent en avant la culture nomade des Somalis et Afars.

- Migration et exil : Les récits décrivent souvent les migrations dues aux conflits ou aux changements climatiques.

- Héritage colonial : Les tensions héritées de la colonisation française et des dynamiques post-indépendance sont récurrentes.

Les auteurs et les œuvres clés sont :

- Abdourahman Waberi (*Aux États-Unis d'Afrique*, 2006) : Une dystopie inversant les rôles entre l'Afrique et l'Occident.

- Chehem Watta (Les Rumeurs de Babel, 2003) : Exploration de l'histoire et de la culture djiboutienne.

En somme, La littérature d'expression française en Afrique subsaharienne est un miroir des transformations historiques et sociétales de la région. Elle reste un outil puissant de critique, de mémoire et de dialogue interculturel, s'adaptant constamment aux défis contemporains tout en valorisant les identités africaines.

TD 6 : La francophonie subsaharienne

Dans cet extrait Waberi inverse brillamment les puissances mondiales et fait du continent noir le centre intellectuel et économique de l'avenir. Analyser le texte en montrant comment Abdourahman Waberi utilise-t-il l'inversion des rôles Nord-Sud pour critiquer les inégalités mondiales et remettre en question les stéréotypes liés au développement et à la pauvreté ?

« Il est là, fourbu. Silencieux. La lueur mouvante d'une bougie éclaire chichement la chambre du charpentier, dans ce foyer pour travailleurs immigrés. Ce Caucasien d'ethnie suisse parle un patois allemand et prétend qu'il a fui la violence et la famine à l'ère du jet et du net. Il garde pourtant intacte l'aura qui fascina nos infirmières et nos humanitaires.

Appelons-le Yacouba, primo pour préserver son identité, deusio parce qu'il a un patronyme à coucher dehors. Il est né dans une insalubre favela des environs de Zurich, où la mortalité infantile et le taux de prévalence du virus du sida – un mal apparu, il y a bientôt deux décennies, dans les milieux interlopes de la prostitution, de la drogue et du stupre en Grèce, et devenu une endémie universelle aux dires des grands prêtres de la science mondiale réunie à Mascate, dans le preux royaume d'Oman – restent parmi les plus élevés selon les études de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), installée, comme chacun le sait, chez nous, dans la bonne et paisible ville de Banjul. Elle accueille également la crème de la diplomatie internationale censée décider du sort des millions de réfugiés caucasiens d'ethnies diverses et variées (autrichienne, canadienne, américaine, norvégienne, belge, bulgare, britannique, islandaise, portugaise, hongroise, suédoise,...), sans mot dire des boat people squelettiques de la Méditerranée septentrionale qui n'en peuvent plus de zigzaguer devant les mortiers et les missiles enténébrant les infortunées terres d'Euramérique. D'aucuns détalent, errent et s'épuisent, puis se rendent tout de go en attendant que le néant ne les fauche. Des prostitués de tout sexe, monégasques et vaticanesques mais pas seulement, s'échouent sur les plages de Djerba et dans la baie bleu cobalt d'Alger. Ces pauvres diables sont en quête du pain, du lait, du riz ou de la farine distribués par les organisations caritatives afghanes, haïtiennes, laotiennes ou sahéliennes. Des petits écoliers français, espagnols, bataves ou luxembourgeois malmenés par le kwashiorkor, la lèpre, le glaucome et la poliomyélite ne survivent qu'avec

les surplus alimentaires des fermiers vietnamiens, nord-coréens ou éthiopiens depuis que notre monde est monde. Ces peuplades aux moeurs guerrières, aux coutumes barbares, aux gestes fourbes et incontrôlables ne cessent de razzier les terres calcinées d'Auvergne, de Toscane ou de Flandre quand elles ne versent pas le sang de leurs ennemis ataviques, Teutons, Gascons et autres Ibères arriérés, pour un oui ou pour un non ; parce qu'on reconnaît un prisonnier ou qu'on ne le reconnaît pas. Tous attendent une paix qui n'est pas de ce jour. »

Abdourahman Waberi, Les états unis d'Afrique, JC Lattès, 2006.

LA FRANCOPHONIE NORD-AFRICAINE : ALGERIE, TUNISIE, MAROC, MAURITANIE

I. LA FRANCOPHONIE EN ALGERIE

I.1. Historique³⁰

a. Période coloniale française (1830-1962) :

L'expansion de la langue française en Algérie a débuté avec la colonisation française en 1830. La langue française est devenue un outil central de l'administration coloniale et de l'éducation, mais son imposition a souvent été perçue comme un moyen de domination culturelle. L'enseignement était destiné principalement à une minorité et visait souvent à franciser les populations locales. Malgré cela, une élite francophone s'est formée, jouant plus tard un rôle important dans la résistance culturelle et politique.

b. Après l'indépendance (1962) :

L'Algérie a adopté l'arabe comme langue officielle et a mené des politiques d'arabisation pour réduire l'usage du français dans l'administration et l'éducation. Cependant, le français a continué d'être utilisé largement, notamment dans l'enseignement supérieur, les médias, et les relations internationales.

c. Francophonie contemporaine :

L'Algérie reste un des pays où le français est le plus pratiqué malgré son absence de statut officiel. En effet, Le français est une langue clé dans l'économie, la diplomatie et la culture. Le pays joue un rôle ambigu dans la francophonie politique, étant absent des Sommets de la Francophonie pour des raisons historiques et politiques.

I.2 Le statut de la langue française en Algérie

En Algérie, le statut de la langue française est marqué par une coexistence complexe avec l'arabe, influencée par l'histoire coloniale et les politiques linguistiques post-indépendance.

a. Après l'indépendance (1962)

Langue française sans statut officiel : L'arabe a été déclaré langue nationale et officielle, tandis que le français, malgré son absence de statut officiel, a continué d'être largement utilisé. Des mesures ont été prises pour réduire l'usage du français, notamment dans

³⁰ Petr VURM, *Anthologie de la littérature francophone*, Masarykova universita, Brno, 2014.

l'administration et l'éducation. Cependant, ces efforts n'ont pas totalement éliminé l'usage du français, en partie à cause de l'insuffisance de ressources pour enseigner toutes les matières en arabe.

b. Usage actuel du français

Le français est enseigné dès le cycle primaire et est la langue principale dans l'enseignement supérieur, en particulier dans les sciences, la médecine et la technologie. Il est fréquemment utilisé dans les documents administratifs, les médias et les publications scientifiques. Outre cela, une partie significative de la population, notamment les élites urbaines, parle couramment le français, qui reste une langue de communication et de culture.

L'Algérie est un pays bilingue de fait, où le français est une langue véhiculaire essentielle dans de nombreux domaines, sans pour autant être reconnu officiellement. Les francophones en Algérie dépassent en nombre les locuteurs du français dans certains pays où cette langue est officielle.

Cependant, l'Algérie ne participe pas officiellement à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) en raison de son passé colonial et de ses positions politiques, même si elle reste un acteur clé dans le monde francophone.

En somme, bien que le français ne soit pas une langue officielle en Algérie, il occupe une position centrale dans l'éducation, l'économie et la vie quotidienne, témoignant d'une influence durable malgré les efforts d'arabisation.

I.3. La littérature d'expression française en Algérie

La littérature d'expression française en Algérie est un élément central de la culture et de l'histoire intellectuelle du pays. Elle témoigne de la complexité des relations entre l'Algérie et la langue française, marquée par la colonisation, la lutte pour l'indépendance et la période postcoloniale. Voici les grandes étapes et caractéristiques de cette littérature :

a. Période coloniale (1830-1962)

Pendant la colonisation, l'éducation en français était limitée et ciblée, mais elle a formé une élite intellectuelle qui utilisait le français comme outil d'expression.

Leurs thèmes de prédilection étaient :

-La dénonciation de l'injustice coloniale, notamment l'expropriation des terres et l'oppression culturelle.

- La quête identitaire et l'exploration des tensions entre les cultures française et algérienne.

Nedjma (1956) de Kateb Yacine est une œuvre fondatrice de la littérature algérienne en français, explorant l'identité nationale et la colonisation à travers une écriture poétique et complexe.

Jean Amrouche le poète et essayiste de cette période, a abordé la question de l'exil et de la dualité culturelle.

b. Après l'indépendance (1962-1980) :

Après l'indépendance, la langue française est restée un outil littéraire puissant, bien que les politiques d'arabisation aient favorisé la langue arabe.

Les thèmes majeurs de l'époque étaient :

-Les traumatismes de la guerre d'indépendance.

- Les défis de la reconstruction nationale et les contradictions de l'Algérie postcoloniale.

Parmi les auteurs emblématiques de cette période :

- Mouloud Mammeri : Ses romans, comme L'Opium et le bâton (1965), explorent la guerre d'indépendance et la culture berbère.

- Mohammed Dib : Avec des œuvres comme La Grande Maison (1952), il a décrit la vie quotidienne sous la colonisation et, après l'indépendance, s'est intéressé à des thématiques universelles.

- Assia Djebar : Une figure majeure, elle a exploré la place des femmes dans l'histoire et la société algérienne, comme dans L'Amour, la fantasia (1985).

c. Période contemporaine (à partir 1980)

Les années 1980 et 1990, marquées par la montée de l'islamisme et la guerre civile, ont profondément influencé la littérature algérienne.

Les thèmes majeurs cette décennie étaient :

- La mémoire et le deuil des violences de la guerre civile (décennie noire).

-L'exil et l'immigration, particulièrement en France.

-La critique des régimes politiques et des injustices sociales.

Les auteurs qui ont marqué cette période :

- Rachid Mimouni : Avec des romans comme La Malédiction (1993), il a critiqué les dérives de l'Algérie post-indépendance.

- Boualem Sansal : Ses œuvres, comme Le Serment des barbares (1999), dénoncent la corruption et le fanatisme religieux.

- Maïssa Bey : Elle explore les souffrances des femmes algériennes face à la violence et au patriarcat.

d. Caractéristiques stylistiques et identitaires :

- Une écriture hybride : Beaucoup d'auteurs mêlent le français à des expressions et références issues de l'arabe ou du berbère, reflétant la pluralité culturelle de l'Algérie.

- Identité multiple : La littérature d'expression française en Algérie est souvent un espace de dialogue entre les cultures et d'interrogation sur l'identité nationale.

- Littérature engagée : Depuis ses débuts, elle a été marquée par un engagement politique et social, qu'il s'agisse de dénoncer la colonisation, de critiquer les inégalités post-indépendance, ou de témoigner des violences contemporaines.

La littérature algérienne d'expression française constitue un patrimoine littéraire riche et diversifié. Malgré les tensions politiques autour de la langue française en Algérie, elle continue d'être une voix majeure pour raconter l'histoire complexe du pays et ses multiples identités.

II. LA FRANCOPHONIE EN TUNISIE

II. 1. Historique

La présence et l'influence de la langue française en Tunisie s'inscrivent dans un contexte historique marqué par la colonisation et la période postcoloniale. Voici un aperçu des principales étapes historiques :

a. Période précoloniale : les premiers contacts (avant 1881)

Avant le protectorat français, les échanges entre la Tunisie et la France étaient limités mais présents, notamment à travers le commerce, la diplomatie, et l'établissement d'une petite communauté française en Tunisie. En 1830, l'occupation française de l'Algérie a renforcé les contacts avec la Tunisie voisine.

b. La période du protectorat français (1881-1956)

En (1881), Avec l'instauration du protectorat français, le français est devenu la langue administrative, juridique et éducative principale, aux côtés de l'arabe. Le système éducatif français a été implanté, visant à former une élite tunisienne francophone, tout en marginalisant l'enseignement en arabe. De nombreuses écoles françaises ont été ouvertes, notamment pour les enfants des colons, mais aussi pour les Tunisiens issus des classes aisées. Le français est devenu la langue principale de l'administration et des affaires. Cependant, l'arabe a continué

d'être la langue de la majorité de la population, notamment dans les sphères religieuses, culturelles et quotidiennes.

Les élites tunisiennes, bien qu'éduquées en français, ont joué un rôle dans la lutte pour l'indépendance en revendiquant une identité tunisienne basée sur la culture arabe et islamique.

c. Après l'indépendance (1956 à aujourd'hui)

Après l'indépendance, l'arabe a été déclaré langue nationale et officielle, tandis que le français a conservé un rôle important dans l'administration, l'éducation supérieure, et les affaires économiques.

Le premier président, Habib Bourguiba, a adopté une approche pragmatique, considérant le français comme un outil utile pour le développement et les relations internationales. Des réformes ont été entreprises pour renforcer l'enseignement en arabe, mais le français est resté une langue centrale, particulièrement dans les sciences et l'enseignement supérieur.

Bourguiba ne différait guère de la plupart de ses camarades sadikiens, s'était servi du français pour combattre la France colonisatrice et, dès qu'il prit logiquement les rênes du pays à la suite de l'indépendance, il ne changea pas de stratégie, toujours convaincu que la maîtrise d'une langue internationale comme le français, qui plus est langue de l'ancienne métropole qu'il considérait comme partenaire de son développement, était un atout majeur pour ce développement. C'est cette même conviction qui conduisit Bourguiba à créer, avec Léopold Sedar Senghor et Hamani Diouri, ce qui est devenu la francophonie. Nourri d'idées et de représentations françaises, issues des idéaux de la Révolution française, de la pensée des Lumières ou des principes de la III^e République, Bourguiba, dans ses discours en arabe tunisien ou en arabe classique, ceux-ci plus officiels et moins nombreux, n'avait aucun scrupule à utiliser des termes français, à citer Victor Hugo, à réciter Alfred de Vigny ou à s'inspirer de Jules Ferry.³¹

Une élite tunisienne francophone, formée dans des écoles et universités françaises, a continué de jouer un rôle dominant dans la politique, les affaires et la culture.

d. Période contemporaine (1980 à nos jours)

Le français demeure une langue clé dans plusieurs secteurs : éducation, commerce, technologie, et diplomatie. (C'est que nous appelons le bilinguisme pragmatique). Le français est enseigné dès les premières années de l'école et utilisé comme langue principale dans de nombreuses matières scientifiques et techniques.

³¹ Samir MARZOUKI, *La francophonie des élites : le cas de la Tunisie*, Herodote/3 n° 126, <https://shs.cairn.info/revue-herodote-2007-3-page-35?lang=fr> consulté 10/11/2024.

La Tunisie est un membre actif de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et accueille régulièrement des événements liés à la promotion de la langue française. En 2022, elle a accueilli le 18^e sommet de la Francophonie sur l'île de Djerba.

e. Caractéristiques actuelles de la francophonie en Tunisie

Une grande partie de la population est bilingue en arabe et en français, bien que la maîtrise varie selon les niveaux d'éducation et les régions.

Le français est considéré comme langue des affaires, de la science et des relations internationales. Présente dans les médias, les arts, et la littérature contemporaine tunisienne. Le rôle du français dans la société tunisienne fait parfois l'objet de débats, certains prônant une arabisation complète, d'autres défendant le bilinguisme comme un atout.

En Tunisie, le français a évolué d'une langue imposée pendant le protectorat à un outil stratégique pour l'éducation, la culture et les relations internationales. Bien que l'arabe soit au cœur de l'identité nationale, le français reste profondément enraciné dans les institutions et la vie quotidienne, témoignant d'un héritage colonial transformé en ressource moderne.

II. 2. La littérature d'expression française en Tunisie : Un héritage riche et pluriel

La littérature tunisienne d'expression française s'inscrit dans une dynamique complexe, marquée par la colonisation, l'indépendance, et les mutations identitaires. Voici une présentation de ses principales étapes et caractéristiques.

a. Période du protectorat français (1881-1956)

L'arrivée du français en Tunisie avec le protectorat a introduit une nouvelle langue d'expression littéraire. Les élites tunisiennes, formées dans les écoles françaises, ont commencé à utiliser le français comme outil d'écriture. La littérature tunisienne en français de cette époque reflète souvent les tensions entre la culture locale et l'influence coloniale.

Les principaux thèmes sont :

- Les injustices de la colonisation.
- La quête d'identité entre tradition et modernité.
- L'éveil politique et la lutte pour l'indépendance.

Les auteurs emblématiques de cette période :

- Mahmoud Aslan et Abdelaziz Thâalbi : Ont écrit des essais et poèmes en français, souvent pour dénoncer la colonisation.

b. Après l'indépendance (1956-1980)

Après l'indépendance, la littérature tunisienne en français s'est diversifiée et affirmée. Elle est devenue un outil pour explorer des problématiques nouvelles, telles que la construction nationale, l'identité, et la modernité.

Les thèmes majeurs sont

- La mémoire de la colonisation.
- Les tensions entre traditions et modernité.
- Les questions de genre et de libération des femmes.

Les auteurs emblématiques de cette période:

Albert Memmi (1920-2020), Une figure majeure de la littérature tunisienne en français.

Œuvres principales : La Statue de sel (1953), qui est une autobiographie romancée sur les défis identitaires en tant que Juif tunisien dans un contexte colonial, et Portrait du colonisé (1957), un essai marquant sur les rapports entre colonisateur et colonisé.

Fawzi Mellah : a exploré les transformations sociales et politiques de la Tunisie post-indépendance.

Hédi Bouraoui : un auteur prolifique, il a travaillé sur le thème de l'exil et de la diaspora tunisienne.

C. Période contemporaine (1980 à aujourd'hui)

Les écrivains tunisiens contemporains en français explorent des sujets variés, des récits historiques à la critique sociale, en passant par des thématiques universelles comme l'amour, l'exil, et les droits de l'homme. La littérature tunisienne en français continue d'occuper une place importante, malgré le débat sur l'arabisation et la place de la francophonie.

Les thèmes majeurs de cette période :

- Les migrations et l'exil.
- Les révolutions et le printemps arabe.
- La place des femmes dans la société.
- Les contradictions entre religion et modernité.

Les auteurs emblématiques sont :

Hélé Béji : Elle aborde les transformations sociales et politiques de la Tunisie, notamment dans Désenchantement national (1982), où elle critique la déception face aux régimes post-indépendance.

Azza Filali : Dans ses romans, comme Ouatann (2016), elle explore les dilemmes identitaires de la société tunisienne contemporaine.

d. Caractéristiques stylistiques et identitaires

-Hybridité linguistique : De nombreux auteurs tunisiens intègrent dans leurs textes des références à l'arabe ou au patrimoine local, créant une littérature hybride.

- Littérature engagée : La critique sociale et politique est omniprésente, qu'il s'agisse des inégalités, des dictatures ou des droits des femmes.

- Quête identitaire : Comme dans d'autres pays du Maghreb, la littérature tunisienne en français est souvent un espace pour interroger les tensions entre arabité, islamité et francophonie.

La littérature tunisienne d'expression française est riche et variée, oscillant entre mémoire et modernité. Elle constitue une fenêtre sur les évolutions sociopolitiques de la Tunisie tout en s'inscrivant dans un espace francophone mondial. Malgré les débats sur la place de la langue française dans la société, cette littérature continue de prospérer comme un témoignage puissant des identités multiples de la Tunisie.

III. LA FRANCOPHONIE AU MAROC

III.1. Contexte historique et évolution³²

La présence de la langue française au Maroc est étroitement liée à la colonisation française et aux transformations sociopolitiques du pays depuis le début du XX^e siècle. Voici un aperçu de son histoire :

a. Avant le Protectorat français (avant 1912)

Avant l'instauration du protectorat, les relations entre la France et le Maroc étaient limitées aux échanges commerciaux et diplomatiques. La langue française était alors peu répandue et confinée à une élite restreinte.

b. La période du Protectorat français (1912-1956)

En 1912, le Maroc devient un protectorat sous la domination française, bien que l'Espagne administre également le nord et le Sahara. Le français devient la langue de l'administration, de l'éducation, et des affaires, tandis que l'arabe reste la langue de la majorité des Marocains.

De nombreuses écoles françaises sont établies pour les enfants des colons et une partie de l'élite marocaine. Les écoles franco-musulmanes visent à former une élite indigène

³² <https://fr.diplomatie.ma/fr/le-maroc-et-lorganisation-internationale-de-la-francophonie>

francophone pour travailler dans les administrations. Le français s'impose alors, progressivement dans les sphères officielles, mais l'arabe et l'amazigh restent les langues principales de la population.

L'enseignement et l'usage du français étaient perçus par certains comme une forme de domination culturelle, ce qui a suscité des résistances parmi les nationalistes marocains.

c. Après l'indépendance (1956 à nos jours)

En 1956, le Maroc recouvre son indépendance et déclare l'arabe comme langue officielle. Une politique d'arabisation est mise en place pour réduire l'influence du français. Malgré cela, le français reste dominant dans plusieurs secteurs clés, comme l'éducation, la justice, l'économie, et les relations internationales. Les matières scientifiques et techniques continuent d'être enseignées en français dans les écoles et universités. Une élite marocaine francophone émerge, jouant un rôle crucial dans l'administration et les affaires. Le français pour eux, est perçu comme un outil de développement et de modernité, notamment pour les relations avec l'Europe et le reste du monde francophone.

Cependant, les débats sur l'arabisation et le maintien du français reflètent des tensions entre modernité et tradition, ainsi que les aspirations identitaires du pays.

d. Francophonie contemporaine au Maroc

Le Maroc est un membre actif de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) depuis 1981. Il est largement utilisé dans les relations diplomatiques et les organisations internationales. Le français est une langue véhiculaire dans les domaines économiques, scientifiques, et culturels. Les médias francophones, la littérature, et les publications académiques continuent de prospérer.

Aujourd'hui, le Maroc est un pays où le bilinguisme arabe-français est une réalité, surtout dans les grandes villes. Dans les régions rurales, l'arabe dialectal et l'amazigh dominant davantage.

La francophonie au Maroc est le résultat d'un héritage colonial qui s'est transformé en outil stratégique pour l'éducation, l'économie, et les relations internationales. Bien que l'arabisation ait été une priorité après l'indépendance, le français demeure un élément central de la vie publique et un atout dans un monde globalisé.

III.2. La littérature d'expression française au Maroc : Un héritage riche et engagé

La littérature marocaine d'expression française s'est imposée comme une voix majeure de la francophonie. Elle reflète les tensions identitaires, les transformations sociales, et les défis politiques du Maroc, tout en dialoguant avec une culture universelle. Voici une exploration de ses étapes et caractéristiques principales :

a. Origines sous le protectorat (1912-1956)

Sous le protectorat français, les Marocains ont eu accès à l'éducation française, ce qui a permis l'émergence d'une élite intellectuelle francophone. La littérature en français a commencé à se développer parmi les Marocains issus de cette élite, en parallèle avec la littérature en arabe.

Les thèmes majeurs de cette période:

- Les injustices coloniales et le déséquilibre entre les cultures imposée par le protectorat.
- La quête identitaire face à l'influence de la France.

Les précurseurs de cette époque sont :

- Ahmed Sefrioui : Son roman *La Boîte à merveilles* (1954) est considéré comme une œuvre fondatrice. Il explore la vie quotidienne à Fès à travers les yeux d'un enfant, tout en offrant un regard critique sur la société coloniale.
- Driss Chraïbi : *Le Passé simple* (1954) marque une rupture dans la littérature marocaine. Il dénonce le patriarcat, les traditions oppressives, et la domination coloniale.

b. L'après-indépendance (1956-1980)

Après l'indépendance, la littérature marocaine en français prend une nouvelle ampleur. Les écrivains explorent les défis de la modernisation et les contradictions de la société postcoloniale.

Les thèmes phares de cette période sont :

- La décolonisation et ses désillusions.
- L'identité multiple, entre arabité, islamité, et modernité.
- La condition des femmes et les inégalités sociales.

Les auteurs marquants cette époque:

- Driss Chraïbi : Il continue d'écrire des œuvres marquantes comme *Les Boucs* (1955), qui explore la condition des immigrés marocains en France.

- Tahar Ben Jelloun : Figure emblématique de la littérature marocaine, il aborde des thèmes universels liés à l'exil, l'amour, et l'identité, notamment dans *La Nuit sacrée* (1987), qui a reçu le Prix Goncourt.

-Leila Abouzeid : Bien que principalement connue pour ses écrits en arabe, elle a également contribué à la littérature francophone en dénonçant les défis des femmes dans la société marocaine.

c. Période contemporaine (1980 à nos jours)

La littérature francophone marocaine contemporaine est marquée par une grande diversité de styles et de thèmes. Elle explore les transformations sociales, les migrations, et les problématiques globales. Ses thèmes de prédilection sont :

- L'immigration et l'exil.

- La mémoire historique, notamment le "temps des années de plomb" sous Hassan II.

-Les inégalités de genre et la condition des femmes.

- Les tensions entre modernité et tradition.

Les auteurs contemporains :

Mahi Binebine : Dans des romans comme *Les Étoiles de Sidi Moumen* (2010), il explore la radicalisation et les inégalités sociales.

- Rachid O : Il aborde des thèmes liés à la sexualité, l'exil, et les tabous sociaux dans *Le Jour du Roi* (2010), lauréat du Prix de la littérature arabe.

- Loubna Serraj : Elle est une nouvelle voix marquante de la littérature marocaine, explorant des questions contemporaines.

d. Caractéristiques stylistiques et identitaires

- Hybridité culturelle et linguistique : Les écrivains marocains en français intègrent souvent des expressions et des références arabes ou amazighs, créant une littérature hybride.

-Littérature engagée : Depuis ses débuts, la littérature marocaine d'expression française a été marquée par un fort engagement politique et social.

- Universalité : Bien qu'ancrée dans le contexte marocain, cette littérature aborde souvent des thèmes universels comme l'identité, l'exil, et les droits humains.

La littérature marocaine d'expression française, riche et variée, joue un rôle majeur dans le paysage francophone mondial. Elle reflète les défis et les aspirations d'un Maroc en constante évolution, tout en restant profondément ancrée dans son identité culturelle multiple. Grâce à

des figures comme Tahar Ben Jelloun et Driss Chraïbi, cette littérature continue de rayonner au-delà des frontières, témoignant de la richesse de la francophonie marocaine.

IV. LA FRANCOPHONIE EN MAURITANIE

IV.1. Contexte historique et Évolution³³

La Mauritanie, située à la croisée du Maghreb et de l’Afrique subsaharienne, occupe une position unique dans le monde francophone. Sa relation avec la langue française est ancrée dans son histoire coloniale et son développement post-indépendance.

a. Période coloniale française (1904-1960)

La Mauritanie a été intégrée à l’Afrique-Occidentale française (AOF) en 1904. L’administration coloniale a introduit le français comme langue officielle de gestion et d’éducation. Avant la colonisation, la Mauritanie était un espace dominé par des cultures arabophones et berbérophones (hassaniya) dans le nord et par des langues africaines (soninké, wolof, peul, etc.) dans le sud.

Le français a été introduit comme langue principale d’enseignement dans les écoles créées par les colons.

Cette politique a formé une élite francophone parmi les Mauritaniens, principalement dans les centres administratifs. Pendant cette période, le français restait une langue de l’élite, tandis que la majorité de la population utilisait le hassaniya ou d’autres langues locales dans leur vie quotidienne.

b. Après l’indépendance (1960)

En 1960, la Mauritanie a proclamé l’arabe comme langue officielle, tout en maintenant le français comme langue d’administration et d’enseignement. Une politique d’arabisation a été progressivement mise en place pour renforcer l’identité arabo-islamique du pays. Cependant, cette politique a souvent été contestée par les populations du sud, attachées au français et aux langues africaines. Le français est resté une langue importante dans les secteurs de l’éducation, de l’administration et des affaires. Il a servi de langue de liaison entre les différentes communautés linguistiques du pays.

Les politiques d’arabisation ont créé des tensions entre les communautés arabophones et celles du sud (peul, wolof, soninké), pour lesquelles le français représentait un outil d’émancipation et d’unité.

³³ Mohamed Vall Ould Cheikh, *Le français en Mauritanie : statuts et pratiques*, <https://books.openedition.org/pub/35392?lang=fr> consulté le 12/09/2024.

c. Rôle actuel de la Francophonie en Mauritanie

Le français est enseigné dès le primaire et utilisé dans l'enseignement supérieur, notamment dans les sciences et les technologies. C'est une langue de communication dans les relations internationales et un outil important pour l'accès aux opportunités économiques.

La Mauritanie est membre de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) depuis 1980. Le pays participe activement aux activités francophones, utilisant le français comme levier pour ses relations avec les pays d'Afrique francophone et la France. En effet, le français facilite les échanges commerciaux, notamment avec les pays voisins et les partenaires internationaux. Il est également utilisé dans les médias et les publications culturelles, bien que sa place soit moins dominante que dans d'autres pays francophones d'Afrique.

d. Enjeux et défis

La Mauritanie est un pays multilingue, avec une coexistence complexe entre l'arabe, le français, et les langues nationales (peul, wolof, soninké, hassaniya). La politique d'arabisation n'a pas supprimé le rôle du français, mais elle a contribué à des inégalités linguistiques et sociales.

Le français est parfois perçu comme un héritage colonial, en opposition à l'arabe, symbole de l'identité nationale. Cependant, pour certaines communautés, il reste une langue d'ouverture et de progrès.

En Mauritanie, le français joue un rôle crucial en tant que langue de communication intercommunautaire et d'accès à l'éducation et à l'économie mondiale. Malgré les tensions autour de l'arabisation, le français demeure un pilier du bilinguisme et un lien essentiel entre la Mauritanie et la communauté francophone internationale.

IV.2. La littérature d'expression française en Mauritanie : Un espace d'identité et de résistance

La littérature mauritanienne d'expression française est un phénomène relativement récent comparé à celui des pays voisins comme le Sénégal ou le Maroc. Cependant, elle a su s'imposer comme une voix importante de la francophonie, traitant des réalités sociales, historiques et culturelles spécifiques à la Mauritanie. Voici un aperçu de son développement, de ses thèmes et de ses auteurs.

a. Origines et émergence (années 1960-1980)

Après l'indépendance en 1960, une élite francophone formée dans les écoles coloniales commence à utiliser le français comme langue littéraire.

Cette écriture se développe en parallèle avec une riche tradition orale en hassaniya (dialecte arabe) et dans les langues africaines (peul, wolof, soninké).

Les thèmes initiaux de cette littérature :

- La colonisation et ses séquelles.
- La quête identitaire dans un pays marqué par des tensions entre arabisation et francophonie.
- Les disparités sociales et ethniques, notamment la question de l'esclavage et des castes.

Les auteurs emblématiques de cette littérature :

- Tène Youssouf Guèye (1915-1988) : Considéré comme le père de la littérature mauritanienne d'expression française. Œuvre principale : Le Cercle des tropiques (1972), un roman qui dénonce l'héritage de l'esclavage et les inégalités sociales.
- Issa Naïm Traoré : Auteur de poésie et de récits courts explorant les tensions identitaires et la coexistence des cultures.

b. Affirmation et diversification (1980-2000)

La littérature mauritanienne en français s'affirme avec des thématiques élargies, liées aux bouleversements politiques et sociaux. Les écrivains utilisent le français pour aborder des questions taboues, comme l'esclavage, les inégalités ethniques et les discriminations de genre.

Les thèmes dominants de cette période:

- La mémoire de l'esclavage : Bien que théoriquement aboli, l'esclavage reste une question sensible en Mauritanie, souvent abordée dans les œuvres francophones.
- L'exil et la marginalisation des communautés.
- Le rôle de la femme dans une société patriarcale.

Les auteurs et œuvres clés de cette période :

Ousmane Diagana : Poète et essayiste, il explore les thématiques de l'identité, de la mémoire et des luttes sociales dans ses écrits.

c. Littérature contemporaine (2000 à nos jours)

Avec l'essor des nouvelles technologies et l'ouverture sur le monde, la littérature mauritanienne en français gagne en visibilité internationale. De nouveaux auteurs émergent, souvent marqués par les enjeux globaux, tout en restant enracinés dans les réalités locales.

Les thèmes contemporains sont :

- La condition des femmes et leur émancipation dans une société patriarcale.

- Les migrations et l'exil.
- Les droits humains et les inégalités sociales.
- La coexistence des cultures arabe et africaine.

Les auteurs contemporains sont :

Mbarek Ould Beyrouk :

Figure majeure de la littérature mauritanienne contemporaine. Œuvre principale : Le Tambour des larmes (2015), un roman poignant sur l'émancipation d'une jeune femme dans une société dominée par les traditions.

- Mokhtar Ould Cheikh :

Écrivain et chroniqueur, il explore les tensions identitaires et la diversité culturelle de la Mauritanie.

d. Caractéristiques stylistiques et identitaires

-Langue comme pont culturel : Le français est souvent utilisé pour exprimer des réalités mauritaniennes complexes, où cohabitent plusieurs cultures et langues.

- Littérature engagée : Les écrivains mauritaniens utilisent le français pour dénoncer les inégalités, les discriminations et les injustices sociales.

- Richesse hybride : Les récits intègrent souvent des éléments des traditions orales locales, des proverbes hassaniya et des récits mythiques, créant une hybridité stylistique.

La littérature mauritanienne d'expression française est un espace où les écrivains explorent les tensions entre tradition et modernité, identité locale et universalité. Elle joue un rôle crucial pour mettre en lumière des problématiques sociales et historiques spécifiques, tout en dialoguant avec la francophonie mondiale. Avec des auteurs comme Tène Youssouf Guèye et Mbarek Ould Beyrouk, cette littérature a su s'imposer comme une voix importante de la scène littéraire africaine.

TD 7 : La francophonie Nord Afrique

« Je m'en veux un peu d'avoir peur. Mais quel mal y a-t-il à aimer la vie ? Et comment arrive-t-on à s'offrir à la mort et entraîner celle des autres ? J'ai toujours mal au cœur quand je m'imagine un corps déchiqueté, ses membres volant à part, l'extrême mutilation. Quel paradis accepterait un homme tout en lambeaux et emportant avec lui d'autres au trépas, des personnes qu'il ne connaît même pas ? A quel commandement divin obéit-on quand on sème la désolation et la peur chez des innocents ? Ils ont osé le montrer à la télévision, un terroriste, en mille morceaux, j'ai vomi avant de pleurer, ils ne savaient pas qu'il était déjà mort depuis longtemps, pour lui-même. »

« Est-ce qu'ils lisent des livres, ces gens qui nous tourmentent ? Non, certainement non, ils se s'intéressent qu'à ce qui conforte leur rhétorique fanatique, ils rejettent sans réfléchir tout ce qui n'entretient pas leurs folles certitudes, ils ne donnent aucune chance aux questions, car réflexion peut être doute, et leur demeure mentale si fragile s'ébranlerait s'ils laissent paraître les moindres lésions. Il n'y a d'ailleurs plus de livres dans notre cité. Depuis que les parvenus se sont installés, depuis qu'ils ont remplacé les anciens colonisateurs, ils ont tué les bibliothèques et assommé la culture. »

« Je connais beaucoup de gens qui seraient contents de me voir dans cet état ; ils m'ont jaloué, ils avaient eu du mal à accepter ma réussite, ils aimaient à me rappeler les années de faim et de misère quand ma mère vendait de la menthe pour que je puisse aller à l'école. Comme si la pauvreté était une honte ! »

Mbarek Ould Beyrouk, 'Je Suis Seul', Elyzad, 2018.

LES CORRIGES DES TRAVAUX DIRIGES

TD1 : synthèse du manifeste

Le manifeste “Pour une littérature-monde en français” plaide pour une transformation de la littérature francophone, affirmant que la langue française n’est plus le monopole de la France, mais un outil d’expression globale. Les signataires soulignent un moment historique où plusieurs prix littéraires majeurs ont été décernés à des écrivains d’Outre-France, marquant la fin de la centralité de la France en littérature. Le texte critique l’ancien paradigme littéraire français, qui avait tendance à ignorer le monde extérieur et à se concentrer sur une introspection auto-référentielle. Selon les auteurs, les écrivains contemporains doivent se reconnecter au monde et explorer des récits plus diversifiés, reflétant des identités plurielles. Ils saluent l’émergence de nouvelles voix issues de diverses cultures et régions, notamment des Caraïbes, d’Afrique et d’ailleurs, qui enrichissent la langue française en apportant de nouvelles perspectives et une énergie créative renouvelée. Le manifeste appelle à reconnaître cette “littérature-monde”, plurielle et transnationale, qui transcende les frontières et les anciennes conceptions coloniales de la langue, marquant la fin de la francophonie classique et l’avènement d’une nouvelle ère littéraire.

TD 2 :

Analyse du texte « le contrat social » de J.J.Rousseau

Dans *Du Contrat Social* (1762), Jean-Jacques Rousseau aborde la question de la légitimité politique et la manière dont les sociétés humaines peuvent atteindre la liberté collective. Le livre explore comment un peuple peut s’organiser pour vivre ensemble de manière juste et équitable, en établissant un contrat social qui lie chaque individu à l’intérêt général. Rousseau critique l’esclavage dans plusieurs de ses chapitres, surtout au début de l’ouvrage, en affirmant que l’esclavage est contraire à la nature humaine. Selon lui, l’homme naît libre et égaux en droits, mais partout il est « dans les fers » à cause des institutions sociales et politiques corrompues. Il réfute l’idée que l’esclavage puisse être légitime, que ce soit par conquête ou contrat, en avançant que nul n’a le droit de renoncer à sa liberté, car c’est un bien inaliénable.

Critique du pouvoir autoritaire

Rousseau attaque également les monarchies absolues, qui asservissent les peuples. Pour lui, le pouvoir légitime ne peut venir que du consentement des gouvernés, exprimé dans un contrat social où chacun renonce à une partie de sa liberté naturelle pour obtenir une liberté civile et une protection collective. Le peuple devient alors souverain et la volonté générale prime, guidant les décisions de l'État.

Le contrat social est un accord entre les citoyens qui se constituent en corps politique, où chacun obéit aux lois qu'il a contribué à établir, ce qui garantit l'égalité et la liberté. Rousseau insiste sur le fait que la liberté véritable n'est possible que lorsque la loi reflète la volonté générale.

TD3 :

Analyse des extraits de Charles-Ferdinand Ramuz (La Grande Peur dans la montagne) et d'Alice Rivaz (Comme le sable), en mettant en avant les thèmes, les techniques littéraires et les messages véhiculés par chacun.

1. Analyse de l'extrait de La Grande Peur dans la montagne de Charles-Ferdinand Ramuz
Thème de la nature hostile : Dans cet extrait, Ramuz présente la montagne comme une présence imposante et intimidante. La montagne, avec sa « hauteur », sa « dureté » et son obscurité, devient une force en opposition aux personnages. Cette nature menaçante incarne l'idée d'une Suisse où l'homme est constamment confronté aux éléments naturels, un thème récurrent dans l'œuvre de Ramuz. Elle représente un défi, un mystère à déchiffrer, mais aussi un danger.

Personnification de la montagne : Ramuz utilise la personnification pour donner à la montagne un rôle presque humain. Elle « se redresse », « semble leur en vouloir » et « ne veut pas donner » ce qu'elle possède. En prêtant des intentions à la montagne, l'auteur intensifie le sentiment d'hostilité entre l'homme et la nature. Cela reflète la vision de Ramuz, où la nature n'est pas un simple décor, mais un personnage en soi, capable de susciter des émotions chez ceux qui la confrontent.

Symbolisme de l'inconnu : La montagne cache « quelque chose derrière » que les personnages ne peuvent voir, symbolisant l'inconnu et l'impossible à atteindre. Elle devient une métaphore de la quête humaine de découverte et de dépassement de ses limites. Cette

tension entre curiosité et peur reflète le désir humain de comprendre ce qui échappe au regard, mais aussi la prise de conscience des limites face aux forces naturelles.

Dans *La Grande Peur dans la montagne*, Ramuz utilise la montagne comme un miroir des angoisses humaines. L'environnement naturel devient une force extérieure, presque divine, qui remet en question les ambitions des hommes. La nature résiste à l'homme et rappelle constamment sa petitesse, soulignant le message existentialiste de Ramuz : l'homme, malgré ses efforts, reste vulnérable face aux éléments.

2. Analyse de l'extrait de 'Comme le sable' d'Alice Rivaz

Ambivalence de l'isolement : Dans cet extrait, Rivaz explore l'isolement à travers le regard d'un personnage qui apprécie la solitude des « heures du matin » mais ressent aussi le poids de cette solitude. Les montagnes qui l'entourent agissent comme une barrière protectrice, mais en même temps comme une forme d'enfermement. L'auteure montre ainsi l'ambivalence de l'isolement : d'une part, il confère une sécurité, une « consolation », mais d'autre part, il limite la liberté.

Symbolique des montagnes : Ici, les montagnes sont décrites comme formant « un mur infranchissable » autour du personnage. Contrairement à Ramuz, où la montagne est menaçante, Rivaz présente la montagne comme une protection contre « les menaces de l'extérieur ». Elle sert de refuge, mais également de frontière, créant une dualité entre enfermement et sécurité. Ce « mur » illustre le sentiment de la narratrice d'être à l'abri du monde tout en étant en retrait de celui-ci, évoquant une forme de confinement volontaire.

Quête d'identité et de paix intérieure : La solitude permet au personnage de se retrouver « seule avec elle-même », ce qui reflète une quête d'identité intérieure propre à l'écriture de Rivaz. La paix que le personnage ressent est teintée d'une « étrange consolation », suggérant une acceptation de l'isolement comme une partie de soi. Ce passage illustre bien la manière dont Rivaz aborde la question de l'identité féminine et de la recherche d'un espace de liberté intérieure, même dans la solitude.

Dans *Comme le sable*, Rivaz met en lumière l'importance de la solitude pour l'introspection et la recherche de soi. En situant son personnage dans une ville entourée de montagnes, elle crée une image de protection et d'enfermement à la fois. La montagne devient un symbole de

paix et de confinement, montrant que, pour Rivaz, l'isolement peut être source de réconfort autant que d'angoisse.

Comparaison des deux extraits

Ramuz et Rivaz utilisent tous deux la montagne comme un symbole central, mais avec des connotations différentes. Chez Ramuz, la montagne est une force hostile, un défi à surmonter, alors que chez Rivaz, elle agit comme un rempart protecteur qui apporte sécurité et introspection. Les deux extraits traitent de l'isolement et du rapport à la nature, mais là où Ramuz voit une lutte entre l'homme et les éléments, Rivaz y voit une quête de paix intérieure. Cette différence illustre bien les sensibilités propres à chaque auteur : Ramuz se concentre sur l'affrontement entre l'homme et le monde naturel, tandis que Rivaz explore la solitude comme un espace de réflexion et de refuge.

En somme, ces extraits permettent d'appréhender la diversité des visions dans la littérature suisse francophone : d'un côté, une nature majestueuse et intimidante chez Ramuz ; de l'autre, un isolement protecteur et apaisant chez Rivaz.

TD 4 :

Analyse des extraits du roman ' Kamouraska' d'Anne Hébert

Kamouraska, publié en 1970, est un roman marquant de la littérature québécoise. Il mêle romance, drame, et suspense psychologique tout en explorant des thèmes complexes comme la passion, la culpabilité et la liberté.

L'histoire est centrée sur Élisabeth d'Aulnières, une femme issue de l'élite québécoise du XIXe siècle, accusée de complicité dans l'assassinat de son premier mari, Antoine Tassy, seigneur cruel de Kamouraska. Racontée à travers des retours en arrière et les pensées d'Élisabeth sur son lit de mort, l'intrigue dévoile son amour interdit pour Georges Nelson, un médecin américain, et les conséquences tragiques de leur liaison.

1. La passion destructrice : L'amour intense entre Élisabeth et Georges dépasse les normes sociales, mais il les conduit à commettre l'irréparable. Cette passion tragique illustre les dangers des émotions incontrôlées.

2. L'oppression et la condition féminine : Élisabeth est emprisonnée dans un mariage violent et dans une société patriarcale qui limite ses choix. Son désir de liberté et d'autonomie est un cri contre les contraintes imposées aux femmes de son époque.

3. La culpabilité et la rédemption : Élisabeth est hantée par son rôle dans le meurtre de son mari. Son récit introspectif montre une quête de sens et de pardon, oscillant entre justification et remords.

Le roman est caractérisé par une narration fragmentée et un mélange des temporalités, ce qui reflète l'état psychologique perturbé d'Élisabeth. Le style poétique et introspectif d'Anne Hébert ajoute une profondeur émotionnelle, renforçant l'intimité entre le lecteur et l'héroïne.

Au-delà de son contexte historique, *Kamouraska* aborde des questions universelles sur l'amour, le pouvoir, et les choix moraux. Il interroge également les limites entre devoir et désir, justice et transgression. En somme, *Kamouraska* est une œuvre à la fois intense et délicate, qui explore la complexité des émotions humaines et les tensions entre liberté individuelle et normes sociales.

TD 5 :

Analyse des extraits du roman 'Le Sari vert' d'Ananda Devi

Le Sari vert (2009) est un roman d'Ananda Devi à la fois brutal et poétique, où l'auteure explore les thèmes de la violence, du désir, et des relations toxiques à travers un récit intime et troublant. Le roman est une confession intérieure d'un homme âgé, rongé par le ressentiment, la haine et le désir, envers sa femme qu'il surnomme « la chienne ». Il revient sur sa vie marquée par la violence, ses frustrations et son mépris envers les femmes, tout en dévoilant les drames familiaux, notamment le viol de sa fille. Ce monologue acerbe et cruel est contrebalancé par la voix poétique et silencieuse des femmes, absentes mais omniprésentes dans son discours.

1. La violence patriarcale : Le roman dénonce la domination masculine et la violence exercée par les hommes sur les femmes, qu'elle soit physique, psychologique ou sexuelle. Le narrateur incarne cette figure oppressive et destructrice.

2. La condition féminine : À travers la femme et la fille du narrateur, le récit met en lumière la souffrance des femmes face à l'oppression patriarcale et leur lutte pour exister dans un environnement hostile.

3. La culpabilité et le désir : Le narrateur est déchiré entre son désir pour sa femme et sa haine pour elle. Cette dualité illustre une masculinité fragile, incapable de gérer ses propres pulsions.

4. L'enfermement et l'asphyxie : Le sari vert, symbole du mariage traditionnel, devient ici une métaphore de l'étouffement, du carcan social et des attentes imposées aux femmes.

Quant au style et la structure :

Un monologue cru et dérangeant : L'histoire est racontée à travers les pensées du narrateur, ce qui plonge le lecteur dans une subjectivité oppressante. Ce choix narratif force une immersion inconfortable dans la psychologie d'un homme rongé par la haine et le regret.

Un langage poétique : Malgré la noirceur des thèmes, Ananda Devi utilise un style poétique et évocateur, qui contrebalance la dureté du récit avec une beauté formelle.

Le roman est une dénonciation des systèmes patriarcaux qui détruisent non seulement les femmes, mais aussi les hommes eux-mêmes, enfermés dans leur incapacité à aimer ou à évoluer. Le Sari vert met en lumière la souffrance universelle des femmes, tout en offrant une critique acerbe des rapports de pouvoir et des normes sociales qui étouffent les individus.

Le Sari vert est une œuvre puissante et perturbante, où Ananda Devi dépeint avec une maîtrise remarquable la noirceur humaine et la condition féminine. À travers ce roman, elle invite le lecteur à affronter des réalités inconfortables, tout en admirant la résilience des femmes face à l'oppression.

TD 6 :

Analyse de l'extrait du roman ' Les États-Unis d'Afrique' d'Abdourahman Waberi

Le roman imagine une réalité alternative où l'Afrique est devenue une superpuissance mondiale, prospère et dominante, tandis que l'Occident souffre de pauvreté, de guerres et de crises économiques. Maya, une jeune fille adoptée en Afrique par une famille aisée, décide de

partir en Europe à la recherche de ses origines. À travers son voyage, l'auteur déconstruit les stéréotypes habituels sur les rapports Nord-Sud et pose un regard critique sur les injustices et les déséquilibres actuels.

1. Inversion des rapports Nord-Sud : Waberi imagine une Afrique unie et florissante, tandis que l'Europe et les États-Unis connaissent une misère comparable à celle souvent associée à l'Afrique dans notre monde réel. Cette inversion permet de dénoncer les préjugés racistes, les conséquences du colonialisme et les déséquilibres économiques mondiaux.

2. Critique du néocolonialisme : Le roman met en lumière les mécanismes d'exploitation et de domination qui perdurent dans les relations internationales. Waberi interroge les notions de progrès et de civilisation en montrant que les rôles de dominant et de dominé pourraient facilement être inversés.

3. La migration et l'exil : À travers le voyage de Maya, le roman explore le thème de l'exil et de la quête identitaire. L'ironie réside dans le fait que Maya, née en Europe, cherche à retourner dans son continent d'origine, qui est ici marginalisé. Cette quête souligne l'impact des constructions historiques et culturelles sur les identités individuelles et collectives.

4. Une écriture satirique et dystopique : Le ton du roman mêle satire, ironie et gravité, utilisant des descriptions inversées pour déstabiliser le lecteur. L'écriture de Waberi est riche en références culturelles et historiques, amplifiant l'impact de son message.

Les États-Unis d'Afrique est une œuvre audacieuse et innovante qui interroge nos perceptions des rapports Nord-Sud et des inégalités mondiales. En inversant les rôles entre les continents, Waberi force le lecteur à réfléchir sur le colonialisme, les privilèges et les injustices systémiques. Le roman est une critique puissante de la géopolitique actuelle et une célébration de la résilience et des potentialités de l'Afrique.

TD 7 :

Analyse des extraits du roman de Mbarek Ould Beyrouk : 'Je Suis Seul'

Je suis seul, met en scène l'histoire d'un homme enfermé au sein d'une chambre exigüe à l'allure d'une cellule de prison, fuyant *les djihadistes* lorsque sa ville qui est située aux portes du Sahara tombe sous leur joug. Attendant impatiemment le retour de Nezha, son ancienne

dulcinée qui le cache dans sa pièce au milieu du chaos ambiant, et ce, malgré que cet homme l'a trahi dans le passé en se mariant avec la fille du maire dans une intention matérialiste. Mais l'enfermement lui fait perdre le goût de l'emphase des puissants, vu qu'il s'engage dans un soliloque pantelant où tourbillonne une multitude de préoccupations sur son passé et sa vie.

1. La solitude comme thème central : Le narrateur se retrouve isolé dans un désert qui symbolise son état intérieur. Sa solitude physique reflète son isolement psychologique et moral. Cette situation pousse le personnage à réfléchir sur son passé, ses décisions, et le sens de son existence.

2. La quête de liberté : Le désert, un espace vaste et infini, représente une liberté illusoire. Bien que le narrateur ait cherché à échapper à la société et à ses contraintes, il découvre que cette liberté s'accompagne d'un sentiment d'abandon et de vide.

3. Conflit entre tradition et modernité : Le narrateur est pris entre le poids des traditions mauritaniennes et son désir d'émancipation. Le crime qu'il a commis et son exil sont des métaphores de ce conflit. Le roman interroge la place de l'individu dans une société collective et traditionaliste.

4. Une écriture poétique et introspective : Beyrouk utilise une langue riche et évocatrice pour décrire à la fois la beauté et l'hostilité du désert. Le récit introspectif donne une dimension universelle au roman, touchant à des questions existentielles : la culpabilité, la rédemption, et le sens de la vie.

Je suis seul est une œuvre marquante qui met en lumière les dilemmes individuels dans le contexte socioculturel de la Mauritanie. À travers ce récit intimiste, Beyrouk transcende les frontières géographiques pour poser des questions universelles sur la condition humaine, tout en offrant une plongée dans l'âme d'un personnage en quête de sens.

BIBLIOGRAPHIE

- ARNAUD, Jacqueline (1986) : *La littérature maghrébine de langue française I-II*, Paris, Publisud
- BARRAT, Jacques (1997) : *Géopolitique de la Francophonie*. Paris, PUF.
- CHAUDENSON, Robert (2000) : *Mondialisation : la langue française a-t-elle encore un avenir?* Paris, Didier Erudition.
- CHIKHI, Beïda (1997) : *Littérature algérienne. Désir d'histoire et esthétique*, Paris, L'Harmattan
- COMBE, Daniel (1997) : « Suisse romande ». In *Littérature francophone, 1. Le roman* (dir. Bonn, C., Garnier, X. et Lecarme, J.), Paris, Hatier.
- DEHAYBE, Roger (2001) : «Un modèle alternatif», in *Revue des deux mondes*, nov.-déc. 2001 («La maison francophonie»).
- DEJEUX, Jean (1992) : *La littérature maghrébine d'expression française*, Paris, Presses Universitaires de France, «Que sais-je ?»
- DENIAU, Xavier (1998) : *La francophonie*. Paris, PUF («Que sais-je?»).
- DESTREMEAU, Bernard (1998) : «Les enjeux», in *Revue des Sciences morales et politiques* : «La Francophonie. Etat des lieux», hors série, PUF.
- Dictionnaire générale de la francophonie* (1986). Paris, Letouzey et Ané.
- FARANDJIS, Stélio (1999) : *Philosophie de la Francophonie*. Paris, L'Harmattan.
- GALLET, Dominique (1995) : *Pour une ambition francophone*. Paris, L'Harmattan.
- HANSE, Joseph (*et al.*) (1971) : *Chasse aux belgicisms*. Bruxelles, Office du bon langage/Fondation Charles Plisnier.
- JAVEAU, Claude (1997) : « Le contexte socio-politique de la langue française à Bruxelles ». In *Le français en Belgique : une langue, une communauté* (dir. Blampain, D. *et al.*). Louvain-la-Neuve, De Boeck-Duculot.
- John Kristian SANAKER, Karin HOLTER, Ingse SKATTUM (2006), *La francophonie une introduction critique*, Unipub forlag, Oslo Academic Press.
- KESTELOOT Lilyan (1999), « Négritude et Créolité », in *Francophonie et Identités Culturelles*, Ed KARTHALA, Paris, ISBN : 978-2-86537-929-3.
- KLINKENBERG, Jean-Marie (2001) : *La langue et le citoyen. Pour une autre politique de la langue française*. Paris, PUF.

KLINKENBERG, Jean-Marie (1993) : « *Insécurité linguistique et production littéraire* ». In Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain.

KLINKENBERG, Jean-Marie (1999) : Communication sans titre. In *Citoyenneté, nations, supranationalité* (dir. Bernard, B.-J.). Montréal, Fides.

LÉGER, Jean-Marc (1962) : «Une responsabilité commune», in *Esprit*, 311, nov. 1962.

LE SCOUARNEC, François-Pierre (1997) : *La Francophonie*. Montréal, Boréal.

LETON, André et MIROIR, André (1999) : *Les conflits communaux en Belgique*. Paris, Presses Universitaires de France.

NADIAYE, Christiane, *Introductions aux littératures francophones, Afrique. Caraïbes. Maghreb*, Les presses de l'université de Montréal, 2004.

Petr VURM (2014), *Anthologie de la littérature francophone*, Masarykova universita, Brno.

PÖLL, Bernhard (2001) : *Francophonies périphériques*. Paris, L'Harmattan.

RECLUS, Onésime (1880) : *France, Algérie et colonies*. Paris, Hachette. 27 Qu'est-ce que la francophonie?

SENGHOR, Léopold Sédar (1962) : «Le français, langue de culture», in *Esprit*, 311, nov. 1962.

TÉTU, Michel (1988) : *La francophonie. Histoire, problématique et perspectives*. Paris, Hachette.

TÉTU, Michel (1997) : *Qu'est-ce que la francophonie?* Paris, Hachette.

VALANTIN, Christian (2001) : «Francophonie et langue française», in *Revue des deux mondes*, nov.-déc. 2001 («La maison francophonie»).

VIATTE, Auguste (1969) : *La francophonie*. Paris, Larousse.

WALTER, Henriette (1998) : *Le français d'ici, de là, de là-bas*. Paris, Lattès.

SITOGRAPHIE

Alex-Louise TESSONNEAU, *Les pratiques littéraires haïtiennes et antillaises et le mouvement de la Négritude*, Presses Universitaires Perpignan, Open Edition books,

<https://books.openedition.org/pupvd/34174?lang=fr> , consulté le 12/04/2024

BOUDREAU, Annette, *Le français en milieu minoritaire : défis et enjeux. La situation du français en Acadie du Nouveau-Brunswick*, Minorités linguistiques et société, 2014, p 02, <https://id.erudit.org/iderudit/1024690ar>

Bibliothèque des Amériques <https://www.bibliothequedesameriques.com/selections/selection-decouverte/ontario-francais> .

GARNIER Xavier, Onésime Reclus et l'approche géographique des littératures francophones, Ed PUL, pp 165-180, <https://books.openedition.org/pul/30630?lang=fr>

L'HOTE Philippe, *Madagascar et la Francophonie : Un pas de deux mouvementé*, Revue internationale des francophonies, n°6/2019, <https://rifrancophonies.com/index.php?id=956?id=956>

VALL OULD CHEIKH Mohamed, Le français en Mauritanie : statuts et pratiques, <https://books.openedition.org/pub/35392?lang=fr>

NISSIM Liana, Maria BENEDETTA COLLINI, « La francophonie subsaharienne », Langues littératures civilisations des Pays Francophones, <https://www.ledonline.it/index.php/Ponts/article/view/527/458>

MARZOUKI Samir, La francophonie des élites : le cas de la Tunisie, *Herodote*/3 n° 126, <https://shs.cairn.info/revue-herodote-2007-3-page-35?lang=fr>

TSANG MANG KIM Joseph, La langue française et les Mauriciens, *Langues et nation*, Persée, 1977. https://www.persee.fr/doc/equiv_0751-9532_1977_num_8_2_1001

VERGES Pierre, La Francophonie dans l'océan Indien : un enjeu majeur face aux défis de la mondialisation, *L'Avenir De La Francophonie*, in *Revue internationale et stratégique*, n°71, 2008.

<https://shs.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2008-3-page-53?lang=fr>

<https://www.universalis.fr/encyclopedie/joseph-simon-gallieni/3-gallieni-a-madagascar/>

<https://www.universalis.fr/encyclopedie/joseph-simon-gallieni/3-gallieni-a-madagascar/>

<https://www.babelio.com/livres/De-Coster-La-legende-dUlenspiegel/133076>

Le Dictionnaire des auteurs luxembourgeois Tiré de

<https://www.autorenlexikon.lu/online/www/menuHeader/home/FRE/index.html>

<https://fr.diplomatie.ma/fr/le-maroc-et-lorganisation-internationale-de-la-francophonie>